Le Coupon à droite du titre devra être échangé pour
Un Timbre Vert
Aux bureaux de la TRADERS ADVERTISING CO.

# La Patrie

CE COUPON EST BON POUR
Un Timbre Vert
8 Juillet 1904.
quand il sera présenté aux bureaux de TRADERS ADVERTISING Co avant 30 jours de cette date.

26e ANNEE—No 114—DOUZE PAGES — MONTREAL, VENDREDI, 8 JUILLET 1904 — LE NUMERO : UN CENTIN

## Les Constables mal vêtus

### *Certains policiers sont si piteusement mis, que leurschefs doivent les tenir au service de nuit*

### Uniformes troués, uniformes rapiécés, uniformes mal ajustés.--- Quand viendront les uniformes neufs ?

Ce n'est pas pour le simple plaisir de faire de la critique que "La Patrie" attirait hier l'attention de l'échevin Saint-Denis, président de la commission de police, sur l'état de dénuement de nos braves constables.

Il y va de la dignité de la ville de Montréal que nos policiers qui ont le pénible devoir de se balader dans nos rues soient vêtus d'une manière convenable.

Un reporter de "La Patrie", pas plus tard qu'hier soir, se payait une promenade sur les rues Ontario et Craig dans la partie Est de la métropole. Chemin faisant, il jetait un regard inquisiteur sur les uniformes de nos gardiens de la paix. Il a été tout simplement scandalisé de ce que sa petite enquête lui a fait constater.

**LA DISCIPLINE**

Nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons pas ici nommer les constables qui maugréent contre les supérieurs qui les forcent de s'exhiber dans un costume dont ils rougissent. Ces policiers, s'ils étaient connus, seraient impitoyablement renvoyés.

Le policier, comme le soldat en temps de guerre, n'a jamais raison de se plaindre.

Quand le chef est content, il doit l'être.

En passant sur la rue Craig, le reporter arrête un brave constable de ses connaissances qui frôlait les maisons comme pour

**SE CACHER**

aux regards des passants.

Comment, vous êtes encore de service la nuit, demanda le journaliste en lui serrant la main.

Mais oui, toujours, mon ami, répondit le policier, je vous avoue que c'est très embêtant.

Comme tout le monde j'aimerais à avoir quelques soirées à moi, pour aller veiller avec ma femme et mes enfants, mais je ne le puis pas ajouta-t-il avec un soupir. Il me faut dormir le jour, et travailler la nuit.

Pourquoi ne le pouvez-vous pas? dit le reporter. Si je ne me trompe, chaque constable après avoir fait une semaine de service la nuit, a droit à une semaine de jour. Vous subissez probablement le châtiment de quelques graves infractions contre la discipline, ajouta le journaliste, en riant.

Mais pas du tout, monsieur, reprit vivement le bardien de la paix, piqué au vif. Allez au poste no 2, et consultez mon dossier. Je n'ai pas à me reprocher la moindre peccadille. Je porte ce bâton avec honneur, Dieu merci.

Mais voici, mon capitaine qui est un homme propre et soigneux, et qui aimerait que tous ses hommes paraissent bien, a dû me donner l'ordre de faire

**LE SERVICE DE NUIT**

jusqu'à ce que nos uniformes neufs nous soient distribués. Comme vous pouvez le constater, l'uniforme que j'ai sur le dos est loin de faire honneur à la police. La nuit ça peut toujours passer; comme dit la chanson: "La nuit tous les chats sont gris."

Le reporter prit ensuite congé du pauvre diable de constable.

Rue Ontario, il rencontra.

**UN AUTRE POLICIER**

qu'il connaissait depuis nombre d'années, ce qui lui donnait un certain droit de le taquiner quelque peu.

Et bien, la santé est toujours bonne, constable, demanda le journaliste.

Elle n'a jamais été meilleure monsieur, répondit l'agent.

Je vous pose cette question, reprit le reporter, parce que, si j'en juge par vos habits vous me paraissez avoir perdu beaucoup d'embonpoint !

Pas de mauvaise plaisanterie, M. le journaliste, je suis

**ASSEZ RIDICULE**

sans que vous me le fassiez sentir d'avantage, vous un vieil ami.

Comme vous le voyez cette défroque est démesurement grande. On m'en a affublé malgré mes légitimes protestations. Je travaille de ce temps-ci à jouer un tour à mes supérieurs. Quand

je dis, je travaille, c'est une manière de m'exprimer. Je veux dire que je me ménage le plus possible afin de pouvoir remplir cette satanée tunique. Je puis vous dire confidentiellement qu'en ces derniers temps j'ai gagné de huit à dix livres. Vous verrez dans deux ou trois mois, avec le régime que je me suis imposé, mon uniforme va m'aller comme un gant !

Le reporter n'en entendit pas plus long, et sauta dans un tramway. En mettant pied à terre, arrivé à destination, il vit un policier bien connu qui faisait sa ronde habillé.

**EN BOURGEOIS**

Vous vous moquez joliment des règlements municipaux, mon brave agent, dit le reporter en l'accostant. Un policier patrouiller en bourgeois, voilà qui dépasse les bornes de la licence. Mais vous savez bien que si le chef Legault vous rencontrait, il ne se gênerait pas pour vous coller séance tenante au moins un mois de "crossing."

L'agent éclata de rire.

Je me moque de la "crossing" pour la bonne raison que je ne suis pas en faute.

L'uniforme que l'on m'avait donné, je l'ai depuis longtemps

**JETE AU REBUT**

et en attendant que la commission de police me fasse cadeau d'un complet neuf, je suis forcé de faire mon service en bourgeois.

Avant de rentrer chez lui, notre représentant eût l'occasion de voir plusieurs constables portant des casquettes trop grandes, des pantalons trop courts, usés au fond, la tunique

**PERCEE AUX COUDES**

Et il ne put s'empêcher de faire cette réflexion que si la ville de Montréal peut se vanter de compter les plus beaux hommes du continent, dans sa force de police municipale, elle est obligée d'avouer, d'un autre côté, que ses agents sont les plus mal vêtus.

## TRAMWAY EN FEU

### Les voyageurs effrayés échappent en sautant sur la chaussée

Un accident de tramway a eu lieu hier soir sur la rue Windsor en face de l'hôtel Windsor. Le tramway 523 descendait la rue, chargé de passagers, quand le contrôleur électrique brûla avec un bruit sec. Une odeur de bois brûlé se fit bientôt sentir, et tout à coup, avant que les passagers aient eu le temps de descendre, les flammes emplirent le char, le feu surgissant à travers la trappe située au milieu du wagon. Les passagers se levèrent en poussant des cris d'effroi ; les femmes perdaient la tête et pendant quelques instants la panique paralysa les passagers qui voyaient les flammes surgir de partout.

Enfin les gens se décidèrent à sauter sur la chaussée et le tramway se vida en un clin d'œil. Il n'y eut heureusement pas d'accident et les flammes s'arrêtèrent d'elles-mêmes quand le courant fut interrompu.

Le trafic de la rue Windsor et St-Laurent a été interrompu pendant quelques minutes par cet accident.

## LA CATASTROPHE DE LITCHFIELD

### Le corps d'Ubald St Pierre arrivé hier soir à Montréal

### FUNERAILLES DEMAIN

La dépouille mortelle de M. Ubald St-Pierre, victime de la terrible catastrophe de Litchfield, est arrivée hier soir, à la gare Bonaventure par le train de Chicago. Ubald St-Pierre, était le fils unique de M. Joseph St-Pierre, épicier de la rue Mont-Royal. Il était parti la semaine dernière pour visiter l'exposition de St-Louis. Jeune, rempli de santé, comptant autant d'amis que de connaissances, il est mort sans avoir revu ceux qu'il affectionnait.

M. UBALD ST-PIERRE.

Le père de la malheureuse victime du Wabash, M. J. St-Pierre, s'était rendu hier soir à la gare Bonaventure pour attendre l'arrivée du convoi qui amenait le cadavre de son fils.

Plusieurs membres de la famille ainsi que de nombreux amis accompagnait l'infortuné père dont la douleur faisait mal à voir. Parmi ces derniers nous avons remarqué : MM. A. Favreau, E. Blouin, J. Mélançon, E. Trudeau, J. A. Plouffe, Chs. Gervais, J. B. Daoust, J. B. St-Pierre, Rosario Chagnon, J. Décary, Joseph Matte, Chs. Guérin et quelques autres.

Ubald St-Pierre fit ses études commerciales au collège St-Jean-Baptiste, où il remporta de brillants succès ; depuis près de trois ans il était employé à la maison Liddell et Lespérance.

Un grand nombre d'amis du défunt se sont présentés hier soir à la résidence de la famille St-Pierre qui a reçu beaucoup de témoignages de sympathies.

Le défunt était peut-être le jeune homme le plus avantageusement connu de tout le village St-Jean-Baptiste et sa disparition crée un vide dans les cercles de ses nombreux amis.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu demain matin.

Nous prions M. St-Pierre et sa famille d'agréer l'expression de nos plus vives sympathies dans l'affreux malheur qui vient de les frapper.

## REVUE MILITAIRE

Québec, 8.—La batterie No 1, d'artillerie de campagne, commandant major Laliberté, a été inspectée à dix heures, ce matin, au camp des ingénieurs, à Lévis par le capitaine Le Noblet Duplessis, de la garnison de Kingston.

Cette batterie fait grand honneur à la milice canadienne.

Le capitaine Duplessis repart ce soir pour Huntingdon où sa famille se trouve en ce moment.

CASTORIA.
Porte la Signature de
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

## Le " Longueuil " a un accident

### *Il accroche en passant la vergue d'une barge dont le mat s'effondre sur le vapeur*

### Explications des deux Capitaines

Un abordage a eu lieu ce matin au quai du "Longueuil", qui a failli coûter la vie à plusieurs passagers du traversier.

Le "Longueuil" arrivait à son quai, à huit heures et quart, chargé de gens s'en venant à leurs affaires. A une centaine de pieds du mouillage du steamer, la barge "Edouardina", de St-Charles, capitaine Edmond Daneault, était amarrée pour décharger sa cargaison de bois de corde. Au moment où le "Longueuil" arrivait, le "Boucherville" descendait le courant en rasant les quais. Le "Longueuil", croyant avoir l'espace suffisant pour passer entre la barge et le "Boucherville" se frôla près de la barge et se dirigea vers son quai.

Malheureusement, le courant est très fort à cet endroit et le bateau, poussé par le remous du "Boucherville",

**DERIVA SUR LA BARGE**

Il ne la frappa pas, mais la vergue du mat de la barge s'accrocha dans les piliers qui supportent le toit du navire, et dans un craquement épouvantable et aux cris d'effroi des passagers, la vergue brisa les poteaux et s'enfonça dans la cabine du commis du bord, à l'arrière, et la mit en pièces. Elle s'engagea fortement dans les bastingages et avant que le "Longueuil" ait pu s'arrêter, la barge brisa ses amarres sous la pression irrésistible du vapeur, et le mat, se brisant au-dessus du pont,

**S'EFFONDRA AVEC UN BRUIT D'ENFER**

sur le salon supérieur du "Longueuil. La toiture, le bastingage et les vitres des croisées volèrent en éclats.

Pendant une minute, il y eut à bord du "Longueuil" un commencement de panique que le sang-froid et l'énergie du capitaine Mandeville et de ses officiers surent arrêter.

Le bateau fit machine en arrière et le mât et la vergue de la barge furent

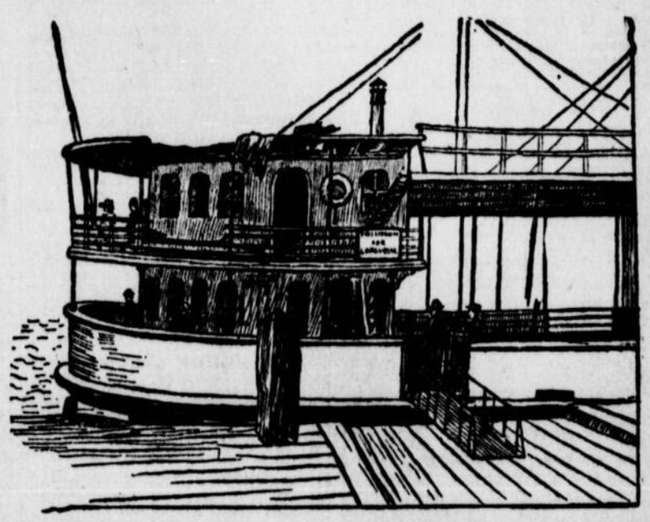

LE VAPEUR "LONGUEUIL", AVEC SON PONT SUPERIEUR EBRECHE PAR SUITE DE LA CHUTE DU MAT DE LA BARGE "EDOUARDINA"

déblayés du pont avant d'avoir fait de plus grands dommages.

Le "Longueuil" se rendit ensuite à son mouillage.

**LES DOMMAGES**

ne sont pas assez considérables pour interrompre le service du "Longueuil" et pourront facilement être réparés sur place.

**LE CAPITAINE MANDEVILLE,**

interrogé par notre représentant, a déclaré que cet accident ne serait pas arrivé si le capitaine de la barge s'était conformé aux règlements qui ordonnent aux commandants de navires de rentrer les vergues de leurs bateaux.

"Si la vergue ne s'était pas accrochée, dit-il, il n'y aurait pas eu de dommage, car mon navire avait amplement de place pour passer à l'aise."

**LE CAPITAINE DANEAULT,**

de la barge, de son côté, dit que le "Longueuil" aurait dû attendre que le "Boucherville" soit passé. La vergue du mât ne sortait que de deux pieds environ. Elle venait d'être dérangée pour permettre aux manoeuvres de décharger plus confortablement la cargaison de bois de corde.

## L'ECLAIRAGE DE LA VILLE ST-LOUIS

### Beaucoup de contribuables se déclarent mécontents du récent règlement intervenu

### *Une assemblée publique serait convoquée, où les négociateurs du règlement seraient invités à rendre compte de leur acte.*

Le nouveau contrat d'éclairage accordé par la ville St-Louis à la Compagnie Montreal Heat, Light and Power, a été signé hier par le maire Gélinas et le secrétaire Vincent, pour la municipalité, et par MM. Holt et Henshaw, pour la compagnie.

Bien que la question de l'éclairage, dans la ville St-Louis soit maintenant irrévocablement réglée, il s'en faut de beaucoup qu'on n'en parle plus dans la petite ville voisine; au contraire, les contribuables s'en occupent encore, et il s'en trouve apparemment un nombre important qui réprouvent le règlement intervenu.

**LE LITIGE**

Cette coûteuse affaire de l'éclairage du Mile-End est vieille de cinq ans environ. Il y a dix ans; la municipalité accordait à la Compagnie "Citizens" le privilège exclusif de l'éclairage de ses rues, au prix de $105 par année et par lampe. Cinq ans après mécontent du service donné par la "Citizen", le conseil passa une résolution révoquant le contrat accordé, et octroyant le même privilège exclusif de l'éclairage à la Compagnie "Royal Electric", au prix de $115 par année et par lampe. La "Citizens" refusa de s'y soumettre. Elle continua d'éclairer la ville, et à partir de ce moment jusqu'aujourd'hui, on vit les lampes briller par paires au coin des rues, la "Royal" et la "Citizens" exécutant toutes deux leur contrat.

Seulement, les notes trimestrielles vinrent aussi par paire. La municipalité refusa de payer celle de la "Citizens", et la lutte s'engagea devant les tribunaux.

La ville perdit en Cour Supérieure, gagna en appel et perdit de nouveau en cour Suprême. La ville portait le différend devant le Conseil Privé ; Mtre Bisaillon, son avocat était même rendu en Angleterre pour plaider l'affaire lorsqu'un cablogramme lui a annoncé que le litige était réglé.

**LE REGLEMENT**

Depuis deux ans, plusieurs tentatives ont été faites pour régler le différend, mais elles n'ont pas abouti.

Le règlement qui vient d'être conclu a été négocié par le maire Gélinas et de l'échevin Olivier, assistés à certaines entrevues des échevins Martel et Jubinville, et M. Walbank, pour la Compagnie "Montreal Heat, Light & Power" les compagnies "Citizens" et "Royal" étant maintenant sous le même contrôle. Les principales conditions du règlement sont :

Le Power fournira 70 lampes, au lieu de 83 actuellement disséminées deux à deux dans la ville (il n'y a qu'une lampe d'isolée) et les placera à ses frais aux endroits que désignera le conseil.

Le coût de l'éclairage sera de $75 par lampe et par an.

La ville aura le droit de se servir des poteaux de la Compagnie pour ses fils d'alarme.

La ville paie la réclamation intégrale de la Compagnie et les frais.

Ce règlement est pour 20 ans et le conseil l'a ratifié ces jours derniers.

**LE MAIRE GELINAS**

Le maire Gélinas se déclare satisfait de ce règlement, qui met fin à des procès dont on ne peut prévoir l'issue.

"Si nous étions assurés de gagner notre cause devant le Conseil Privé, nous aurions eu certes tort d'accepter ces conditions, mais si nous devions perdre, nous serions dans une position extrêmement désavantageuse pour faire des arrangements ultérieurs pour notre éclairage. Où nous en sommes, si nous payons toute l'électricité qui a été dépensée dans notre municipalité et les frais, nous avons en retour l'avantage d'un contrat évidemment bénéficiable pour les vingt ans à venir.

"D'ailleurs, il est fort difficile de négocier avec de puissantes compagnies comme le "Power". Elle ne lâchent pas facilement ce qu'elles espèrent obtenir.

"Dans notre cas, les directeurs du "Power" refusaient catégoriquement de se désister d'une partie de leur réclamation ; il fallait pour qu'ils pussent présenter un rapport de bonne allure aux actionnaires, qu'ils fussent en état de dire : " Nous avons été payés intégralement".

"Ils se montraient moins intraitables pour l'avenir, et ont compensé leurs exigences en nous accordant des taux beaucoup plus bas dans le nouveau contrat".

**LA CRITIQUE**

Beaucoup de contribuables jugent que le règlement intervenu ne pouvait être plus désavantageux. Résolus à payer la réclamation entière de la Compagnie et les frais, disent-ils, ce qui fait une somme de 835,000 probablement, nous n'avions plus rien à perdre et mieux valait attendre la décision du Conseil Privé, après avoir au surplus fait tous les frais pour y porter notre cause, après y avoir même envoyé notre avocat.

Certains affirment aussi que si les négociations avaient été conduites plus adroitement par les représentants de la ville, la compagnie d'éclairage eût été bien aise de faire des concessions et d'en rabbattre de sa réclamation, pour ne pas encourir le risque de tout perdre au Conseil Privé.

On assure que certains importants contribuables de la ville de Saint-Louis vont convoquer une assemblée publique à laquelle les négociateurs du règlement seront invités à venir expliquer pourquoi et comment ils n'ont pu obtenir des conditions plus acceptables de la compagnie, et quelles raisons ont poussé le conseil à accepter un règlement qu'ils considèrent comme une absolue défaite.

## LES EXAMENS DU BARREAU

### Candidats admis à la pratique

(Correspondance spéciale)

Québec, 8—L'examen oral des aspirants à la pratique, comme avocats, a commencé, ce matin à 10 heures.

A midi et demi les candidats dont les noms suivent avaient été définitivement admis et assermentés:

MM. E. J. Angers, Eugène Audet, Omer Bérubé, Armand Boily, Henri Boivin, Romulus Cloutier, Ludger Codelecq, William U. Colton, Jules Desmarais, Anthime Drouin, Fortin, Nap. Francœur, Horace Gagné, Ernest Gagnon, fils de l'ancien shérif.

Il y a 33 aspirants à la pratique qui ont réussi dans leur composition sur 44. Onze ont été refusés.

Voici les noms des aspirants à l'étude qui ont passé les examens de rigueur avec succès et ont été admis.

Lettres et sciences: MM. Joseph Henry Dillon, J.-Baptiste Mathieu.

Sur les lettres: MM. J. P. Léopold Barry, Edgar Laliberté, G. S. McFadden.

Sur les sciences: MM. A. M. Déchêne, Jules Gobeil, O. Ant. Lamothe, Adolphe Olivier, J. D. Léo. Sabourin.

Ont été admis comme bacheliers sur présentation de diplômes: MM. Eugène Réal Angers, F. C. J. Marius Barbeau, Henry Wilfrid Francis Bovey, Oscar Coderre, Philippe Desroches, Alcidas Alias Phélias Gaudet, Ernest Guilbaud, Arthur Lefebvre, Théophile Macek, J. Alp. Metayer, Chs. Emile Monty, Philibot Papineau, Jules Rutaud, Guillaume St-Pierre.

## St Janvier

(Correspondance spéciale)

Desjardins, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un charmant petit garçon, arrivé dimanche le 3 juillet, et qui a reçu les prénoms de Eugène Dieudonné Armand.

Parrain, M. Dieudonné Lorrain, marraine, Melle Eugénie Desjardins, maîtutrice de Saint-Janvier.

Nos plus sincères félicitations.

L'Huile d'Olive d'Adolphe Paget, Marseille, est recherchée par les vrais gourmets.

## L'ACCIDENT DE ROCKFIELD

### Bouthillier allait rejoindre sa femme à la Cote St Paul lorsqu'il a été tué

### Enquete du coroner et verdict

Les circonstances qui ont entouré la mort de M. J.-Bte Bouthillier, qui a été écrasé à mort avant-hier soir, à Rockfield, sont maintenant connues. A l'enquête que le coroner MacMahon a tenue, ce matin, à la morgue, les jurés suivants ont été assermentés :

Adrien Henry, 240 Lagauchetière,
Henri Sarvie, 9 ruelle Dufresne.
Odilon Dupuis, 406 Wolfe.
Eugène Gorie, 3 Jubilé. 6
Ulric Morin, 39 Cadieux.
Arthur Morin, 39 Cadieux.
Frank Delorme, 111a Wolfe.
Auguste Charette, 49 St-Louis.
Jean Villemarie, 318 St-Hypolite.
Siméon St-Arnault, 23 Bishop.
Nap. Lajoie, 152. Notre-Dame.
Alfred Dubé, 6 rue Simard.
Alfred Lecour, 80 Dumont.
Auguste Cadieux, 167b Hôtel de ville.

**Mme J. B. BOUTHILLIER**

Le témoignage de Mme Alexina Binette, épouse du défunt, nous explique pourquoi le défunt était à l'endroit de l'accident.

Venue en ville la veille, Mme Bouthillier s'était rendue chez son frère, M. Auguste Clermont, de St-Henri. Mercredi matin Mme Bouthillier se rendit à la Côte St-Paul chez l'une de ses sœurs. Dans l'après-midi du même jour le défunt, son mari, partit de chez M. Clermont pour aller la rejoindre. Mais avant de partir Bouthillier laissa à la maison tout l'argent qu'il possédait, et ne prit avec lui qu'une passe de chemin de fer qui se trouvait dans la sacoche de sa femme. La route à suivre pour se rendre à la Côte St-Paul n'était pas connue du défunt, vu qu'il n'avait fait ce voyage qu'une fois.

Le mari du témoin qui avait déjà souffert de maladies mentales n'avait jamais, cependant, menacé de mettre

M. JEAN-BAPTISTE BOUTHILLIER.

fin à ses jours. Il était en bonne santé; sa vue était bonne et il entendait bien.

**M. AUGUSTE CLERMONT**

résidant au no 1092 rue St-Antoine est le beau-frère du défunt. C'est de sa résidence que Bouthillier est parti pour se rendre à la Côte St-Paul. Vers 4.30 heures de l'après-midi le défunt est parti en disant qu'il allait retrouver sa femme à la Côte St-Paul. Le témoin l'a vu se diriger vers la rue Notre-Dame comme si son intention eut été de prendre la tramway.

**M. ARMSTRONG SCOTT**

de Brockville, est le mécanicien, qui était en charge de la locomotive qui a frappé l'infortuné Bouthillier. L'accident a eu lieu à 6.45 heures. Le convoi se dirigeait vers l'ouest. Le conducteur arriver à la gare de Rockfield il a aperçu, à une distance d'une longueur de dix chars, un homme qui marchait sur l'autre voie. Lorsque le convoi fut tout près de cet homme, celui-ci voulut traverser la ligne sur laquelle venait le train.

A ce moment il vit le défunt la figure tournée vers la locomotive. Le témoin ne peut dire si l'homme est tombé en voulant traverser la voie. Les signaux ordinaires avaient été donnés, il faisait encore très clair, mais le défunt n'a semblé avoir connaissance de la venue du train. Malgré tous les efforts il eut été impossible de ne pas frapper cet homme.

D'autres témoins qui étaient sur la locomotive au moment de l'accident, déclarent que les signaux d'alarmes ont été donnés.

Après que le coroner eut résumé les témoignages, le jury s'est accordé pour signer le verdict suivant :

"Que J. B. Bouthillier est mort dans la paroisse de Lachine après avoir été frappé par une locomotive du Grand Tronc alors qu'il est tombé ou s'est jeté sur la voie comme la locomotive arrivait. L'accident est entièrement dû à l'imprudence de la victime qui était une personne ne jouissant pas de toute sa raison."

## ON LE CROIT NOYE

### INQUIETANTE DISPARITION D'UN CITOYEN DE ST-FRANCOIS

(Correspondance régulière)

Terrebonne, 8 — M. Cyrille Lapointe de St-François de Sales, est disparu depuis trois semaines, et on n'en a pas entendu parler depuis. Un matin, quoique très fatigué, il s'avisa de traverser en chaloupe la rivière entre Terrebonne et St-François de Sales. La chaloupe fut trouvée depuis au pont de bois du village Terrebonne. Elle était vide.

Sa famille le croit noyé.

# LA GRANDE JOUTE DE DEMAIN

## Lord Minto, l'hon. R. Préfontaine et son honneur le maire Laporte y assisteront

### VICTOIRE DES SHAMROCK DE L'OUEST

C'est dommage que les Brantford soient obligés de s'en venir ici pour jouer leur seconde partie avec les Shamrock. Ils sont si bien tâchés à Vaudreuil!

Depuis qu'ils ont pris possession de la ferme Sadler, ils emploient leur temps si agréablement qu'ils donneraient bien cher pour gagner leur seconde partie afin d'en jouer une troisième, ce qui nécessiterait au moins une autre semaine de repos.

Pas n'est besoin de dire qu'ils se sont préparés en conséquence pour en arriver à ce résultat. Tous les jours, aussitôt le soleil à demi disparu, ils se sont livrés à une pratique ardue.

Les Shamrock de leur côté font les choses pratiquement. Peu de bruit mais beau coup de besogne.

On parlait hier de substituer Hogan et Kenny à Hennessy et Valois. Il n'est plus question de ce changement et il est plus que probable que l'équipe sera encore la même que celle de vendredi dernier.

A tout événement, les deux clubs se feront une lutte à outrance, car de ce résultat dépendra leurs chances de succès.

On n'a pu s'entendre encore sur le choix de l'arbitre. Cependant il est plus que probable que ce sera encore M. Joe. Lally, de Cornwall.

Ce monsieur connait parfaitement les règles de la C. L. A., et nous ne voyons pas pourquoi on irait chercher dans Ontario un homme qui ne ferait pas mieux que lui.

La balle sera placée entre les crosses des joueurs du centre, par l'Honorable Raymond Préfontaine, qui sera assisté de Son Honneur le Maire Laporte.

Lady Minto sera probablement présent à la joute et occupera une place d'honneur au centre de l'estrade.

### LES WINNIPEG VAINQUEURS

Les Shamrock de Winnipeg sont allés se faire la main à Chicago en attendant leur prochaine partie avec nos champions locaux. Là ils ont rencontré les Chicago Calumet et en un tour de bras ils leur ont démontré qu'il ne faisait pas bons de se mesurer contre des artistes. Les Shamrock en bons enfants qu'ils sont tous, laissèrent leurs adversaires compter les deux premiers points. Après leur avoir mis l'eau à la bouche, ils se mirent de la partie et massacrèrent leurs bons amis.

Après une heure et demie de jeu, ils avaient compter 12 points à 4. Les équipes étaient les suivantes :

| Calumets | Positions | Shamrock |
|---|---|---|
| Young | Goal | Cloutier |
| Collins | Point | Cattanach |
| Stephenson | C.-Point | Flett |
| Heaton | Défense | Jamieson |
| Donnelly | Défense | Bretz |
| Mulligan | Défense | Blanchard |
| Morrison | Centre | Ladlaw |
| Rubridge | Centre | Innis |
| Barrett | Home | Pentland |
| Sewell | Home | Lyle |
| Culbertson | outside | O'Brien |
| Wood | Inside | Burns |
| | Capitaine | Orris |

# LA RAME

### SCHOLES A TORONTO

Toronto, 5 — La victoire de Lou Scholes sur tous ses concurrents anglais champions et exchampions, fait le sujet de toutes les conversations. On attend ici avec beaucoup d'impatience l'arrivée du nouveau champion rameur du monde entier afin de lui faire une réception monstre digne de l'honneur qu'il a conquis en dépit de toutes les difficultés qu'il avait à surmonter.

Le maire a ordonné de hisser les drapeaux sur les bâtisses de la ville en l'honneur de Scholes. On a commencé les préparatifs de réception au vainqueur à son retour.

A son arrivée, le champion continuera à s'entraîner car il devra participer aux courses du Canadian Henley qui auront lieu à Ste-Catherine les 5 et 6 d'août. Ce sera une puissante attraction.

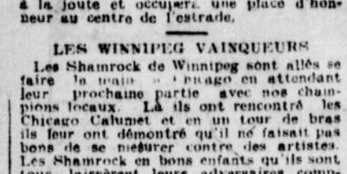


### LA LUITE DE CE SOIR

C'est ce soir au théâtre National qu'aura lieu la grande lutte à bras le corps au genre graeco romain, entre Jim Parr d'Angleterre et Emile Maupas de France.

Comme c'est un événement international, tous Anglais comme Français devraient se faire un devoir d'aller encourager les leurs.

## LE CROQUET

LIGUE NATIONALE DE CROQUET.—Les équipes

Voici le rapport des parties de croquet jouées dimanche dernier, sur le terrain du club Ste-Marie :

LIBERAL VS STE-MARIE

| Libéral. | Ste-Marie. |
|---|---|
| Leroux | Béchard. |
| Valiquette | Savard. |
| Guénette | Leclerc. |
| Lecombe | C. Martin |
| Dass | J. Aubry. |
| H. Paquette | J. Bleau |
| Parties | Gagnées par |
| 1 | Ste-Marie. |
| 2 | Ste-Marie. |
| 3 | Libéral. |
| 4 | Libéral. |
| 5 | Libéral. |
| 6 | Libéral. |

Dimanche, 10 juillet :

Lafontaine vs Montréal. St-Denis vs Fullum.

2e EQUIPE. Dimanche, 10 juillet :

St-Denis vs Lafontaine. Montréal vs Ste-Marie.

### LES MASCOTTE A L'OEUVRE

Demain après-midi, les Mascotte iront à Ottawa où ils joueront contre le club local. Dimanche ils seront ici et recevront la visite des St-Hyacinthe avec qui ils joueront une partie de ligue. Les Mascotte auront Pete Laurin au "short" en place de M. Mann qui a été renvoyé.

### UN DEFI AUX JEUNES

Les jeunes Martin lancent un défi aux Jeunes Ottawa pour une partie de baseball qui sera jouée samedi après-midi : 2 heures précises, sur le Parc Lafontaine.

Pour toute information s'adresser à Alb. Beaudoin, capitaine 344 rue Montcalm.

### ST-VINCENT VS TERREBONNE

Terrebonne recevra, dimanche, le 10 courant, la visite des St-Vincent.

Ces deux clubs n'ayant encore subi aucune défaite depuis le commencement de la saison, la joute promet d'être l'une des plus intéressantes qui se soient vues à Terrebonne, et les amateurs partisans du club local espèrent n'avoir point à rougir devant les visiteurs étrangers qui sont attendus en foule.

NAZALINE - CHRETIEN - ZAUGG

La fièvre de foin, les maux de tête causés par le rhume de cerveau et le catarrhe seront guéris par la

NAZALINE - CHRETIEN - ZAUGG

Chez tous les pharmaciens

# APRES LE TRAVAIL LE REPOS

## Montréal gagne hier sur Buffalo et se repose aujourd'hui jusqu'à demain

### LA JOUTE MASCOTTE-SAINT-HYACINTHE

Nous nous réjouissons d'autant plus de la victoire des Montréal qu'elle a été remportée sur le club tenant la tête de la ligue. Ceux-ci sont assurément les meilleurs joueurs qu'il y a dans la ligue de l'Est. Cependant, ils ne sont pas considérés comme invincibles et les Montréal nous l'ont prouvé hier.

Ca leur a pris du temps, mais ils ont tout de même réussi. La joute fut superbe et son résultat fut douteux de la première inning à la dernière. Ici, en présence de tour leurs supporteurs, les Montréal gagnent 4 fois sur cinq. Que les Buffalo se rassurent. Ils ont pu en décrocher une, mais nous sommes portés à croire que ce sera tout. La victoire d'hier met les Montreal en quatrième position ex aequo avec les Newark. Quant aux Buffalo, leur situation est de plus en plus critique. Baltimore monte toujours et les voilà maintenant en tête avec Buffalo ayant chacun 607.

La joute d'hier commença favorablement pour Buffalo, ceux-ci réussissant à compter un point. Les Montréal vinrent à leur tour au bâton, mais ne purent rien faire. Durant les 2, 3 et 4e innings, nos gars comptèrent 3 points.

Buffalo compte dans la cinquième. Kissinger est retiré d'une façon brillante par Yeager à Clancy ; McAllister frappe un coup simple, avançant au second sur la mort de Clymer. Hartman à Clancy ; McAllister vole son troisième but, et entre sur le trois buts de Courtney ; ce dernier continuant sa course au "home" Yeager ayant mal lancé la balle à Hartman, mettant le score égal. Pour Montréal, Joyce frappe un coup simple, est sacrifié au second par Hoffman ; McMann reçoit un passeport, mais les deux frappants suivants ne peuvent rejoindre la balle.

Dans les deux innings suivantes personne ne put compter. Montréal gagne la partie dans la huitième ; Buffalo fut retiré par ordre. Avec un x de retiré, Clancy frappe la balle dans la direction de l'Arena, pour trois buts, et entrant sur le deuxième couple simple de Yeager, les deux suivants étant retirés sans autre dommage.

Buffalo tenta un dernier effort dans la dernière inning : Avec deux hommes de retirés, Barry, qui frappe pour Kissinger, fait un coup simple ; McAllister a son but sur quatre mauvaises balles, mais Clymer retira le troisième homme.

Aujourd'hui est une date ouverte pour Montréal. Comme les deux clubs n'ont pas de partie remise, les amateurs sont obligés d'attendre à demain pour voir gagner leurs favoris. Notre club court maintenant une grande chance de mettre la majorité des parties à son crédit.

### LIGUE DE L'EST

MONTREAL

| | Ab. | R. | H. | Po. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Walters, c.f. | 4 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Clancy, 1b. | 3 | 2 | 2 | 18 | 0 | 0 |
| Yeager, s.s. | 4 | 0 | 2 | 0 | 3 | 1 |
| Atherton, 2b. | 3 | 1 | 4 | 1 | 5 | 1 |
| Partman, 3b. | 5 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Joyce, l.f. | 3 | 0 | 2 | 3 | 0 | 0 |
| Hoffman, r.f. | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| McManus, c. | 3 | 0 | 1 | 6 | 1 | 1 |
| Pappalau, p. | 4 | 1 | 0 | 0 | 5 | 0 |
| Total | 36 | 4 | 13 | 27 | 15 | 3 |

BUFFALO

| | Ab. | R. | H. | Po. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| McAllister, c.f. | 4 | 2 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Clymer, l.f. | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Courtney, 3b | 4 | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 |
| Grimshaw, 1b | 2 | 0 | 1 | 9 | 0 | 0 |
| Delahanty, r.f. | 4 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| Laporte, 2b | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Natress, s.s. | 3 | 0 | 1 | 1 | 4 | 0 |
| Shaw, c. | 4 | 0 | 0 | 5 | 0 | 0 |
| Kissenger, p. | 3 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 |
| xBarry | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Totals | 31 | 3 | 6 | 24 | 10 | 2 |

(x) Frappa pour Kissinger à la neuvième inning.

Score par inning :—

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| Montréal 01110001x— | 4 | 13 | 3 |
| Buffalo 10020000— | 3 | 6 | 2 |

SOMMAIRE

Coups bons pour 2 buts, Atherton ; Pour 3 buts, Clancy, Natress, Courtney. Ruts sur 4 balles, de Pappalau 4 ; de Kissinger 2 ; struck out, par Pappalau 3, par Kissinger 2 ; Ass. 1,000.

Durée de la partie : 1.50.

Umpire, Kelly.

A Toronto :—

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| Toronto 00000200— | 2 | 4 | |
| Rochester 11200010— | 5 | 8 | 1 |

Batteries : Falkenberg et Raub ; Schultz et McCauley. Ass. 1200.

Umpire, Egan.

A Providence :—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Providence 00000004— | 4 | 7 | 3 |
| Newark 00000012— | 3 | 7 | 1 |

Batteries — Puttmann et Beville ; Pardee et Lynch. Ass 1500.

Umpire Callahan.

A Baltimore :—

La partie Jersey-City-Baltimore n'a pu avoir lieu à cause de pluie.

POSITION DES CLUBS

| | Gag. | Perd. | Perc. |
|---|---|---|---|
| Buffalo | 34 | 22 | .607 |
| Balt more | 34 | 22 | .607 |
| Jersey-City | 33 | 23 | .589 |
| Montréal | 28 | 27 | .491 |
| Newark | 28 | 29 | .491 |
| Toronto | 27 | 31 | .466 |
| Providence | 25 | 30 | .455 |
| Rochester | 16 | 39 | .291 |

LIGUE AMERICAINE

New-York :—

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| New York 000100000 | | 1 | 5 | 2 |
| Boston 00020101 0 | | 4 | 9 | 2 |

Batteries: Cheabro et McGuire; Gibson et Farrell.

Umpires : Sheridan.

Assistance, 1,566.

A Saint - Louis—

| | | | |
|---|---|---|---|
| St Louis 000 | 0 | 0 | 4 0 |
| Chicago 000100000 | 1 | 4 | 1 |

Batteries: Sudhoff et Sugden ; Owens et Sullivan.

Umpire, O'Loughlin.

Assistance, 1,800.

A Cleveland :—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cleveland 20001100x | 4 | 5 | 0 |
| Détroit | 2 | 7 | 3 |

Batteries : Goss et Bemis ; Mullin et Wood.

Umpire, Connolly.

Assistance, 2,648.

POSITION DES CLUBS

| | Gag. | Perd. | P. C. |
|---|---|---|---|
| Boston | 43 | 22 | .662 |
| New York | 40 | 24 | .625 |
| Chicago | 35 | 28 | .588 |
| Cleveland | 33 | 27 | .550 |
| Philadelphie | 32 | 31 | .508 |
| St. Louis | 27 | 34 | .443 |
| Détroit | 27 | 36 | .429 |
| Washington | 11 | 51 | .177 |

LIGUE NATIONAL

POSITION DES CLUBS

| | Gag. | Perd. | P. C. |
|---|---|---|---|
| New-York | 49 | 17 | .742 |
| Chicago | 38 | 26 | .594 |
| Cincinnati | 36 | 27 | .571 |
| Pittsburg | 35 | 30 | .547 |
| St-Louis | 33 | 31 | .516 |
| Brooklyn | 28 | 42 | .400 |
| Boston | 26 | 42 | .382 |
| Philadelphie | 16 | 47 | .254 |

## Portneuf

(Correspondance spéciale)

Portneuf, 8. — Nos cultivateurs ont commencé leur récolte de foin, qui sera abondante.

Il y aura aussi beaucoup de légumes.

—On se demande encore si nous aurons des religieuses pour enseigner. Aucune institutrice n'a été engagée.

—Les réparations à notre presbytère achèvent.

—La vente des bancs a eu lieu dimanche dernier à la sacristie.

# LES COURSES AUX ETATS-UNIS

## Résultats des réunions d'hier à Brighton, Harlem, Fort Erié et St Louis

### AUTRES COURSES

LES COURSES A TERREBONNE.

Voici le rapport des dernières courses qui ont eu lieu à Terrebonne avant-hier :—

CLASSE 2.20

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Nelly Wilks, J. O'Conner | 1 | 1 | 2 | 3 | 1 |
| Highling Fling, Michaud | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 |
| Willing Boy, G. Dépatie | 3 | 3 | 3 | 1 | 3 |
| Lighting, F. St-Vincent | 3 | 4 | 4 | 4 | 4 |

Temps : 2.30, 2.28, 2.28 1-4, 2.30 1-4, 2.28 1-2.

CLASSE 2.24

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Dr Bolus, F. St-Vincent | 1 | 3 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Highling Fling, T. Michaud | 2 | 2 | 1 | 1 | 3 | 2 | 2 |
| Miss Dainty, H. Masson | 3 | 1 | 3 | 3 | 1 | 3 | 3 |

Temps : 2.30, 2.30 1-2, 2.29 1-4, 2.31, 2.32, 2.32, 2.33 1-2.

FREE FOR ALL

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nelly Wilks, J. O'Conner | 1 | 1 | 1 |
| Willing Boy, J. Dépatie | 2 | 2 | 2 |
| Lanting, F. St-Vincent | 3 | 3 | 3 |

Temps, 2.32 1-2, 2.32, 2.29

A SEAFORTH

Seaforth, 9 — Le dernier jour des courses a été magnifique. Captain Sphinx a brisé le record canadien d'une piste d'un demi-mille.

CLASSE 2.35 TROTTEURS.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| West Points, D. McEwen London | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Dan H., M. Hopkins, Détroit | 4 | 4 | 3 | 3 | 1 | 2 |
| Géo. Stevens, M. Gordon Hamilton | 2 | 1 | 1 | 2 | 4 | 0 |
| Sarah Hamlin, M. MacHann, Mitchell | 3 | 3 | 4 | 4 | 3 | |

Temps, 2.29 1-4, 2.22 1-4, 2.28 1-4, 2.29 1-4, 2.36.

CLASSE 2.14 AMBLEURS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Wisdom, F. Liebler, Tavistock | 1 | 1 | 1 |
| Gypsey Girl, A. Kennedy Toronto | 2 | 2 | 2 |
| Hal Patson, Sydenham Stock Farm | 3 | 3 | 3 |
| Spinz B., DG. Powell, Orillia | 4 | | |

Temps : 2.15 1-2, 2.15, 2.16 1-2.

FREE FOR ALL.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Capt hins, D. Hopkins, Détroit | 1 | 1 | 1 |
| Darkey, J. Swartz, Wingham | 2 | 2 | 2 |
| Cleopatra, D. Mahon, London | 3 | 3 | 3 |

Les prochaines courses du circuit canadien auront lieu à Goderich, les 13 et 14 juillet.

A FORT ERIE

Fort Erié, 8.

QUATRIEME COURSE, 7 FURLONGS—2 ANS.

| | | |
|---|---|---|
| Zarkee, 115 | Romanelli | 1 |
| Lonspur, 105 | Trenbol | 2 |
| Sapper, 112 | Groghan | 3 |

Temps, 1.32 3-4

DEUXIEME COURSE, 5 FURLONGS. — 2 ANS.

| | | |
|---|---|---|
| Oddelette, 96 | Richsteiger | 1 |
| Bazil, 111 | Johnson | 2 |
| Handy Bill, 107 | Daly | 3 |

Temps, 1.05 1-4

TROISIEME COURSE, 6 FURLONGS.—3 ANS ET PLUS

| | | |
|---|---|---|
| Minotaur, 115 | Aker | 1 |
| James F., 99 | Wilkins | 2 |
| Albula, 117 | Minder | 3 |

Temps, 1.16 1-4

QUATRIEME COURSE, 4 1-2 FURLONGS, 2 ANS

| | | |
|---|---|---|
| All Blue, 102 | Richsteiger | 1 |
| Miss Morgan, 115 | Croghan | 2 |
| Maggie Mackey, 110 | Trenbel | 3 |

Temps, 58 1-2

CINQUIEME COURSE, MILLE ET 1-8 8 ANS.

| | | |
|---|---|---|
| Florizel, 89 | Richsteiger | 1 |
| Briers, 97 | Romanelli | 2 |
| Water Tower, 106 | Carrier | 3 |

Temps, 1.58 1-2

SIXIEME COURSE, 6 FURLONGS.—3 ANS.

| | | |
|---|---|---|
| Bank Street, 109 | Munro | 1 |
| Siturian, 103 | C. Smith | 2 |
| The World, 100 | Croghan | 3 |

Temps, 1.18.

A ST-LOUIS

St-Louis, 8.— Première course, 4 1-2 furlongs :—

| | | |
|---|---|---|
| Fruit | 99, Rayner | 1 |
| Darthula | 102, D. Austin | 2 |
| Abelard | 105 W. Fisher | 3 |

Temps : 57 3-4.

Deuxième course, mille et 20 verges :

| | | |
|---|---|---|
| Miss Betty | 90, W. Davis | 1 |
| Regina D. | 97, H. Anderson | 2 |
| George Vivian | 97, Barron | 3 |

Temps : 1.47.

Troisième course, 8 furlongs :—

| | | |
|---|---|---|
| Red Leaf | 105, Troxler | 1 |
| Braden | 108, D. Austin | 2 |
| Garrett Wilson | 106, H. Anderson | 3 |

Temps : 1.04.

Quatrième course, 1 1-16 milles :—

| | | |
|---|---|---|
| Flying Torpedo | 105, H. Anderson | 1 |
| Warta Niche | 108, J. Booker | 2 |
| Jack Young | 106, D. Austin | 3 |

Temps : 1.50 3-4.

Cinquième course, 1 1-4 milles :—

| | | |
|---|---|---|
| Goo. Goo | 95, Rice | 1 |
| Caithness | 97, W. Davis | 2 |
| Southbreeze | 97, Nicol | 3 |

Temps : 2.13 1-2.

Sixième course, 6 furlongs :—

| | | |
|---|---|---|
| J. O'Neill | 91, Nicol | 1 |
| Joe Goss | 104, Ivers | 2 |
| Martius | 103, Foley | 3 |

Temps : 1.16 1-2.

A BRIGHTON BEACH

New-York, 8.—Première course, 6 furlongs.—Blue Coat, 102, Cochran, gagne ; Martha German, 94, W. Hennessey, second ; Fleur de Marie, 98, Cormack, troisième. Temps : 1.15 2-5.

Seconde course, 6 furlongs.—Mineola, 106, Hildebrand, gagne ; Jocund, 108, O'Neil, second ; Et Tu Brute, 108, Phillips, troisième. Temps, 1.14 4-5.

Troisième course, handicap, 1⅛ mille.—Hurt Park, 122, Martin, gagne ; Himself, 94, D. O'Connor, second ; Jack Ratlin, 90, Wood, troisième. Temps, 1.54.

Quatrième course, Atlantic stakes, 6 furlongs. Carrie Jones, 94, Crimmins, gagne ; Linnett, 109 ; Cochran, second ; Gold Ten, 98, Travers, troisième. Temps, 1.16 1-5.

Cinquième course, 1 mille et 1-16.—Jane Holly, 101, Hildebrand, gagne ; Ben MacDhui, 108, Martin, second ; Garniah, 98, Travers, troisième. Temps, 1.49.

Sixième course, 1 1-16 mille.—Sonoma Belle, 105, Cochran, gagné ; Marmee, 105, Redfern, second ; Persistence, H., 110, Wonderly, troisième. Temps, 1.50.

A HARLEM

Chicago, 8.—Première course, 4½ furlongs.—Frances Dillon, 107, Helgesen, gagne ; Rain Witch, 113, Feitch, second ; Effie M., 118, Rutter, troisième. Temps, 58 3-5.

Deuxième course, 6 furlongs.—The Mighty, 108, Helgesen, gagne ; Atlantic, 100, W. Knapp, second ; Sad Sam, 111, Sherwood, troisième. Temps, 1.17 2-5.

Troisième course, 7 furlongs.—Clifton Forge, 98, Feicht, gagne ; Phil. Finch, 109, Oliphant, second ; Brazy, 104, W. Knapp, troisième. Temps, 1.30 2-5.

Quatrième course, mille.—Fonsolucs, 101, Auchon, gagne ; Birch Broom, 102, Helgesen, second ; Foncasta, 96, W. Knapp, troisième. Temps, 1.44.

Cinquième course, 5½ furlongs.—Flaxman, 113, Greenfield, gagne ; Ivan the Terrible, 108, McIntyre, second ; Gold Enamel, 110, Pollock, troisième. Temps, 1.10 3-5.

Sixième course, 1⅛ mille.—Black Wolf, 93, Pierratt, gagne ; Harrison, 107, Larsen, second ; Valeat, 103, Prior, troisième. Temps, 2.28 2-5.

## Shawinigan Falls

### Election contestée

(Correspondance spéciale)

Shawinigan, 8. — L'élection de M. Beaudry Léman est contestée par M. Benoit qui réclame le siège.

LA CHAUSSURE "INVICTUS"

$4.00 $5.00 $6.00

20% D'ESCOMPTE SUR TOUS LES SOULIERS BAS ET OXFORDS

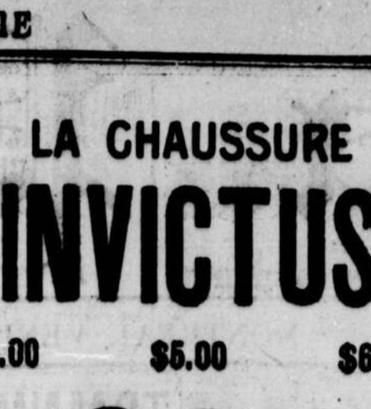

CES SOULIERS BAS SONT DANS TOUS LES CUIRS TELS QUE LE VEAU IMPORTE DE RUSSIE, VEAU EMAILLE, VEAU VERNI FRANCAIS, POULAIN VERNI, CHEVREAU VERNI, VEAU BOY VEAU VELOURS, CHEVREAU VICI, CANEVAS BLANC, ETC., DANS TOUS LES DERNIERS STYLES ET FORMES ET CHAQUE PAIRE EST DE LA

CELEBRE MARQUE

20% "INVICTUS" 20%

THE "INVICTUS" SHOE STORE

249 Rue St-Jacques.

(VIS-A-VIS LE RESTAURANT OTTAWA)

MONTREAL, CAN.

## Bravo ! Atherton

### Notre Capitaine nous trouve un joueur épatant au second but.

*Un téléphone de Charles Atherton, reçu ce matin, à 10 heures, nous apprenait que l'infatigable Capitaine avait enfin trouvé "l'article."*

*Depuis le début de la saison, il était à la recherche d'un joueur de second but, mais par malheur, malgré les fortes sommes offertes, il ne put jamais réussir à rencontrer son homme. Or, hier soir, il recevait par télégramme, la nouvelle que le fameux Dyer du Club Norwich, de la ligue du Connecticut, consentait à venir jouer pour les Montreal. Aussitôt, Atherton répondit et quelques heures après Dyer partait pour Montréal.*

*Ce brillant joueur est renommé pour son jeu superbe comme second but. Au bâton, il avait, il y a quinze jours, un pourcentage de 381.*

*Avec une semblable acquisition, les Montreal sont certains d'arriver champions.*

## Valleyfield

### La fermeture de bonne heure

Valleyfield, 8.—La dernière assemblée du conseil n'a pas eu lieu faute de quorum. Les conseillers présents ont ajourné au 29 juillet.

—M. O. P. Prieur, de la maison Leduc et Prieur, marchands de nouveautés, est à faire signer par tous les marchands de la ville une requête demandant la fermeture de bonne heure, des magasins.

S'il y a une fête dans la semaine, les magasins resteront ouverts la veille de la fermeture. Dans les semaines de paie, la fermeture se fera les mercredis, jeudi, vendredi. Cette entente entre les marchands sera pour les deux mois de chaleurs, juillet et août. Cette demande faite par un patron est naturellement très bien vue des commis, qui pourront prendre un peu d'exercice et de bon air, tous les soirs.

# LA SITUATION A SYDNEY

### LES GREVISTES SONT PAISIBLES ET LES TROUPES SONT MECONTENTES DES PROVISIONS FOURNIES.

Halifax, 8.—Le plan de campagne des mineurs est de ne donner aucune opportunité aux autorités de lire le Riot Act, de rester inactifs et de fatiguer ainsi les troupes. La tranquillité règne partout et cent hommes ont pu aller à l'ouvrage hier sans être molestés.

Les troupes sont mécontentes de la nourriture qui leur est fournie.

Les négociations pour en arriver à un règlement des difficultés ont fait peu de progrès.

Orgues à bon marché

Nous avons quarante-et-une excellentes orgues de seconde-main, que nous vendrons à des prix ridicules dans le but de faire de la place pour notre département de pianos qui progresse toujours. Elles sont toutes en bon ordre et entièrement garanties. Prix depuis $20.00 en montant, C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine. 4-6-8-11-13-15

### CONCERT EN PLEIN AIR

Au Sault au Récollet

L'association Athlétique du Sault au Récollet, donne, samedi prochain, 9 courant, à 8.30 heures p.m., un grand concert en plein air au Parc Visitation, terminus de la ligne des chars.

Comme toujours, le succès ne manquera certainement pas à cette fête champêtre car l'Association du Sault au Récollet ne ménage rien pour mettre ce concert sur un pied d'égalité avec ceux des années passées, ce qui n'est pas peu dire.

Plusieurs artistes distingués figurent sur le programme et nul doute qu'une soirée sous les bois magnifiquement décorés et illuminés, au bord d'une rivière enchanteresse ne laisse pas de charmer au plus haut degré.

Les chars du Park & Island quittant la rue Craig toutes les demi-heures conduisent directement au club.

L'Huile d'Olive d'Adolphe Puget, Marseille, est la seule qui soit recommandable. jne

Le Chocolat au lait FRY est à la fois appétissant, nourrissant et apprécié des connaisseurs, exigez-le de votre épicier. D. Masson & Cie., Agents, Montréal. jne...

SERIES POUR LA COUPE MINTO

Brantford vs Shamrock

(Champions C. L. A.) (Champions du Monde.)

Terrain du S. A. A. A. Samedi 9 Juillet, 1904

Balle lancée à 3 heures p. m. Beau ou mauvais temps, on jouera.

Admission générale :

Entrée Sud, 25 cts ; Entrée rue St-Denis, 35 cts ; Entrée rue St-Laurent, 50 cts ; Sièges réservés sur la grande estrade, 75 cts. ; Sièges réservés en vente chez Brennan Bros., rue Sainte-Catherine ; John T. Lyons, angle des rues Craig et Bleury ; Thomas Davis, angle des rues Bleury et Sainte-Catherine, John Tucker, rue McCord ; F. Maguire, Sq. Chaboillez, et au bureau de la succursale du "Star". Passes des membres suspendues pour cette partie.

W. J. McGEE, Sec. Hon. S. L. C.

114-1

The Colonial Bleaching & Printing Company, Limited,

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende semi-annuel au taux de six pour cent par année a été déclaré sur le capital-actions payé de cette compagnie et que des chèques de paiement seront envoyés par la poste, vendredi, le 15 juillet prochain, aux actionnaires enregistrés le 30 juin 1904.

Par ordre du Bureau de direction.

W. T. WHITEHEAD, Gérant Général.

Montréal, 28 Juin 1904. 28-8.14

PIANOS DROITS MORRIS

Assortiment des derniers styles reçu

Chez LEACH,

2440 Rue Ste-Catherine

Entre les Rues Stanley et Drummond.

Prix $325 en montant; payables $7 par mois, gros escomptes alloués aux personnes qui paient tout comptant ou en partie et balance en 12 mois.

N.B. Plusieurs Pianos droits Morris ayant quelque peu servi, à $200 comptant chacun. 7-8-9

AVIS est donné au public qu'en vertu de l'Acte des compagnies, 1902, il a été délivré, sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 14e jour de juin 1904, constituant en corporation Ferdinand Bayard, bourgeois, Pierre Edouard Beaudry, agent d'immeubles, J. Alexandre Brossard, gérant de banque, Pierre Desforges, comptable, et Edgar Gauthier, marchand, tous des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes :— Acheter, louer, ou acquérir par tout titre légal que ce soit des terrains miniers, et les exploiter de toute manière industrielle et commerciales ; chercher pour des mines et minerais, les carrier et façonner de toute manière ou avec toute force motrice que ce soit, surtout le chrome, l'asbeste, la platine, le mica et les minerais de fer, expédier ces minerais par terre et par eau, par tout moyen de transport que ce soit, acquérir des brevets d'invention ou des droits ou privilèges brevetés se rattachant à l'industrie de la compagnie ; acheter les biens de toute personne ou compagnie, ou se fusionner avec la dite personne ou compagnie ; louer leurs droits, émettre des actions et débentures et faire toute chose nécessaire pour atteindre les objets susdits, et exercer tous les pouvoirs requis à cette fin. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada, et ailleurs, sous le nom de "The Star Chrome Mining Company" (limitée), avec un capital-actions total de quatre cent cinquante mille piastres divisé en quatre-vingt-dix mille actions de cinq piastres, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 22e jour juin 1904.

JOSEPH POPE, Sous-secrétaire d'Etat.

118-4

MARQUE DE COMMERCE MERIDEN B. COMPANY SUR L'ARGENTERIE

LA PLUS DURABLE

Le Chocolat au lait FRY fait les délices de chacun exigez-le de votre épicier. D. Masson & Cie., Agents, Montréal. jne

AMUSEMENTS

FRANCAIS Matinées Mer. Jeud. Sam

CETTE SEMAINE

THE UNA CLAYTON STOCK CO, dans le nouveau drame comique "MISS. SHERLOCK HOLMES". Prix : Matinées 10c, 20c, 30c. Soirs : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : "THE PLAY WITHOUT A NAME". 110-6

ARENA Ce Soir à 8.15 hrs.

PEARL OF PEKIN

Billets en vente au Bureau — Succursale du "Star", Up 1346.

Prix.—Soirées, 15c, 25c, 35c. Sièges de luxe, 50c. Mercredi, matinée, Adultes, 25c. Enfants, 10c. 112-3

Parc Sohmer

CETTE SEMAINE (à 3 et 8 P. M.)

ED. F. RAYNARD, célèbre ventriloque, avec figures mécaniques. DUFFIN AND REDCAY TROUPE. Merveilleux acrobates aériens. HOMER SISTERS, chant et danses. HOLMAN, magicien. LES 2 YAMAMOTOS, équilibristes japonais. LA MUSIQUE DU PARC.

Admission, 10 cents ; enfants, 5 cents, avec un tour de carrousel gratuit, les après-midi de semaine. 110-6

PARC RIVERSIDE — A partir de dimanche, le 3 Juillet. Deux Séances par jour à 3 et 8 p.m. Vues animées le soir. L'UNION BELGE aura sa fête annuelle, dimanche et lundi. Prix d'entrée, 10c. 107-jne

BASE BALL

Montreal vs. Buffalo

Juillet, 9, 10

Terrain de Baseball, Coin Atwater et Ste Catherine. 113 3

S. A. de LORIMIER

Chemises Elégantes à 75c

1700 RUE NOTRE-DAME

265—1a Près de la Place d'Armes. jne

TEL. BELL EST 1201.

J. J. Panneton,

DENTISTE.

1898 Rue Ste-Catherine, Coin St-Christophe, 149 un 4 Montreal.

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou 581 rue Queen, Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations. 81-jne.

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef,

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

—133 ne

BREVETS

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idee ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

Les Patentes obtenues par notre entremise sont annoncées gratis dans plus de 100 journaux.

PARC AMHERST

Lots à Batir à Vendre

Prix pour convenir à toutes les bourses

Pour plus amples informations s'adresser à

LAFLAMME & JOHNSTON, 97 rue St-Jacques, MONTREAL. 8-9

LAURIE ENGINE COMPANY, MONTREAL CANADA

COUPLINGS, ARBRES DE COUCHE, HANGERS, POULIES, ET TOUTES SORTES DE CHOSES CONCERNANT LE POUVOIR

MILL SUPPLY DEPARTMENT 321 ST. JAMES STREET

UNION TYPO 2 ATELIER 145 RUE CARTIER

# NOUVELLES OUVRIERES

**Grave erreur typographique — Des femmes sans expérience conduisent des machines à vapeur au risque de la vie des gens — L'immigration — La question du journal ouvrier — L'hygiène dans les manufactures de chaussures — Le label et le département du travail — Le nouveau bureau des ferblantiers-couvreurs — La grève de Sydney : qui paiera les soldats ? — La fermeture des ateliers de barbier à Toronto — La fête du travail — L'excursion des peintres.**

Les typographes nous ont fait commettre hier une grave erreur dans notre première nouvelle relative à un article du "Witness" que nous nous empressons de corriger.

Nous avions écrit : "Le "Witness" cite les noms de John Burns de Will Crooks et de Thomas Burt, comme types des dirigeants du mouvement ouvrier qui ont toujours "déconseillé" la violence".

Or, le typographe, en corrigeant l'épreuve, a changé le mot "déconseillé" en "conseillé", ce qui est tout le contraire.

ooo

M. A. VERVILLE
Photographie Laprès et Lavergne, 360 St-Denis.

Plusieurs questions intéressantes ont été débattues hier soir à la réunion du Conseil des métiers et du travail qui s'est tenue sous la présidence de M. A. Verville.

Les délégués dont les noms suivent ont été admis à prendre leurs sièges après vérification de leurs lettres de créance.

J. Ingraham, E. Pelletier, Thos. Fisher, W. J. Sévigny, H. Dupuis et L. E. Tétrault de l'union locale No 349 des peintres-décorateurs; M. Beaudoin, de l'union des machinistes; J. Ainey, O. Proulx, L. Lefebvre, A. Arcand, R. Sauvageau, G. Côté, Ed. Berthiaume, F. Denis, E. Gourdeau, G. Audet, O. Galarneau et A. Plouffe, de l'union locale No 134 des charpentiers-menuisiers; T. Décormier, M. J. Jobin, G. Dalbec et H. Paquin, de l'union des ferblantiers-couvreurs.

Le secrétaire lit ensuite la communication suivante ont été reçue et référée au secrétaire-correspondant pour qu'il l'envoie à l'autorité compétente.

Au président et aux membres du Conseil des Métiers et du Travail; messieurs :—Je suis chargé par mon union d'attirer votre attention sur de graves abus qui se commettent à l'hôtel-de-ville et dans certains établissements industriels aux dépens de la sécurité des ouvriers et du public; il s'agit des personnes incompétentes que l'on emploie pour chauffer les bouilloires et conduire les machines à vapeur, et cela au vu et au su de l'inspecteur des bouilloires de la ville. Il serait facile de prouver que dans quatre institutions de Montréal on y emploie des femmes sans expérience pour chauffer et entretenir les bouilloires, afin d'économiser les quelques sous de surplus qu'il faudrait payer pour remplacer ces personnes inhabiles par des ouvriers connaissant leur métier. Mais cela ne peut se pratiquer qu'au risque de la vie de centaines d'enfants d'école.

Les employeurs ne peuvent invoquer la rareté de la main d'œuvre pour en agir ainsi, car il y a nombre de travailleurs de ce métier qui chôment et qui ne demanderaient pas mieux que de travailler. En conséquence de ces faits, mon union me charge de vous demander votre concours pour faire disparaître ces dangereux abus, en même temps que préjudiciable à notre corporation. Le meilleur moyen de réagir contre ce mal, ce serait d'avoir une bonne union. En vue d'atteindre ce résultat, nous vous demandons votre actif concours qui consisterait notamment à faire du prosélytisme auprès des mécaniciens pour les engager à adhérer à notre union. Où les unionistes surtout sont en nombre, il serait facile de convaincre les membres de votre corporation travaillant avec eux et qui ne font pas partie de notre syndicat qu'ils devraient y adhérer.—Votre, etc.,—Ernest Lavallée secrétaire.

Vient ensuite la lecture du rapport du délégué F. Fisher qui avait été désigné pour se rendre auprès du gouvernement afin de l'engager à prendre les moyens d'enrayer l'immigration. Ce rapport est très détaillé et conclu en disant que la délégation après avoir exposé nettement la situation aux représentants du gouvernement elle a reçu l'assurance que l'on mettrait les griefs des travailleurs à l'étude, et que déjà le gouvernement avait pris les moyens de mettre les ouvriers européens en garde contre les agents des compagnies d'agence privée d'immigration en faisant publier des avis dans les journaux déclarant que le gouvernement canadien n'était pas responsable des agissements de ces agents. Il est décidé que la discussion de ce rapport soit renvoyée à la prochaine assemblée, afin de donner le temps au secrétaire de le traduire en français.

Le comité du journal fait rapport que le seul moyen d'aboutir avec le projet de publier un journal ouvrier serait pour le Conseil de se nommer un agent d'affaires qui pourrait disposer du temps nécessaire pour mener l'entreprise à bonne fin.

Cette proposition soulève un vif et long débat auquel prennent part les délégués A. Gariépy, L. N. Dupont, O. Proulx, J. C. E. Tardif, contre la proposition du délégué Ainey pour adopter la suggestion du comité. Parlent en faveur de la proposition, les délégués J. Ainey, E. Berthiaume, J. A. Rodier, A. Mathieu, Louis Belouin, J. O'Callaghan, A. Latreille et autres.

Finalement la proposition étant mise aux voix elle est votée par vingt-deux voix contre dix.

La plupart des délégués qui ont voté contre cette proposition et qui ont parlé contre ne l'ont fait que parce qu'il trouvait que le Conseil était déjà saisi de la question de nommer un agent d'affaires, et que le comité en conséquence n'aurait pas dû intervenir pour recommander ce qui avait déjà été adopté en principe.

Le délégué O'Callaghan signale le fait que des maisons de Montréal publient des avis dans les journaux d'Angleterre demandant des ouvriers relieurs et des ouvriers typographiques en faisant entendre qu'il manque de ces travailleurs à Montréal et que les salaires y sont plus élevés qu'ils ne le sont en réalité.

Le délégué Mathieu, de l'union des cordonniers, fait une charge à fond de train contre les autorités qui ne surveillent pas assez les établissements industriels qui enfreignent les lois de l'hygiène.

Il dit qu'il connait des manufactures de chaussures où les water closet sont assez malpropres que les odeurs qui s'en dégagent rendent le personnel malade. Il dit qu'avant de s'occuper si les labels qu'on appose sur le pain peuvent être nuisibles à la santé et avant de défendre de cracher sur les trottoirs, on ferait mieux de faire disparaître ces causes d'infections mortelles. Les délégué termine ses remarques en faisant une proposition à l'effet qu'un comité soit nommé pour aller exposer ces faits au bureau d'hygiène.

Les délégués Mathieu et Rodier sont désignés pour remplir cette mission.

Il est ensuite résolu sur proposition des délégués Mathieu et Rodier que le secrétaire reçoive instruction d'écrire au premier ministre et au ministre du travail d'Ottawa pour se plaindre de ce que les imprimés du département du travail ne portent pas le label de l'union typographique, à l'exception de la "Gazette du Travail".

Le délégué Mathieu dit que puisqu'on a créé ce département pour le bénéfice des travailleurs, il n'est que juste que l'on donne satisfaction à la réclamation de leurs représentants sous ce rapport.

ooo

L'union des Ferblantiers-couvreurs a procédé au renouvellement de son bureau comme suit:

J. Dalbec, président; A. Corriveau, 1er vice-président; J. Jacques, 2me. vice-président; P. Généreux, secrétaire des archives; J. A. Béland, secrétaire-correspondant; T. Bertrand, secrétaire des finances; J. B. Vigeant, trésorier; G. Martel, conducteur; E. Ethier, gardien, J. Daoust, commissaire-ordonnateur.

Syndics: L. Girard, L. Desnoyers, J. Jobin, E. X. Bissonnette et C. Pagé.

Délégués au Conseil des Métiers et du Travail A. Filiatreault, T. Désormier et J. Jobin.

Cette union a décidé de s'affilier au Congrès des Métiers et du Travail. A la dernière réunion de ce syndicat, cinq nouveaux adhérents ont été initiés.

ooo

L'union des lambrisseurs aura une importante réunion lundi soir dans son local, 1242a, rue Notre-Dame. Il sera procédé à l'élection des syndics à cette réunion, à laquelle les contremaîtres, notamment, sont priés d'être présents.

ooo

Les autorités municipales de Sydney auraient déclaré que la ville refusera de payer quoi que ce soit pour le maintien du service militaire aux usines de la Dominion Iron and Steel Company. Les dépenses de ce service vont s'élever de $350 à $400 par jour et comme la troupe pourrait être retenue à l'installation durant plusieurs semaines, la note risque de s'élever à une somme relativement formidable.

Des ordres avaient été donnés au commandant de la milice de Québec et de St-Joseph de Lévis de tenir les soldats prêts à se rendre à Sydney, mais ces ordres ont été contremandés hier.

M. Moffatt, le président de l'Association des travailleurs, a eu hier un long entretien avec M. Plummer, le président de la compagnie, mais rien n'a transpiré de ce que ces deux messieurs ont pu se dire.

Contrairement à ce qui avait été rapporté, la loi relative aux sommations légales n'a pas été lue hier, parce qu'il ne s'est pas trouvé assez de monde près des entrées de l'installation de la compagnie pour justifier cette action.

Les unionistes semblent tout à fait décidés à ne pas donner occasion aux militaires d'intervenir, ce qui occasionnera des dépenses énormes à la compagnie si elle ne réussit pas à faire payer les frais du service militaire par la ville de Sydney.

ooo

Bravo ! Le conseil municipal de Toronto vient de voter un règlement obligeant les maîtres barbiers à fermer leurs ateliers à huit heures du soir. Pendant qu'à Toronto on abrège les heures du travail de ces ouvriers, à Montréal, on songe à les prolonger en voulant permettre le travail du dimanche.

ooo

Les contremaîtres des quais appartenant à l'union locale No 378 des débardeurs sont convoqués à une assemblée spéciale de ce syndicat qui aura lieu dimanche après-midi, à une heure très précise, à la salle Sainte-Marie, 1242a, rue Notre-Dame, pour affaires importantes.

ooo

Il y aura dimanche après-midi, à deux heures, à la salle Saint-Joseph, une assemblée de l'union locale des barbiers No 455. Il sera procédé à cette réunion au choix d'un délégué à la convention de l'union internationale des barbiers, qui se tiendra à Louisville, Kentucky, le 4 octobre. D'autres affaires importantes seront soumises aux délibérations.

ooo

Lord Strathcona a fait don de $100 au conseil des métiers et du travail pour l'aider à défrayer les dépenses de la fête du premier lundi de septembre.

ooo

L'excursion de l'union des peintres, hier soir, à bord du vapeur Berthier a eu le plus grand succès sous tous les rapports et les gens s'y sont amusés ferme.

ooo

Mot de la fin:

L'esprit ne peut être tranquille tant qu'il n'a pas été frappé par quelque grande vérité.

On juge un individu surpris, aux courses, la main dans la poche d'un monsieur.

—Votre profession ? lui demande le président.

—Explorateur.

De la riche
Matière Grise
Donne des
Idées Brillantes
Grape - Nuts
Fait les deux

# INONDATIONS AU KANSAS

**LA PLUIE CONTINUE ET AUGMENTE LE GONFLEMENT DES RIVIERES.**

Kansas City, Mo., 8.—La partie basse du côté du Missouri, ycompris la gare Union et le district du commerce de gros de la ville de Kansas, est inondée.

Une rupture sur la rivière Kan près d'Armourdale, Kanasa, tard hier soir, a donné passage à un volume d'eau considérable qui a inondée la partie basse de la ville ici, les cours de chemin de fer, les caves des magasins de gros et la gare Union.

On ne croit pas cependant que l'inondation cause des pertes aussi considérables comme l'an dernier.

Ce matin une tempête de pluie s'est abattue sur Kansas City, ce qui ajoutera au gonflement de la rivière Kaw.

# LA POLICE, SON PIQUE-NIQUE ET LES HOTELIERS

**UNE INTERVIEW DU CAPITAINE LOY**

Le capitaine Loy, président de l'association athlétique de la police est passé à nos bureaux ce matin pour nous donner des explications relatives à la correspondance d'un citoyen, parue dans "La Patrie" d'hier, se plaignant que les hommes de police passaient chez les épiciers et chez les hôteliers pour vendre des billets de pique-nique en usant indirectement d'intimidation. Le capitaine Loy dit que le chef a défendu, il y a deux ans d'offrir des billets aux hôteliers et aux épiciers vendant des alcools. Il se peut qu'un constable ignorant cette défense soit la cause de la plainte; dans ce cas le capitaine Loy ne demande qu'à connaître le nom du plaignant afin de savoir de lui le nom du coupable.

Il est faux que les constables profitent du pique-nique de la police pour faire chanter les gens. En offrant des billets en vente, les hommes de police font comme toutes les autres associations qui ont des fêtes. Ils n'insistent pas auprès des gens et n'approchent pas ceux avec qui ils sont exposés à avoir quelque rapport dans l'exercice de leurs devoirs.

L'association athlétique de la police, au lieu d'être entravée, mérite tous les encouragements.

# A BATISCAN

**ORDINATION DE M. L'ABBE EPIPHANE BRUNEL**

Batiscan, 8.—Mercredi dernier avait lieu, aux Trois-Rivières, l'ordination sacerdotale de M. Epiphane Brunelle, fils de M. Denis Brunelle, de cette paroisse.

Le lendemain, le jeune lévite célébrait sa première messe dans l'église de Batiscan. Le sermon de circonstance fut donné par le Rev. M. Georges Brunelle, curé de Ste-Sophie, et oncle du jeune prêtre. Le chœur de chant a exécuté de jolis morceaux.

Après la cérémonie, MM. les curés présents à la cérémonie se sont rendus à la demeure de M. Brunelle où un somptueux dîner leur fût servi.

—Ces jours derniers, M. Jacques Marchand, cultivateur de cet endroit, recevait la visite de deux personnes distinguées, ses deux sœurs, religieuses la Rvde Sœur Marie Eugène, provinciale des Missions de l'Oregon, Washington, Vancouver, et sœur Ste-Flore, de la congrégation Notre-Dame, supérieure de l'Académie St-Joseph de Montréal.

Les deux religieuses, après 42 ans d'absence, avaient le bonheur de venir se reposer quelques jours sous le toit qui les avait vues naître.

Que de joies, d'émotions n'ont-elles pas ressenties en revoyant ces lieux si chers et les parents qu'elles avaient quittés depuis si longtemps. Ces Revérendes sœurs ont aussi passé quelques jours chez leur frère, M. le chanoine Marchand, curé de Champlain. Ensuite, elles ont dit un second adieu à tous leurs parents et repris le chemin de leurs communautés.

—Les scieries de MM. Price et Bros., ainsi que la St-Maurice Lumber Co., ont commencé leurs opérations la semaine dernière.

Plus de cent hommes travaillent nuit et jour dans ces moulins.

—La récolte ici promet d'être très abondante.

## Echos du pique-nique de Waterloo

Dimanche, le 10 juillet, l'Association des commis-épiciers aura son assemblée régulière à dix heures du matin et fera la distribution des prix gagnés dans les concours du pique-nique de dimanche dernier à Waterloo.

LeSODA MAGIQUE
MAGIC SODA
OU SALERETUS EST LE MEILLEUR
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.

# COURRIER DE SHERBROOKE

(Corr. spéciale)

Sherbrooke, 8.—M. L. F. Renée, barbier coiffeur à l'hotel Grand Central, vient de s'établir à l'angle des rues King et Alexandre. Il a ouvert un spacieux salon de barbier coiffeur auquel est attaché un débit de tabac et et une table de pool.

—M. G. A. Légaré, boucher, est allé demeurer chez M. T. Allard, son beau-père.

—M. Omer Roberge, barbier, a fait l'acquisition de la maison McIntosh, rue Ball.

—M. Gagné, agent d'assurance, fait construire une maison, à plusieurs logis à l'angle des rues Brooks et Sauborn.

—L'épouse de M. le Dr I. Frigon a eu la malchance de perdre une épingle en or de grande valeur, il y a environ trois semaines. Ce bijou consistait en une anneau, reposant sur un fond ciselé.

—L'harmonie a été engagée par MM. Gates et Rundle, gérants du Casino à Old Orchard, Me., pour jouer à un concert dimanche après-midi, 10 juillet.

—On rapporte que la pêche est abondante au Petit Lac Magog. Un certain nombre de nos concitoyens y ont déjà pris du très beau poisson. Le brochet, surtout, est abondant.

—La fenaison est commencée dans un grand nombre de localités de nos cantons. La récolte sera abondante. La main d'œuvre est rare et en conséquence les prix sont élevés.

—Pendant l'année écoulée, le 30 juin dernier, il a été exporté aux Etats-Unis et enrégistré au vice-consulat américain de Cookshire, des marchandises pour une valeur de $289,651.05.

Les principaux articles consistent en bois de pulpe, $140,091.50; pulpe chimique, $38,238.82; bois $61,603.00; moutons, $40,591.00; patates, $6,571,-23.

—M. l'abbé H. Lavallée, ancien vicaire à la Cathédrale, est en visite chez son frère, M. le curé de Comptard.

—M. Morrissette, agent du Pacifique Canadien au Lac Mégantic, a fait l'acquisition d'un yatch à vapeur.

A son retour de Sainte-Agathe, M. le juge Mulvena a eu forte besogne à faire en cour du Magistrat de district.

Plusieurs délinquants ont comparu devant Son Honneur et se sont retirés avec les sentences suivantes:

Jos. Watson, huit mois de prison, pour vagabondage et ivrognerie; D. Morin, D. Grégoire, de D'Israëli. J. Bisson, de Saint-Samuel, ont été condamnés chacun à $30 d'amende et les frais pour contravention à la loi des licences. Enny Eden, une jeune suédoise, a été envoyée en prison pour six mois pour vol chez la famille qui l'employait et vagabondage dans les rues durant la nuit; Wm Lock, d'Huntingville, a été condamné à une amende de $2.00 pour assaut sur la personne de Percy Fairbrother.

—M. Mathew Clark, de Coaticook, est dans un état critique des suites d'un accident qui lui est arrivé mercredi. En chargeant une caisse de marchandises dans une voiture, il tomba par terre et l'un des roues lui passa sur le corps, lui cassant plusieurs côtes.

—La liste des contribuables qualifiés sur le règlement pour municipaliser l'éclairage de la ville a été préparée par le secrétaire trésorier. Elle comprend 1,086 repartis comme suit par quartier: Est, 291; Sud, 345; Centre, 124; Nord 325.

—Melles Grandbois, de la Rivière du Loup, en visite chez sa sœur, Mme. Dr J. F. Rioux, depuis la clôture de l'année scolaire au couvent des Ursulines de Stanstead, est retournée dans sa famille.

—Le Rev. T. S. Chapman est rentré à Marbleton après avoir visité plusieurs localités dans le but de former une association des bons chemins. L'organisation sera commencée en septembre prochain.

ST. LAWRENCE HALL
L'Hôtel le plus confortablement installé de Montréal. Plan Américain et Européen.
277-jno

## CHEZ LES BOERS

**Une visite au général Dewet**

M. Robert Huchard raconte dans un livre récemment publié, "Autour de l'Afrique par le Transvaal", un voyage qu'il a fait récemment chez les Boers. Nous extrayons le passage suivant d'un curieux chapitre consacré à une visite à la ferme du général Dewet :

"...Dewet sait l'anglais, mais ne veut pas le parler. Il tire de sa poche du tabac, une grosse pipe. Les lèvres avancées, il l'allume en suçant ; l'aspiration creuse ses joues maigres. C'est une bouffarde hétéroclite, au tuyau en cor de chasse, au fourneau noir, massif, creusé dans un morceau de bois rugueux. Silencieusement, il jette par saccades de minces filets de fumée qui s'écrasent, s'élargissent sur l'air calme, flottent longtemps devant son visage, ayant peine à se disperser.

"Ainsi doit se renouveler chaque jour l'existence de cet homme, assis dans la même attitude, en face du même spectacle. De distractions, il n'en a pas : la solitude est complète. Les fermes les plus proches restent au-dessous de l'horizon. On doit affronter deux heures de cheval pour voir un autre visage. De culture, on n'en tente guère ; à quoi cela servirait-il ? D'ailleurs, ce sol rocailleux s'y refuse.—Dans un petit champ, on récolte des betteraves, quelques fruits, quelques légumes, exactement ce que réclament les besoins de la famille. Le veldt se trouve là qui suffit à tout, et à tous ; son immensité est une mine inépuisable. Quand les animaux ont tondu l'herbe d'un côté, on les pousse d'un autre. Lorsqu'un enfant se marie, on lui donne quelques centaines de têtes de bétail; on l'établit quelque part, aux environs, sur un coin de la grande ferme, qui lui-même est susceptible de se morceler encore. Les Boers, comme les Arabes, sont un peuple pasteur.

"Mais le général s'agite à côté de moi. Il se lève, met la main sur ses yeux, le torse penché en avant, cherche à voir quelque chose que nous ne distinguons pas. Les rayons du soleil moins ardents, éclairent doucement les lointains paisibles. Là-bas, au-dessous de l'horizon, doit passer un train. On aperçoit le fil mince de sa fumée qui se déplace sur le bord de la plaine, comme s'il courait dans une tranchée. Et quelque chose de noir s'agite sur le veldt, un point microscopique que nous apercevons maintenant, et qui paraît avancer vers nous. Et ce point grossit, devient une voiture singulière, traînée par deux petits chevaux maigres, trottinants ; camion bas aux roues de fer grinçantes, dont le siège avant est une caisse vide de soda-water. Un homme s'y trouve assis avec un boy à ses côtés. C'est un ami de Dewet qui vient le voir. Tous deux emportent chacun une chaise, s'en vont à quelque distance, loin de tout importun, causer tranquillement en fumant leur pipe. Et pendant une heure, nous les regardons, inactifs nous aussi, assis, le corps ployé, coudes sur les genoux, les mains ballantes entre les jambes écartées. A cinq heures, l'étranger quitte Dewet, passe devant nous sans un salut, monte en voiture et repart. Et voilà une visite entre fermiers au Transvaal.

"Ce soir, pour nous châtier, sans doute, d'avoir dédaigné l'exquis mérinos de ce matin, Mme Dewet nous octroie à chacun une assiette de bouillie de blé..., "nourriture excellente pour l'estomac", puis insouciantdu proverbe, "ventre affamé n'a pas d'oreilles"; on va nous régaler d'un peu de musique.

"On ouvre une pièce contigue ; un petit harmonium y occupe une place d'angle. Une des jeunes filles s'en approche, l'ouvre, s'arrête à y jouer ; les trois fils, les deux autres filles, debout, se rangent derrière elle, en cercle ; Mme Dewet s'assied dans un coin, son plus jeune enfant sur les genoux, Dewet dans l'autre, tenant droite en face rude, énergique, tourmentée. A nous, reviennent les meilleures places, sur les fauteuils et le canapé. Alors, comme un chœur religieux, grave, aux lentes mélopées, qu'accompagnent les sons traînants, nasillards de l'harmonium. Le général et sa femme y prennent part à mi-voix ; et tout à l'heure, quand on chantera l'hymne national, la figure sauvage de l'homme d'action va s'empreindre d'une douceur rêveuse, mélancolique, presque contemplative.

"Tel est le foyer sévère de l'homme qui nous étonna par ses exploits. Français et primesautier, j'ai pu sourire tout à l'heure, je le remercie maintenant de me l'avoir ouvert, sans y changer rien de sa rustique simplicité. Il dut y puiser sa ténacité, son extraordinaire persévérance. Mais son rôle, aujourd'hui, me semble terminé. Génial par certains côtés, primitif aussi par d'autres, par la fixité des idées entières, plantées dans son cerveau comme des dogmes et des axiomes, il m'apparaît comme l'homme d'une grande heure, d'une circonstance héroïque : incapable de se plier à un ordre de choses nouveau, délaigneux du bruit, de la popularité, inhabile aux compromissions politiques. Caractère droit, magnifique, d'une seule pièce, une fois vaincu dans ses projets et ses rêves, il rentrera dans l'inaction et dans un volontaire oubli".

Sur le terrain de manœuvre. — Un jeune sous-lieutenant contemple avec intérêt son colonel qui soutient contre son cheval une lutte inégale.

Il grommèle entre ses dents:

— Tombera pile, tombera face; non, tombera pile, je parie pour pile; crac! pile. J'ai gagné.

Le colonel qui a entendu le monologue:

— Monsieur, vous aurez huit jours d'arrêt. Les jeux de hasard sont interdits pendant le service.

Au tribunal de simple police, un individu comparaît pour état d'ivresse.

—Quelle est votre profession? lui demande le président.

—Employé au télégraphe.

Le président, finement :

—Ce n'est pas une raison pour abuser du petit bleu!

Le Chocolat au lait FRY est le seul que vous devriez avoir, exigez-le. En vente partout. D. Masson & Cie., Agents, Montréal. jno.

HEINTZMAN AND COMPANY
Fabriquent les meilleurs
PIANOS
Nous vendons de ces pianos depuis 27 ans et nous savons ce que nous disons; il en est ainsi de nos milliers de clients qui en ont acheté.
—SEULS AGENTS—
C. W. LINDSAY Ltd.,
2366 rue Ste Catherine
4-6-8-11-13-15

DODGE
POULIE MODELE

En bois et divisée
Distinctement de première classe. Vendue avec notre garantie absolue. Nous avons un stock très complet de nos célèbres poulies dans toutes les dimensions—et nous pouvons exécuter rapidement toute commande de poulie. Venez nous voir au sujet de poulies.
DODGE Manufacturing Co
419 Rue St-Jacques, Montréal.
108-jno

Un Dollar Epargné
—EST—
Un Dollar Gagné
Vous pouvez épargner plusieurs dollars en achetant de nous vos merceries d'été.
VENEZ VOIR NOS MARCHANDISES SI VOUS LE POUVEZ.
Chemises négligées, à rayures de soie, pour garçonnets, valant $1.00 chacune, pour ..... 50c
Chemises à plastron mou, en percale, devant fantaisie, etc., de dimensions amples et bien faites, pour hommes et garçonnets, depuis ..... 75c
Jerseys blancs ou bleu-marin, dans tous les points, pour boating, 35c et 50c chacun.
Complets de sortie de deux morceaux, en tweed, gilet "Skeleton", pour hommes. Prix réguliers, $8.50 à $10.50. Aujourd'hui, votre choix pour ..... $6.50
Gilets ou pantalons en duck blanc, pour hommes, chacun ..... $1.25
Imperméables, les derniers importés, depuis ..... $8.50
Bons imperméables. Régulier, $5.00 pour ..... $3.50
Chapeaux en duck blanc et en crash, pour hommes ou garçonnets, depuis... 25c
Les plus nouveaux chapeaux de paille pour hommes 50 cents à ..... $3.00
Ceintures en cuir, les plus nouvelles. Depuis ..... 25c à $1.50
Nous avons pour hommes, toutes sortes d'articles à porter qui font un plaisir de la promenade.
Magasin ouvert jusqu'à 11 p.m. ce soir.
John W. Reid & Co.,
2095-2099 Rue Ste-Catherine,
Près Bleury. 113-1

L'épicier qui tient à sa clientèle tient l'Huile d'Olive Adolphe Puget, Marseilles. jno...

COLONIAL HOUSE, Square Phillips
RAYON DE LA MERCERIE POUR HOMMES
Offre Speciale
Nous venons de recevoir de Cluett & Peabody, New-York, 1 "job" de Collets doubles, dans les dimensions suivantes :
1¾ pouces de hauteur, dans tous les points. 2¼ pouces de hauteur, dans tous les points. 2 pouces de hauteur, dans tous les points. 2½ pouces de hauteur, dans tous les points.
Aussi collets pour garçonnets, pour vendre à 75c LA DOUZAINE.
Les lignes suivantes seront vendues durant ce mois aux escomptes suivants :
Costumes de bain, 20 pour cent.
Sweaters de garçonnets, 20 pour cent.
Ceintures, 20 pour cent.
Cravates "Stock" et "Ascot" 20 pour cent.
Chemises négligées, 10 pour cent.
Chemises de sortie, 10 pour cent.
Chemisettes de fantaisie, 10 pour cent.
Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.
CINQ POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT
HENRY MORGAN & CO., Montréal.

The Quebec Improvement Coy.
LIMITED
A résolu d'offrir au public une partie de son capital-actions non vendu. Les fonds sont investis en terrains près du nouveau Pont de chemin de fer Québec sur le fleuve St-Laurent où il se fait beaucoup de transportation par eau et par chemin de fer et où il y a abondance de force motrice.
La Compagnie s'attend avec confiance à retirer de grands profits du développement de ces propriétés.
Les officiers de la Compagnie sont : Président, Hon. Sir C. A. P. Pelletier, K. C. M. G., Sénateur et Ex. Orateur du Sénat de la Puissance du Canada ; Vice-Président, John Théodore Ross, V. P. de la Banque de Québec ; Trésorier, Col. G. E. Allan Jones : Secrétaire, Roert Stewart ; Directeur, Hon. N. A. Belcourt, Orateur de la Chambre des Communes de la Puissance du Canada ; Directeur-Gérant, Butler Lowry.
Pour plus amples détails s'adresser à
The Quebec Improvement Company, Limited,
81 RUE ST-PIERRE, Chambre 27, QUEBEC 112-4

10 10
Recus au Comptant Doubles
Et nos extraordinaires BAS PRIX devraient résoudre promptement la question de savoir où vous devriez acheter vos : : :
Chaussures et Souliers
RONAYNE BROS,
2027 Rue NOTRE-DAME, Square Chaboillez
718 9

Ayez une coiffure appropriée à la température. Venez voir nos élégants chapeaux en paille et en feutre léger. Spécial, un magnifique Fedora anglais pour ..... $1.00
American Hat & Fur Store Co, 27 et 29 Rue St-Laurent.

FUMEZ-VOUS LE CIGARE?

Si oui, et si vous voulez vous procurer un vrai bon cigare à moitié du prix régulier, voici ce que nous vous proposons.
Envoyez-nous votre commande sur une lettre portant votre en-tête d'affaires ou mettez dans l'enveloppe votre carte d'affaire et nous vous expédierons une boite 50 de nos cigares, frais d'express payés par nous, sans que vous nous envoyiez un sou. Fumez cinq des cigares de la boite et si vous n'en êtes pas satisfait renvoyez-nous les 45 qui restent à nos frais, il ne vous sera fait aucune question et nous ne ferons aucun effort pour vous faire garder les cigares.
Si vous trouvez les cigares bons comme qualité et comme prix vous nous en enverrez le prix.
N'est pas là une proposition honnête? Vous ne risquez rien autre chose que les timbres sur votre commande. Nous avons tant de confiance dans les mérites de nos cigares et dans notre méthode de nous faire et de nous garder nos clients que nous assumons tous les risques pour vous amener à essayer nos cigares.
Envoyez maintenant votre commande pour l'une ou l'autre de nos marques spéciales.
Hawthorne, l'intérieur est fait de tabac de la Havane, long, pur et choisi, l'enveloppe en tabac de la Havane, 4¾ pouces de long, fait à la main. Boite de 50 pour..... $4.00
"Black Cat", long, intérieur en tabac de la Havane, enveloppe en tabac de Sumatra, 4¾ pouces de long. Boite de 50 pour... $2.50
Nous garantissons que chaque cigare est parfait et de qualité uniforme, égal à n'importe quel autre cigare habituellement vendu dans les magasins de cigares pour deux fois plus d'argent.
Essayez les à nos frais et soyez convaincus.
LA CIE. DE CIGARES HAWTHORNE
167 Rue Wellington, KINGSTON, ONT.
99 jno

La Patrie

## INSTITUTEURS et INSTITUTRICES

L'un des esprits dirigeants de l'Université McGill a exprimé l'autre jour ses craintes au sujet de l'enseignement donné dans nos écoles par les femmes.

Entendons-nous.

Il y a des femmes qui sont d'excellentes éducatrices, qui valent des hommes—au moins pour l'éducation des enfants jusqu'à un certain âge.

Il est d'autres femmes qui valent moins. Il est aussi beaucoup d'hommes qui ne sont pas de bons éducateurs.

En d'autres termes, le talent, la qualité sont, à notre avis, plus importants que le sexe dans l'école élémentaire.

Il ne faut pas oublier que nos écoles élémentaires ne sont pas fréquentées par des garçons seulement. Beaucoup d'élèves appartiennent au sexe féminin.

La grande faiblesse de notre système d'instruction élémentaire aujourd'hui, réside dans le fait que nous ne payons pas des salaires assez élevés pour nous assurer les services de femmes qualifiées pour être des institutrices de premier ordre.

En dépit de l'insuffisance des salaires, nous avons beaucoup d'instituteurs et d'institutrices qui rendent des services sérieux. Mais, il faut bien reconnaître que nous avons aussi grand nombre d'instituteurs et d'institutrices qui n'ont pas les qualifications nécessaires pour instruire la jeunesse comme elle a droit d'être instruite.

Il s'agit donc de créer une opinion publique, de convaincre les foules qu'à notre époque l'instruction est un outil large indispensable au succès dans la vie.

Que feraient nos cultivateurs avec les outils de leurs pères ? Or, pratiquer dans les choses de l'éducation la vieille politique qui consistait à ne pas payer les instituteurs et institutrices, c'est vouloir travailler avec les instruments d'il y a cinquante ans.

Nous entrons dans la saison des vacances. Elle sera suivie de la saison des classes. C'est le temps de parler, de préparer l'action à prendre pour la rentrée des élèves.

"La Patrie" fera d'ici là une campagne énergique en faveur de l'augmentation des salaires des instituteurs et des institutrices, de l'amélioration des écoles publiques.

Qu'est-ce que $100.00, $200.00 représentent pour une paroisse, quand il s'agit de l'instruction et de l'éducation de toute une génération ?

## SOINS HYGIENIQUES

La vie ne consiste pas seulement dans le boire et dans le manger.

Les soins de propreté sont une partie importante du comfort, et contribuent pour beaucoup au maintien de la santé, à la prolongation de l'existence.

Tout le monde se lave le visage et les mains. Il y a un bon nombre de gens, qui se lavent les autres parties du corps quand ils ont le temps. L'eau n'est pourtant pas rare, l'été surtout.

Combien de personnes vivent sur les rives du St-Laurent, ou d'autres rivières, et qui ne songent pas même à s'y plonger.

Faisons usage de l'eau, non seulement pour laver les maisons, les planchers et le linge, mais pour nettoyer le corps humain, qu'il est plus important encore de tenir net que les appartements de nos habitations.

Grand Dieu! qu'il y a des gens qui sont sales!

"La Patrie" l'a dit souvent, elle ne saurait trop le redire: Les notions d'hygiènes sont négligées dans beaucoup d'écoles et de nos familles.

Les conseils que "La Patrie" adresse à ses lecteurs, peuvent paraître inutiles à un certain nombre de ceux qui les lisent. Que ceux qui n'en ont pas besoin, pensent à ceux auxquels ils sont indispensables.

Le nombre des maisons dans les campagnes dans lesquelles il existe des bains est limité.

Il faut donc l'hiver se laver, se nettoyer le corps le moins mal que l'on peut.

Que l'on reprenne l'été le temps perdu l'hiver.

Il serait facile d'avoir dans toutes les maisons des bains qui coûteraient bon marché, et dont on pourrait se servir sans avoir recours aux aqueducs qui n'existent pour ainsi dire pas dans les campagnes.

Une maison canadienne a si bonne mine avec sa toiture rouge, son carré blanchi!

Pourquoi à l'intérieur la même propreté n'existerait-elle pas? Pourquoi l'homme, la femme, les enfants, ne se donneraient-ils pas le très grand comfort de se rafraichir l'été dans de la bonne eau claire, et de se laver l'hiver dans un bain qui ne coûterait pas plus que $4.00 à $5.00?

## LA BATAILLE de SAINT-LOUIS

C'est aujourd'hui que s'engagera à fond la bataille de Saint-Louis.

Il est évident que l'élément conservateur et les partisans du juge Parker contrôlent la majorité de la convention, mais les événements de ces derniers jours apportent un élément d'incertitude qui, jusqu'à la dernière heure, donnera à la réunion un intérêt passionnant.

Le nom de Cleveland a d'abord été acclamé avec un enthousiasme qui indique quelle prise la personnalité de l'ex-président possède encore sur l'imagination populaire. Comme il est évident que les adversaires de Parker essaieront de créer une diversion avec le nom de Cleveland, il importe de noter ce fait.

D'autre part, un incident qui s'est produit hier ouvre des horizons sur le rôle que peut jouer Bryan. Encore qu'il représente une faible minorité et qu'on ait fait contre lui une campagne énergique, l'ex-candidat à la présidence a été l'objet de la plus grande ovation qui ait marqué la convention.

L'enthousiasme est contagieux dans les foules, et la convention est essentiellement une foule. Entraînés par le courant, les délégués les plus conservateurs ont acclamé le leader radical.

Et quand l'on se rappelle son extraordinaire aventure de Chicago: la convention affolée par son éloquence passionnée, et que l'on songe à l'état de surexcitation où seront aujourd'hui les délégués, on se demande avec curiosité quelle surprise la convention nous réserve.

Les meneurs sont les adversaires acharnés du grand orateur, la majorité des délégués ne croit plus à sa direction, mais il est là des centaines d'hommes qui ont été enchantés par son éloquence, qui l'ont suivi dans deux grandes batailles, et c'est à ceux-là qu'il fera appel pour en obtenir au moins des concessions, un compromis.

Et c'est sur le programme que se fera aujourd'hui la lutte. Hill et Bryan se retrouveront aux prises, et ce sera un spectacle tragique. Le programme proposé par la majorité accepte virtuellement l'étalon d'or et déclare que la question monétaire est désormais hors le domaine de la politique pratique.

C'est le désaveu du programme de Kansas City (1900) et de Chicago (1896); c'est la condamnation précise de Bryan et de son passé.

En 1896, Hill et Bryan étaient à Chicago, comme ils sont aujourd'hui à Saint-Louis. Hill était l'homme le plus en vue de son parti, à part Cleveland. Si son programme l'emportait, il était le candidat à la présidence tout désigné. Bryan était presque un inconnu, à peine âgé de trente-cinq ans. La question monétaire agitait tous les esprits, et la majorité de la convention était en faveur de la frappe libre. Hill défendit le rapport de la minorité, Bryan lui répondit. Vingt-quatre heures plus tard, Hill était un paria dans son propre parti et Bryan en devenait le porte drapeau.

Huit ans sont passés, les deux adversaires se retrouvent, mais les temps sont changés: le vainqueur d'hier est aujourd'hui le vaincu et le paria de 1896, grand metteur en scène de la candidature Parker, apparait comme le personnage le plus considérable de la convention de Saint-Louis.

Mais la bataille sera vive, et il se pourrait que Bryan fasse preuve d'une telle force qu'on soit obligé de lui faire des concessions.

Sur la question des trusts aussi et de la haute finance, le leader radical fera une grosse lutte.

Le programme adopté, restera le choix des candidats. Parker est toujours de l'avant, mais il ne paraît pas qu'il contrôle actuellement les deux-tiers des délégués, et il lui faut ces deux-tiers pour être choisi.

Les radicaux n'espèrent pas imposer un candidat à eux; ils tentent simplement de rendre Parker impossible et d'amener ainsi le choix d'un "dark horse."

Il est possible, malgré tout, qu'ils y réussissent.

Quant aux candidats à la vice-présidence, la "Patrie" l'a déjà dit, son choix est absolument subordonné à celui du candidat présidentiel.

Les dernières dépêches de la nuit accentuent encore la portée de l'ovation faite à Bryan. Le leader radical a réussi à faire enlever du programme, au comité des résolutions, la clause relative à l'étalon d'or.

## LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Nous accusons réception de la première livraison du "Bulletin de la Caisse Nationale d'Economie." C'est une jolie brochure d'une vingtaine de pages et qui paraitra tous les mois.

La première livraison comprend, avec des renseignements intéressants sur la Caisse d'Economie, des articles de MM. L. O. David, Louvigny de Montigny, Gonzalve Desaulniers, de Mesdames Dandurand, Madeleine, Colombine, en réponse à cette question : "Quel est l'acte le plus patriotique dans l'histoire de la race française en Amérique ? " ainsi qu'un article de M. Télesphore Beaupré, président de la Fédération Canadienne des Cordonniers, sur l'ouvrier et l'économie. Ce sont des pages à lire.

La "Patrie" a déjà dit le bien qu'elle pense de la Caisse Nationale d'Economie, l'une de nos plus utiles institutions.

La Caisse d'Economie a pour but d'inculquer à nos compatriotes des habitudes d'économie, de les encourager à épargner pour eux et leurs enfants.

Nous encourageons nos lecteurs à bien étudier le mécanisme de cette institution et à profiter, pour eux et leurs enfants, des avantages qu'elle assure.

Les bureaux d'administration de la Caisse sont au Monument National, bureau de l'Association St-Jean-Baptiste.

## Le programme du Parti Democrate

Le programme démocrate, tel qu'agréé par le sous-comité chargé de le préparer, est en somme une dénonciation du tarif actuel aux Etats-Unis.

Cette dénonciation est cependant faite avec prudence et réserve. Elle s'adresse surtout aux industries qui se sont constituées en monopole.

Les résolutions comportent une déclaration en faveur d'un traité de commerce, sur des bases libérales, avec le Canada.

Notre situation commerciale et industrielle rend très difficile, pour ne pas dire dangereux, un arrangement avec nos voisins. Ils sont aujourd'hui la plus grande nation manufacturière du monde. Si au moyen d'un tarif peu élevé nous admettons leurs produits manufacturés sur notre marché, nous n'aurons jamais d'industries à nous Nous serons de plus en plus en leur dépendance.

Les Américains sont les plus grands exportateurs du monde de produits agricoles. Leur principal marché est l'Angleterre.

Cette circonstance fait donc des Etats-Unis nos rivaux. Car, la source la plus féconde de notre commerce national, est l'exploitation de nos terres à blé, la vente de nos produits laitiers, de nos viandes, de notre bétail, de nos bois. Et notre marché est l'Angleterre.

Ce sont les Etats-Unis qui ont maintenant intérêt à avoir un traité avec nous. Ce n'est pas nous qui avons intérêt à faire des arrangements avec eux.

Car, ne l'oublions jamais, ils ne sont pas un marché sérieux pour nous. Ils produisent un grand surplus de viande, de blé, de beurre, de fromage. Ils n'ont donc pas besoin des produits similaires du Canada.

Nous pouvons manufacturer ici presque tout ce que les Etats-Unis nous vendent — pourvu que nous ayions un tarif qui nous mette en état de nous défendre contre eux et contre d'autres pays étrangers.

Le parti démocrate n'aura pas l'occasion, nous le croyons sincèrement, de nous faire des ouvertures.

Il nous semble presqu'impossible qu'il réussisse dans les élections présidentielles.

Voici le texte même du programme soumis à la convention :

"Comme par le passé, le parti démocrate entend continuer sa constante opposition à cette politique fiscale qui a permis à certains intérêts, grâce à la complicité du congrès, de prélever un lourd tribut sur le peuple américain.

Cet état de chose monstrueux que nos institutions politiques étaient destinées à prévenir a permis à certaines industries qui ont pu jadis être " infant" de devenir les plus considérables combinaisons de capital que le monde ait vues. Dépassant son objet cette politique de protection qui a permis aux monopoles de se constituer au moyen des trusts qui ont aboli la concurrence dans le pays, laquelle était la seule chose susceptible d'en entraver la marche envahissante.

En raisons de l'immense appui financier qu'ils peuvent lui prêter, les monopoles dominent aujourd'hui la politique du parti Républicain.

Nous sommes en faveur d'une révision des tarifs douaniers : révision à laquelle présiderait un esprit large, conservateur et d'affaires.

Nous sommes en faveur d'un abaissement graduel des tarifs douaniers.

Nous sommes en faveur de l'abaissement rationnel des droits imposés sur les produits mis sur le marché par les trusts, de manière à ce que la concurrence étrangère, tout en laissant aux industriels américains une certaine marge, ne leur permette pas de demander des prix hors de proportion avec les prix de vente de ces mêmes articles à l'étranger.

Les nombreuses découvertes de placers aurifères et l'augmentation de deux milliards du stock d'or du monde qui en est résulté ont suffisamment consolidé la valeur de l'étalon monétaire pour que cette question soit écartée du domaine politique.

Nous sommes en faveur d'un traité de commerce libéral avec le Canada.

## FISHER-DUNDONALD

M. Fisher était à Laprairie, hier. On l'y a vu sur un cheval de guerre !

Le ministre de l'Agriculture, qui devrait être pacifique, versé donc dans le militarisme. Il a fait l'inspection des troupes et même celle du Dr Pickel, qui lui aussi était à cheval !

La présence de M. Fisher et du Dr Pickel aux exercices militaires a contribué à l'amusement du public.

Pendant que M. Fisher jouait au général à Laprairie, Lord Dundonald était l'objet d'une brillante démonstration à Ottawa.

Les Ecossais qui sont nombreux dans la capitale, lui ont offert hier leurs hommages.

Lord Dundonald appartient à une très vieille famille d'Ecosse.

## EN INSPECTION

M. Rodolphe Forget, président de la compagnie du Richelieu et d'Ontario, et M. Smith, le gérant général, font personellement l'inspection des navires de leur compagnie.

Ils sont allés hier à Boucherville pour se rendre compte de l'état du quai, et sans doute aussi de l'état des bateaux qui font le service entre cette localité et Montréal.

Nous espérons que la compagnie donnera à son quai à Boucherville une allure plus convenable que celle qu'il a eue dans les dernières années.

Tenir un quai en bon ordre coûte en fin de compte bon marché.

A notre sens, la compagnie y gagnerait beaucoup en améliorant son service, surtout entre les localités avoisinant Montréal.

Le nombre des familles qui passent l'été dans ces localités augmenterait de beaucoup, si les services étaient plus rapides et mieux faits.

---

Les conservateurs de Muskoka, réunis à Bracebridge, ont choisi M. Wm. Wright, de Huntsville, comme leur candidat.

◇◇◇

Le ministère Combes a la vie dure. Mais il finira par se disloquer, sous les assauts incessants qu'il subit. Le télégraphe nous annonce ce matin que le général André, ministre de la guerre, a été battu à deux reprises différentes au cours de la discussion sur le projet de loi réduisant le service de l'armée de réserve. Le général André considèrera-t-il ces deux votes adverses comme un manque de confiance qui l'oblige à remettre son portefeuille ? Ou préfèrera-t-il rester avec ses collègues jusqu'à la chute finale du Cabinet ?

C'est ce que nous ne tarderont pas à savoir.

## UN SINGULIER PROCES

Les dépêches ont annoncé que l'Association de l'Observance du Dimanche (Lord's Day Alliance) au Sault Ste-Marie, a pris des poursuites contre la société St-Jean-Baptiste, parceque cette dernière a fait le jour du Seigneur une procession dans les rues.

La fête de la St-Jean-Baptiste est pour nous, Canadiens-français et catholiques, une fête nationale et une fête religieuse.

Prétendre que faire une procession le dimanche, est violer les lois divines, c'est verser dans l'intolérance.

Nous espérons que l'opinion publique dans Ontario ne s'égarera pas comme l'"Alliance du jour du Seigneur" et qu'elle condamnera l'action de cette société.

Nous faisons dans la province de Québec la procession de la St-Jean-Baptiste quand nous le jugeons à propos.

Nous n'aurions certes aucune objection à ce que nos concitoyens anglais et protestants fissent toutes les processions qui leur plairaient le dimanche ou aucun autre jour.

Soyons tolérants les uns envers les autres—si nous voulons être une nation unie.

---

L'on doit faire aujourd'hui à Sorel l'essai d'un appareil électrique inventé par M. Louis Herdt et qui a pour but d'indiquer aux steamers quand ils dévient du chenal. Un fil électrique placé au fond du chenal, correspond à un appareil électrique à bord du navire.

◇◇◇

Le tarif de faveur mutuel entre le Canada et le Sud-Africain est en vigueur depuis le 1er juillet. La faveur accordée au Canada est de 25 p.c. sur un tarif de 10 p. c. et un rabais complet sur les articles payant 2 1-2 p. c.

L'union Sud-Africaine a importé $242,000,000 en 1902. Le Canada y a exporté moins de deux millions; les Etats-Unis y ont exporté pour plus de vingt millions. Nos exportations dans le moment consistent en bicyclettes, thés, graines, meubles, coton, bois, portes et chassis, produits laitiers, instruments musicaux, voitures, harnais, etc. Il y a une ligne directe de Montréal.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

## LE THIBET

Le télégraphe nous tient chaque jour au courant des progrès de la mission anglaise au Thibet.

L'action de l'Angleterre n'est pas sans éveiller l'attention des grandes puissances européennes. Les Etats-Unis eux-mêmes voient d'un œil jaloux John Bull pénéterer de jour en jour plus avant dans ce pays étrange de l'Asie.

Les renseignements sur cette contrée perdue de l'empire asiatique fait plutôt défaut.

D'après les explorateurs français et autres qui l'ont parcouru ce pays contient des richesses d'art extraordinaires. Mais il ne sera jamais un pays où les touristes se rendront pour leur agrément. Si ses montagnes sont plus élevées que les Alpes, si certains de ses paysages offrent une grandeur lunaire, il n'est qu'un amas de neige, de glace et de pierre, d'où la verdure est absente, où toute vie fait défaut; point d'oiseaux, point d'insectes. L'on respire mal aux altitudes énormes où l'on est forcé de se tenir durant des semaines et des mois, et la population manque de courtoisie et de bonhomie. Lorsqu'elle n'assassine pas les gens, elle les écarte des villes.

Tous les explorateurs qui se sont rendus dans la Haute-Asie ont décrit les exceptionnelles précautions que prennent les lamas pour les maintenir sur les plateaux et leur défendre l'accès des agglomérations. C'est ainsi que la cité de Lhassa, le lieu saint du bouddhisme, a été le plus souvent inaccessible et que l'on n'a pu réunir de renseignements précis sur le chiffre de ses habitants et sur les volumes, statues, peintures, objets précieux de toute nature que renferment, avec une invraisemblable abondance, ses palais séculaires.

Le gouvernement thibétain — sur lequel la Chine exerce son protectorat — est bien l'un des plus curieux qui soient au monde.

Le pouvoir, théoriquement tout au moins, appartient au dalaï-lama, qui réside à Lhassa, et qui est l'incarnation de la divinité. C'est une sorte de chef religieux qui dédaigne de s'occuper de temporel et qui craindrait d'avilir sa dignité en vaquant aux affaires administratives. Aussi se contente-t-il de l'exercice de l'autorité spirituelle et délègue-t-il le reste de sa puissance a un vice-roi.

Ce dernier nomme quatre ministres, qui sont laïques et qui eux-mêmes gouvernent avec l'aide de 16 ou 17 collèges laïques ou religieux, chargés des comptes, du Trésor, des greniers publics, etc.

Les Thibétains se classent parmi les contribuables les plus surchargés du globe. Non qu'on leur demande beaucoup d'argent, et du reste le numéraire fait plutot défaut sur le plateau central de l'Asie, mais les impositions en nature qu'ils sont tenus de payer sont grossies sans relâche par l'arbitraire des fonctionnaiées.

Ces derniers montrent d'autant plus rapaces qu'ils ne perçoivent aucun traitement et qu'ils sont bien obligés de vivre sur leurs administrés. Aussi tout se vend, et principalement la justice, et un plaideur qui ne se ferait pas escorter d'un mouton ou de quelques poulets serait certain de perdre son procès, si excellents que fussent au surplus ses arguments. Malgré tout le Thibétain respecte la magistrature, parce qu'il se sent faible et qu'il appréhende la bastonnade.

L'ordre public est assuré par un corps de gendarmerie qui lui aussi est frustré de tout émolument officiel. Il en résulte que très souvent il trouble cet ordre public qu'il est chargé de défendre et que les malheureux villageois craignent fort sa venue. L'on voit donc que le Thibet a réalisé le problème de gouvernement à bon marché en ce sens qu'il n'a pas un lourd budget, mais ce gouvernement est le plus onéreux de tous pour la population qui ignore toujours le montant de ses charges légitimes et qui connait trop bien le montant de ses charges réelles.

En aucun pays du monde, le clergé ne dispose d'un effectif aussi élevé et d'une autorité aussi incontestée. On a calculé que là-bas il y avait environ un moine pour quatre laïques et les statistiques approximatives qui ont été dressées évaluent le contingent des congrégations thibétaines à plus de 500,000 personnes.

Ce clergé régulier, admirablement discipliné, recruté avec soin, reçoit les éléments les meilleurs et les plus intelligents de la population parce que seule la religion mène aux hautes charges. Il se répartit entre 3,000 monastères, perchés sur les cimes des montagnes, qui administrent les localités d'alentour. En général ces congrégations paient l'impôt au dalaï-lama de Lhassa, mais beaucoup ont une véritable indépendance et l'on cite certaines associations qui embrigadent jusqu'à 10,000 et 15,000 membres.

Comment le gouvernement central avec la misérable armée dont il dispose et qui compte plus de généraux et d'officiers que de soldats, pourrait-il réduire les récalcitrants et les forcer à l'obéissance ?

C'est grâce à l'anarchie régnante, au morcellement effectif de l'autorité que la Chine a réussi à asseoir et à maintenir sa nomination sur cette immense et ingrate contrée. Pour dominer tout le pays il lui suffit de 21 fonctionnaires et de 1,500 soldats, mais il faut ajouter que cette domination est légère et qu'elle s'efforce de se faire sentir le moins possible.

Un légat impérial avec 15 secrétaires intendants et 500 hommes réside à Lhassa. Les autres troupes se répartissent dans les différents districts, mais tout le personnel civil et militaire est payé par la Chine qui a bien soin d'ailleurs de stipuler les personnes influentes. Il ne lui en coûte pas plus cher, puisque chaque ministre se contente de 750 francs par an et que les couvents se distribuent la somme modeste de 300,000 francs.

Chinois et Thibétains vivent au total en parfait accord. Le gouvernement de Pékin sait tout le prix de sa mainmise sur le foyer du bouddhisme, et il se garderait de molester la population. Les lamas n'ignoraient pas que la présence d'un légat du Céleste-Empire était une garantie contre les intrusions européennes qu'ils redoutent par dessus tout. Cette sauvegarde aurait-elle été insuffisante et les Anglais qui ont débordé l'Himalaya, qui en réclament le rebord septentrional, qui menacent Lhassa la sainte, vont-ils bouleverser l'équilibre bizarre des institutions thibétaines?

C'est un des problèmes du moment et sa solution ne manquera pas de susciter dans l'avenir de graves conséquences.

---

M. M. B. Morrison, député conservateur de West Hastings dans la législature d'Ontario, sera de nouveau candidat aux prochaines élections générales.

DEMI CONGE DU SAMEDI Le magasin fermera à 1 heure le samedi durant Juillet et Août.

LA CIE S. CARSLEY. Limitée.

Immense Epargne sur les Blouses de Dames
Samedi Avant-Midi

Les prix auxquels nous offrirons ces magnifiques blouses demain, devraient donner lieu à toute une journée d'affaires, en une demi-journée, Nous nous sommes préparés à vous servir promptement et à votre satisfaction, de 8 a.m., à 1 heure du midi

$0.50—Blouse blanche pour... 25c
0.40 Blouse blanche, pour ... 49c
1.20, Blouse blanche pour..... 69c
1.50, Blouse blanche, pour.... 75c
$2.75, Blouse en Tussore Lustrine, ..... $1.50

Balance du Stock d'un manufacturier de chemises de couleur pour hommes
Qualités de $1.00 et $1.10 pour 49c chaque

Juste la chemise que vous désirez pour les vacances, elle est nouvelle, voyante, élégante et chic, de plus elle est confortable et d'ajustement parfait. Chemises négligées et demi-négligées, et à devant blanchi, manchettes à même et séparées, bon tissus, tels que cambrai, madras et zéphir. La vente de ces belles chemises causera toute une sensation chez les hommes qui connaissent la valeur de ces chemises désirables. Leur valeur régulière est de $1.00 à $1.10 chaque. Samedi matin..... 49c

Réductions en bonneterie pour les acheteurs de Samedi.

76 douzaines de beaux bas en fil de Lisle noir, devant avec beaux dessins de dentelle, sur toute la longueur, bouts et talons unis, teinture tout à fait indélébile, pour dames. Splendide valeur à 25 cents. Lundi la paire ..... 18c

30 douzaines de bas en cachemire noir uni, bouts et talons doubles pieds sans couture, teinture indélébile, pesanteur désirable pour l'été. Valant 30c la paire. Samedi..... 21c

Les Collets de Broderie Perse se vendent rapidement.

Les dames s'en procurent avant que les meilleurs d'entre-eux ne soient vendus, bien qu'ils soient tous bons. La broderie pure fait rage à New-York et a fait fureur sur presque toute la ligne. Ce sont des complets de collets et de manchettes. Aussi un stock de collets avec pendant, magnifiquement brodée, couleur persane. Valant 25 cts à 50c. Lundi, chaque..... 14c

Vestons Frais pour Hommes

Ces vestons sont admirablement appropriés pour bureau ou pour sortie, et l'homme soucieux du confort durant les jours chauds ne peut manquer d'apprécier leurs avantages. Prix réduits pour le commerce de samedi matin:

Vestons en lustré noir de belle qualité, bien faits, bon ajustement, et délicieusement frais, pour hommes. Prix de samedi ..... $1.53

Vestons en drap panama noir, légers, frais et confortables, bien faits et joliment finis pour hommes. Prix de samedi ..... $2.20

Beaux vestons en mohair noir, très belle qualité, agréables à porter, bien faits et bien finis pour hommes. Prix de samedi ..... $3.06

Vestes et vestons en soie de belle qualité, pour sortie d'été, jolis effets de rayures, pour hommes. Prix de samedi ..... $4.96

LA CIE S. CARSLEY, Limitée
1765 à 1783 Notre-Dame 184 à 194 St-Jacques.

## LE BILAN D'UNE CATASTROPHE

La commission de la Martinique

On annonce à Paris que le comité de secours aux victimes de la catastrophe de la Martinique vient de se réunir, sous la présidence du ministre des colonies, pour approuver la gestion de la commission exécutive chargée de répartir les fonds de la souscription.

La lecture du rapport dressé à l'usage du comité général permet de présenter un tableau d'ensemble des dommages causés par la catastrophe du 8 mai 1902 et des sommes qui, grâce à l'élan généreux de la charité publique, ont pu être consacrées à secourir tant d'infortunés.

Dès le début de son fonctionnement, en mai 1902, c'est-à-dire quelques jours après la première éruption de la montagne Pelée, la commission executive se trouva en présence de deux catégories de sinistrés : les familles ou les personnes ayant fui devant l'éruption et dépourvues de tous moyens d'existence, mais en état de se remettre au travail ; les vieillards, les infirmes et les orphelins incapables de demander à un travail quelconque leur pain quotidien.

Il s'agissait donc de soutenir les premiers et de les aider à se créer une situation nouvelle à la Martinique ou ailleurs ; il fallait assurer l'avenir des seconds ; en un mot, fournir aux uns des secours temporaires aux autres des ressources permanentes. Pour accomplir cette œuvre, la commission exécutive a eu à sa disposition une somme totale de 9,659,076 francs, provenant des souscriptions recueillies et des intérêts de leur placement. L'ensemble des dons, en France et à l'étranger, et des crédits votés par le parlement s'élevait, au 30 mars dernier, à 13,500,000 francs, dont une partie est allée directement et immédiatement dans la colonie pour parer aux premiers besoins.

La commission exécutive se mit à l'œuvre. En 170 séances, elle a examiné 8,146 dossiers. Les 25,089 sinistrés qu'elle a trouvés en face d'elle, le premier jour, sans abri et sans pain, ont été secourus, réinstallés dans des habitations nouvelles, pourvus d'instruments de travail, ou bien dirigés sur d'autres colonies ou tirés d'affaire par quelque moyen efficace.

A la Martinique, dix-neuf villages ont été créés, la plupart à proximité des centres industriels, afin de permettre aux habitants d'écouler facilement leurs produits. 8,300 individus les habitent. Cette création représente une dépense de 2,260,000 frans.

549 jeunes créoles devenus orphelines ou dont les familles se trouvaient dans la misère tombaient à la charge de la république jusqu'au jour où il leur deviendrait possible de pourvoir à leurs besoins. La commission a versé une somme suffisante aux facultés, aux lycées et aux écoles, pour que ces jeunes gens, garçons et filles, puissent poursuivre leurs études diverses et se créer une carrière. 1,125,000 francs sont consacrés à cette œuvre de prévoyance.

En ce qui concerne les veuves, les vieillards et les infirmes auxquels il a fallu assurer des pensions viagères, — leur nombre est de 540, — la commission a prévu un capital de 2,735,000 francs en se basant sur les tables de mortalité et d'après les calculs faits avec beaucoup de soin par le bureau spécial de la Martinique, à la tête duquel le ministre des colonies a placé son sous-chef de cabinet, M. Lemoine, qui est un fonctionnaire de carrière.

C'est à l'accomplissement de cette dernière partie de son programme (les secours temporaires et viagers destinés aux vieillards, aux infirmes et aux orphelins) que la commission entend consacrer le reliquat disponible de 4,160,000 francs sur le montant total de la souscription. Elle a de plus réservé un petit capital qu'elle propose au comité général de mettre à la disposition d'un comité de patronage qui serait institué en France et à la Martinique avec la mission de s'occuper des infortunés secourus et de leur venir en aide en cas de circonstances imprévues.

---

Mgr Riordan, archevêque de San Francisco, a souscrit $250 pour le monument à Mgr de Laval. Sa Grandeur dit que les évêques des Etats-Unis sont heureux de se joindre à l'épiscopat canadien pour honorer la mémoire du fondateur de l'église canadienne, la mère de l'église américaine.

---

Entre ouvriers.

Savez-vous au juste pourquoi vous voulez vous mettre en grève ?

—Non... mais faut demander ça au syndicat !

PORTES. PORTES. PORTES.
30,000 CONSTAMMENT EN STOCK 30,000

Plaquées en chêne, bouleau, frêne, cyprès. etc. Matériaux entièrement séchés et séchés au four.

Portes en Pin solide—en quatre qualités. Avec quatre, cinq et six panneaux.

Maisons Portatives—murs faits avec portes, peuvent être employées pour cabanes à chaloupes, bureaux temporaires, cuisines d'été, etc., etc., faites dans n'importe quelle dimension désirée.

Estimés promptement fournis. Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

N. J. McILHONE,
Représentant

Salle d'Exposition, 220 Rue St-Jacques. Téléphone Bell, Main 493.
THE GILMOUR DOOR CO., Ltd., Trenton, Ont.
114-2

# REVUE MONDAINE

**Mariages.**

On annonce pour le mois d'août prochain le mariage de M. Victor Joannette, notaire à St-Timothée, à Melle M. Aurore Daigneault, de la même ville.

ooo

Lundi matin, le 4 courant, à l'église St-Louis de France, a eu lieu le mariage de M. Félix Laforce, représentant de la maison Rougier Frères de cette ville, avec Mademoiselle Elisabeth Champagne, fille aînée de M. Moïse Champagne, ci-devant marchand de Lanoraie.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé St-Jean, curé de St-Denis, et cousin du marié.

M. et Mme Laforce sont immédiatement partis pour un voyage dans le bas du fleuve.

ooo

**Ici, là et partout.**

— M. le Dr Lacombe, M.P., est à Québec.

— Mme Walters (née Melle Doutre), d'Ottawa, est arrivée aujourd'hui pour passer quelque temps chez des amies.

— Melles Desmarais et Piché sont à Québec et logent au Château.

— M. et Mme P. Tremblay, de Montréal, sont à Québec.

Le lieutenant-gouverneur et Lady Jetté sont à Montréal.

— M. Francis Archambault, le baryton canadien, qui demeure à New-York, a passé quelques jours ici en route pour l'Assomption. M. Archambault passera l'été dans sa famille.

— L'hon. sénateur Tessier est au Château Frontenac.

— M. et Mme J. Michaud, de Yamaska, sont à Montréal.

— Sir Adolphe Caron était à Montréal hier, et logeait au Windsor.

— Melle H. Lanctôt et Melle Dagenais partiront demain pour un voyage d'un mois, et non de deux semaines, comme il avait été annoncé hier.

— M. J. Sinclair, de Paris, France, est en ville.

— M. J. D. Gauthier, de St-Hyacinthe, est ici pour quelques jours.

— M. J. Fortier, de Ste-Scholastique, est de passage en ville.

— M. et Mme Amédée Chauvreau, de Québec, sont en ville.

— M. et Mme G. Marchand, de Trois-Rivières, est au St-James.

— Mme L. N. Roy, de Joliette, est en ville pour quelques jours.

— M. C. A. St-Louis, d'Ottawa, est en ville.

— M. et Mme J. A. Benoit, de Lowell, sont ici.

Mme G. Rodier (Dr) de Manton Ave., Providence, R. I., est retournée chez elle, après avoir passé quelque temps en visite chez des parents à Montréal et St-Jérôme.

**MME C. A. CAREAU & CIE,** ci-devant 1ère modiste chez Mlle Dwyer, MacDonald, a ouvert un Salon de Modes, 8 rue Victoria, vis-à-vis l'Académie de Musique. 70-jno

## AUX HOTELS

HOTEL ST-JAMES.—G. MacDonald, Glasgow ; D. Patterson, H. Skinner, Perth, Ont.; F. Adams, Springfield, Mass.; M. et Mme H. S. Mott, Toronto ; M. et Mme W. Duncan, R. P. Thomson, Vancouver ; W. L. McMillon, Rossland, C.B.; Rév. M. McLeod, et dame, Québec ; H. Jones, Brooklyn, N.Y.; J. A. Drapeau, Québec ; J. McDermott, Long Island, N.Y.; C. O. Swanson, St-Paul, Minn.; G. E. Rochon, Détroit, Mich.; P. Levasseur, Sorel ; J. Choquette, Valleyfield.

## LA RETRAITE

**Chez les Frères des Ecoles Chrétiennes**

Près de 500 frères de la doctrine chrétienne prennent part à la retraite prêchée par le Rév. Père Ruhlman, S.J., au collège Mont St-Louis. Le Rév. père Malone, S.J., du collège Loyola prêche en anglais.

Le rév frère Reticius, assistant supérieur de l'ordre a charge des conférences sur l'éducation et l'instruction, avec les RR. frères Edward, Prudent et Denis.

A la fin de la retraite qui durera huit jours, 20 membres feront profession.

La retraite terminée les supérieurs de l'ordre au Canada iront en France pour prendre part au chapitre spécial qui décidera où devra être fixé la maison mère de l'ordre et pour considérer la création d'un noviciat anglais pour les provinces de Québec et d'Ontario.

Une retraite pour les plus jeunes membres de l'ordre est commencée hier à Varennes. Elle durera 20 jours et à peu près 80 membres y prennent part.

## AVIS SPECIAL

**Pianos à bon marché**

Piano Steinway Baby Grand, a été très peu employé, Piano droit Heintzman & Co., Cabinet Grand, $275.00 ; piano Nordheimer droit, $250.00. Bons marchés spéciaux. Conditions pour convenir aux acheteurs. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Ste-Catherine. 7-8

## UNE NOUVELLE POETESSE

**Prix Sully-Prudhomme**

La Société des Gens de lettres de Paris vient de poser de ses mains officielles,un laurier tout neuf sur les cheveux blonds d'une nouvelle poétesse.

Le prix Sully-Prudhomme a été décerné à Mlle Marthe Dupuy, inconnue.

Tout ce qu'on sait, en effet, de Mlle Marthe Dupuy, c'est qu'elle a appartenu à l'administration des postes, télégraphes et téléphones, qu'elle est petite et blonde, que sa tête est coiffée, dans la rue, d'un simple canotier, qu'à son allure on la prendrait volontiers pour une étudiante russe, et que sa mère, d'une excellente famille mais d'une situation modeste, est dame de compagnie. Agée d'une trentaine d'années, originaire de Blois,fille d'un sculpteur amateur, depuis sa plus tendre adolescence elle sacrifia aux Muses. Poétesse et musicienne : toute la lyre.

Cet événement va faire réfléchir les abonnés du téléphone qui malmènent les jeunes employées placés à l'extrémité du fil. Mais surtout cette nouvelle va faire éclore une floraison de muses. Car il en va toujours ainsi : la gloire soudaine d'un obscur soldat fait fleurir des héros.

Le jury du concours de poésie Sully-Prud'homme avait reçu cent quatre-vingts poèmes! L'an prochain, toutes les rimes éparpillées, tous les sonnets endormis près des sonneries du téléphone vont s'en aller vers le jury Sully-Prudhomme.

Vous savez ce que c'est que ce prix Sully-Prudhomme : c'est le prix annuel prélevé par l'éminent auteur du "Vase brisé", sur le prix de 100,000 francs que lui avaient alloué les exécuteurs du legs Nobel. Ce prix est de 1.500 francs et il est destiné à payer la première édition du premier volume de vers d'un poète. Il fut attribué pour la première fois, il y a deux ans, à M. Emile Michelet, et l'an dernier à M. Charles Dumas.

Dans deux mois, la Société d'éditions artistiques aura imprimé—gratuitement—le livre, Idylles en Fleurs, de Mlle Marthe Dupuy, car généreusement, les éditeurs refusent de toucher le montant du prix, qui demeure le capital privé du poète couronné.

M. Marcel Prévost, président de la Société des Gens de lettres, fait l'éloge de l'œuvre de la jeune lauréate.

—Elle est d'une versification sage, nous dit le brillant prosateur, mais pas "pompière." C'est bien rimé, sans liberté outrancière. La première partie est toute en sonnets antiques vers d'amour tendres et délicats. La seconde partie qui s'appelle "la Voie douloureuse", est mélangée de stances et de sonnets plus lyriques, d'une rêverie plus ardente,qui témoignent comment dirai-je.... de l'ennui qu'il y a pour une jeune fille à ne pas être mariée.... L'inspiration surtout est intéressante, et plus originale que la forme. De loin—hardiesses à part,— elle se rapproche assez de celle de la comtesse de Noailles....

D'ailleurs, Sully-Prudhomme lui-même qui a pris connaissance des vers après le vote, est enchanté du choix du jury.C'est dire beaucoup.

—Une mention ex-aequo a été accordée à M. Raoul Gaubert pour son volume : Hors de chair, et à M. Emile Depax (la Maison des glycines).

**Hedrite**

Guérit le Mal de Tête

# A ST-EVARISTE DE FORSYTH

**M. ANTOINE GODBOUT VICTIME D'UN ACCIDENT**

(Dépêche particulière)

St-Evariste de Forsyth, 8.—Hier, M. Antoine Godbout, marchand et cultivateur bien connu ici, a été victime d'un pénible accident.

Ce brave citoyen était dans le bois avec son fils âgé de 16 ans, et était à écorcer du bois de pulpe, lorsque tout à coup un arbre lui tomba sur le corps.

Le fils, incapable de dégager son père de cette position périlleuse courut demander du secours à 15 arpents de là. Alors, il a fallu bucher l'arbre pour parvenir à retirer M. Godbout. L'os de la cuisse est brisé et a pénétré à travers les chairs, jusqu'à l'abdomen. Les clavicules du cou sont brisées toutes les deux, ainsi que le bras droit.

On déposa la victime sur une barrière couverte d'un paillasson qu'on trouva dans un chantier voisin et quatre hommes le transportèrent à son domicile situé à trois milles du lieu de l'accident. Le pauvre patient a eu sa connaissance tout le long du trajet. Son épouse s'est évanouie à son arrivée.

Le premier médecin appelé en fit venir un second en consultation, car il fallait absolument administrer du chloroforme au blessé. Dans l'intervalle, on alla chercher des rebouteurs qui ne purent faire le pansement voulu. Le médecin, appelé en consultation après avoir su qu'on avait requis les services d'un rebouteur, refusa de venir. On fit mander alors les soins d'un autre docteur de St-Ephrem.

J'ignore encore si finalement on a eu un autre médecin.

On s'attend d'une minute à l'autre à la mort du patient. Il souffre affreusement.

## A WARE MASS

Un feu qui est le plus considérable que nous avons eu depuis plusieurs années, s'est déclaré le 4 juillet, et a failli détruire un des plus beaux et considérables bâtiments de notre petite ville ; l'alarme a été donnée à 8.40 heures et lorsque l'alarme sonna, l'on pouvait voir les flammes surgir à une hauteur considérable au-dessus du toit de la bâtisse appartenant aux héritiers Storrs de la rue Main. Le feu a pris naissance dans la partie de l'édifice qui était anciennement connue sous le nom de l'hôtel "Delevan". Aussitôt nos pompiers se mirent à l'œuvre et les compagnies 1, 2, 3 et 4 étaient à combattre les flammes, mais le chef Gleason s'aperçut qu'il était impossible avec la main-d'œuvre présente de combattre avec avantage l'incendie qui était comme une fournaise ardente et une alarme générale fut sonnée appelant toute la brigade de feu sur les lieux et ce n'est qu'après un combat de 2 1-2 heures que le feu était sous contrôle. Heureusement qu'il n'y a aucune perte de vie.

L'origine du feu est inconnue, les pertes sont de $7,000. Le bloc Storrs était occupé par les magasins de Mme Fletcher modiste ; F. M. Sibley, épicier ; O. O. Smageen tobacconiste, et Silverman hardes faites ; au second étage, les bureaux du Dr A.A.Auger ; Geo. D. Storrs,avocat ; Mme Harty ; et les chevaliers de Colomb ; le troisième était occupé par les Aigles qui avait une belle salle nouvellement meublée. Les pertes sont assez considérables pour les locataires mais les assurances couvrent une partie des dommages.

L'un des enfants de M. Léandre Létourneau qui est actuellement à la convention des Artisans à Montréal, a été légèrement blessé à un œil par un pétard. Il est assez bien. Il est sous les soins du Dr Dionne.

—Mme Octave Lussier, ainsi que sa fille, qui demeurait ici, il y a quelque temps, était en promenade chez M. Lussier de la rue West.

—M. et Mme Isidore Bourdeau sont les heureux parents d'un gros garçon, la mère et le bébé se portent à merveille.

—Mlle Fleurina Gravel est de retour d'une courte visite à Worcester.

—Mlle Ida Parizeau, de la rue North a passé la fête du quatre à Boston chez sa sœur, Mme Henri Leduc.

# NOTES MUNICIPALES

La police a reçu instruction de faire cesser la sollicitation des marchands juifs de la rue Ste-Catherine et de la rue St-Laurent qui se tiennent sur le trottoir pour offrir leurs marchandises aux passants.

ooo

La Sicily Asphalt Paving Co. a terminé le pavage de la rue Mill. Ce travail a duré trois semaines.

ooo

La compagnie des chars urbains a terminé la pose de sa voie dans la rue Gosford.

ooo

Le département des chemins a commencé les réparations à l'asphalte de la rue Notre-Dame Ouest.

Henri Monnier avait dans son répertoire, d'une drôlerie si variée, une anecdote désopilante dont Marie-Antoinette était l'héroïne.

—Marie-Antoinette, disait-il, en v'là une qui faisait fi du pauv'monde, dans sa fierté d'Autrichienne. C'est au point que dans sa voiture, pour ne pas se donner la peine d'être polie quand elle passait, elle avait fait mettre un ressort sous son coussin. Chaque fois qu'on criait : "Vive la reine!" elle pressait le ressort. Ça lui donnait une petite secousse et le peuple était ravi.

# COURRIER DE QUEBEC

**L'ORGUE DE LA BASILIQUE. — "L'ARCTIQUE". — LES SAVOYARDS AU CANADA. — INCENDIE A PORT-DANIEL. — PELERINAGES. — LE MONUMENT LAVAL. — SERIE D'ENQUETES PAR LE CORONER.**

(Correspondance régulière)

Québec, 8. — L'orgue de la Basilique vient d'être démonté et transporté chez les frères Casavant, les célèbres facteurs d'orgues, à St-Hyacinthe, où il va subir des améliorations notables. Dès dimanche prochain, 10 juillet, le plain-chant sera accompagné à l'harmonium. L'orgue sera réinstallé dans les premiers jours de septembre.

—L'Arctique, qui, il y a quelques jours, s'appelait encore le "Gauss" sortira lundi ou mardi prochain du bassin de carénage, à St-Joseph de Lévis, et ira accoster au quai de la Reine. Il est à peu près décidé que l'Arctique fera d'abord un voyage à la Baie d'Hudson,puis repartira sans retard cet automne pour le Sud, en doublant le cap Horn, et remontera au nord jusqu'à l'embouchure de la rivière Mackenzie. Ce voyage durera bien cinq mois.La distance à parcourir est de quatorze mille milles. Le capitaine s'occupe en ce moment de l'approvisionnement du navire. Il demande des provisions pour douze cents jours. Comme sa sollicitude s'étend à tout, il s'occupe aussi d'obtenir, à titre gratuit, des vieux romans, livres historiques, géographiques et scientifiques, pour en former une bibliothèque au bénéfice de l'équipage. Ceux qui seraient disposés à contribuer à cette collection de livres sont invités à faire leurs envois à l'adresse du Capt. J. E. Bernier, Arctique, au bureau de la Marine et des Pêcheries, à Québec.

—L'abbé Ferroux, qui arrivait vers la fin de mai dernier, à Québec, à bord du steamer Malou, à la tête de toute une émigration de Savoyards, est rendu aux environs d'Edmonton, dans le Nord-Ouest. Depuis quelques semaines il a visité minutieusement les plaines de l'ouest Canadien et a finalement choisi les bords de la rivière Bataille pour y installer sa colonie de Savoyards. On calcule que d'ici à deux mois, de mille à douze cents autres Savoyards débarqueront à Québec, pour aller les uns dans le territoire du Lac St-Jean, les autres pour aller grossir le contingent de la rivière Bataille.

—Ceux qui s'occupent de rapatriement et de colonisation ici au bénéfice de la province de Québec, se plaignent que certains agents de compagnie de steamers et chemins de fer détournent des émigrants de la province de Québec, en représentant celle-ci sous des couleurs décourageantes, et les embauchent pour le Nord-Ouest. Ce travail d'embauchage se fait constamment et régulièrement.

—La nouvelle m'arrive qu'un incendie vient d'avoir lieu à Port Daniel, Baie des Chaleurs, comté de Bonaventure. Le feu qui a originé dans les bois, a réduit en cendres un moulin, une grange et une grande quantité de bois appartenant à M. A. Bodard, et les maisons de quatre autres colons.

—Les pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré se succèdent sans interruption. Hier encore deux trains portant plus de mille pèlerins venant d'Ottawa retournaient à la capitale.

M. l'abbé Lavergne, vicaire à Ste-Anne d'Ottawa, était hier à Québec, en visite dans sa famille.

Mlle Lucienne Rouillard, fille de notre concitoyen, M. Eugène Rouillard, N.P., est allée passer quelques semaines à Ottawa, dans la famille de M. J. B. Myrand.

—Le comité de construction du monument Laval, est à rédiger un rapport unanimement favorable à la maquette produite par l'éminent sculpteur canadien Hébert. Ce rapport sera soumis ces jours-ci au comité général du monument. Le terrain où celui-ci sera érigé, et solennement inauguré en 1908, lors du troisième centenaire de la fondation de Québec, est complètement déblayé ; d'accord avec les autorités municipales, on a fait les alignements nécessaires pour marquer le terrain qu'il faut pour l'élargissement de la rue Buade jusqu'à la tête de l'escalier, et de la rue Port Dauphin jusqu'à la naissance de la Côte de la Montagne. Ces réserves faites, dans quelques jours on aura une idée parfaite du terrain qui restera et sur lequel reposera le monument. C'est M. F. X. Berlinguet, architecte, qui a préparé les plans de ce terrain qui, d'après ses proportions et les contours, se prête admirablement à la décoration magnifique qu'on lui destine, d'après la maquette de l'architecte qui est exposée en ce moment avec celle du monument à l'Université Laval.

**SERIES D'ENQUETES PAR LE CORONER**

Le Dr Jolicoeur, coroner du district, a procédé à une enquête, hier matin, sur les causes et circonstances de la mort du jeune Dompierre, âgé de 12 1-2 qui s'est noyé mercredi dans l'après-midi vers 2.30 heures dans la Rivière St-Charles, dans le voisinage du Parc Victoria, en se baignant. Il a profité de la circonstance pour condamner sévèrement l'habitude qu'ont prise un certain nombre de bambins de 7 à 12 ans de se baigner dans la rivière Saint-Charles et de s'amuser sur ses bords d'une manière téméraire. Il a même recommandé à toutes les personnes qui travaillent sur les bords de la rivière et qui ont maille à partir avec ces bambins lorsqu'ils les chassent, d'employer le fouet et le bâton s'il le faut, se tenant pour responsable de leur conduite à ce sujet si les parents se permettaient de formuler des plaintes et de menacer même de poursuites.

—Une femme de 48 ans, du nom de Caroline Beaumont, épouse de Jérémie Daigle, de la concession dite de la Montagne, à Saint-Antoine de la Jeune Lorette rentrait chez elle vers 8 heures hier soir en compagnie de son mari, après avoir travaillé toute la journée au repassage chez une blanchisseuse de la localité,lorsqu'elle s'est sentie comme suffoquée tout à coup; quelques instants après elle s'affaissait sur les bords d'un fossé sur la route et expirait. Le coroner est allé procéder à une enquête, hier matin, et le verdict a été mort de congestion pulmonaire. Cette congestion avait été évidemment provoquée par une indigestion résultant d'excès de travail et de la chaleur excessive que l'infortunée avait eu à supporter toute la journée.

—Un charretier du nom d'Antoine Paquet, résidant rue Parent, à Saint-Sauveur, est mort subitement, hier l'après-midi. Il était âgé de 54 ans. Il était indisposé depuis quelques jours, mais il paraissait être parfaitement rétabli. L'enquête du coroner a eu lieu à 9.30 heures ce matin, à la résidence du défunt. Verdict : mort de syncope.

—La "Sportsmen's Fish and Game Protective Association" se montre à la hauteur de la mission qu'elle s'est donnée celle de faire respecter les lois de chasse et de pêche et de faire punir dans toute la mesure du possible les braconniers et autres chasseurs qui tuent le gibier en temps de prohibition.

Sur la plainte des officiers de l'Association, le magistrat Panet Angers a condamné cette semaine à Fraserville, Narcisse Levesque, de Fraserville, Joseph Damours, de St-François, comté de Témiscouata, Félix Gagnon, de la Rivière du Loup, Alexandre Pinet, de St-Honoré, comté de Témiscouata et plusieurs autres à des amendes variant de 20 jusqu'à $100.00 chacun, et les frais.

L'Association a réussi à empêcher le braconnage dans la région du Lac Saint-Charles et a constaté que le gros gibier et les castors avaient en conséquence augmenté d'une manière notable dans le territoire entre la Rivière Saguenay et le Parc National des Laurentides.

—Les examinateurs ont terminé hier matin l'examen de composition des aspirants à l'étude du Droit. Une dizaine de ces aspirants ont fait naufrage. Ils ont généralement échoué sur les mathématiques et la philosophie. Un certain nombre ont fait preuve d'une faiblesse de connaissance sur le latin et les sciences. On a commencé à 10.30 heures, hier soir, à faire subir l'examen oral à ceux qui ont réussi.

Les examinateurs ont été les hôtes du Trésorier - Provincial, l'hon. M. McCorkill, hier midi, au Château Frontenac.

...Un nommé Amédée Blanchet, de St-Charles de Bellechasse, joue de malheur de ce temps-ci. Il y a quelque temps il faisait l'acquisition d'un magasin général à cet endroit. Il avait à peine pris possession de ce magasin, qu'un incendie s'y déclarait et causait des dommages pour plus de $200. Il a été forcé de fermer son établissement pour réparations. Quelques jours après on lui volait une...

**W. H. Scroggie**

LIMITEE

RUE STE-CATHERINE ET UNIVERSITE

Prêts à commencer les affaires à 8 a.m. précises.

Durant Juillet et Aout le Magasin fermera à 1 heure précise le Samedi.

**25c, Bonneterie POUR HOMMES, 14c**

Chaussettes en beau coton noir, talons et bouts unis, couleur noire garantie solide, pour hommes. Valeur régulière de 20c ; spécial samedi matin seulement, la paire.................. 14c

3 PAIRES POUR 39c

**25c Ceinturons pour 15c**

La confection de ce ceinturon est semblable à celle des collets en chiffon, et c'est ce fait qui a amené une enthousiaste à lui donner le nom de "frère jumeau du collet de chiffon". Dans les couleurs de noir et de blanc. Prix régulier 25c ; samedi seulement, le prix sera de...... 15c

**25c, Collets en Dentelle Battenberg pour 15c**

Une importation directe, comme d'habitude, d'un fabricant de France, autrement un prix aussi minime serait chose impossible. La plus nouvelle caractéristique en fait de collets droits de Dames.

25 douzaines de collets en dentelle Battenberg de couleur blanche seulement. Des styles et des qualités identiques vous coûteront 25c ailleurs. En vente ici samedi pour chacun.................. 15c

**VESTES FANTAISIE LAVABLES POUR MESSIEURS**

Une quantité limitée pour vendre à $1.10, $1.20, $1.25, $1.50 et $1.75.

Ces vestes sont toutes confectionnées dans le dernier style et les plus nouveaux effets de piqué blanc, de toile et de zéphyr de qualité supérieure, dans les couleurs de faon et de gris. Ce sont d'excellentes valeurs aux prix mentionnés plus haut.

# QU'EST-CE QU'UN JOURNALISTE ?

Je ne sais rien de plus utile que les définitions. Une science, a-t-on dit, est une langue bien faite ; de même, la sagesse est un système de définitions exactes. Oui, celui-là serait un sage, un Pic de La Mirandole — du moins un Pic de La Mirandole primaire,— qui posséderait sur toutes choses et sur toutes gens de brèves et justes formules.

Cette forme de la connaissance est malheureusement trop rare. Ainsi, rien ne serait plus important, et n'est plus malaisé à définir, que les divers métiers. Prenons celui de journaliste. Qu'est-ce, pour le public, qu'un journaliste ? "Un homme vague, qui fait des choses vagues", comme a dit Alfred Capus de son charmant Brignol. Cette définition est admirable quand il s'agit de Brignol. "Il faut, disait Hegel, comprendre l'inintelligible comme tel." Il faut définir par leur vague même les choses et les êtres vagues. Mais, j'en appelle à tous mes confrères : cette définition, pour le journaliste, est-elle équitable, est-elle suffisante ? Assurément non. Il n'y a pas de bonne définition du journaliste. Ou du moins il n'y en avait pas jusqu'à mercredi dernier.

Ce jour-là, une parole mémorable a été proférée devant la Commission d'enquête. Quelqu'un, en passant, et comme par hasard, a défini le journaliste ; ou plutôt il a proposé une classification des journalistes, mais si concise qu'elle équivaut pratiquement à une définition, et d'un tour si saisissant qu'elle s'imprime dans la mémoire du premier coup. Je cite : "Il y a deux sortes de journalistes,ceux qui font les chiens écrasés et ceux qui font des affaires."

Je trouve la sentence admirable— c'est la seconde fois, mais le mot est fort affaibli par l'abus que l'on en a fait, et il n'est plus qu'à peine un compliment ;— je trouve la sentence admirable, et je la voudrais voir gravée, en lettres d'or, au seuil de tous les bureaux de rédaction, comme Harpagon voulait faire graver en lettres d'or sur la cheminée de la salle, qu'"il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger."

Une définition n'est irréprochable que si elle n'omet aucun des caractères essentiels du défini, et si, comme on dit, elle l'épuise. Est-ce le cas pour la définition précitée ? Il semble à première vue que non, et qu'elle omette maints journalistes, qui ne saurait être affectés et à l'une de ces deux catégories, ni à l'autre.

Mais nous devons croire que les chiens écrasés ne sont là que pour le pittoresque, ou même pour la mnémonique. L'extension du sens ne nous est pas interdite et je gagerais que c'est la partie prise pour le tout. Ceux même de mes lecteurs à qui cet argot n'était pas encore familier ont deviné, je pense, que "chiens écrasés" signifie faits divers. Faits divers est une expression élastique.

Il y a le fait divers brut et, si je puis ainsi parler, le chien écrasé proprement dit, qui est le délice des concierges—ainsi que de pas mal de badauds supérieurs ; mais il y a le fait divers raffiné, s'il est vrai, par exemple, qu'un crime pique plus qu'un accident la curiosité, et excite mieux le sentiment de l'horreur. Certains clients raffinent même jusqu'à préférer le fait divers forgé au réel, et voici donc une sous-classe, dans cette première catégorie des journalistes qui font les chiens écrasés, la sous-classe des journalistes qui font les canards.— On voudra bien ne s'en pas prendre à moi de l'incohérence de ces métaphores.

De l'invention du fait divers isolé aux combinaisons artistes du roman-feuilleton, il n'y a pas de si grande distance : pendant que nous y sommes, nous pouvons descendre nos chiens écrasés au rez-de-chaussée du jounal et leur accorder la consécration littéraire.—Il va de soi que je ne fais point de distinctions impertinentes entre les divers genres, et que, si les femmes du monde prennent à la psychologie juste le même intérêt que celles du peuple aux aventures, je n'ai aucune espèce de raison pour distraire le roman d'analyse lui-même de la rubrique des chiens écrasés.

Mais je vous dis que toute l'information y passera! Et d'abord l'information parlementaire, si la transition n'est pas trop ahurissante, des exploits d'apaches aux débats de la Chambre. Ensuite l'information de théâtre et de librairie, — qui nous conduira tout droit à la critique littéraire et dramatique. "Chiens écrasés", Sainte-Beuve.!

"Chiens écrasés", tous les reporters depuis ceux qui interviewent pacifiquement "l'homme du jour", jusqu'à ceux qui se hasardent sur les champs de bataille, d'Extrême-Orient, pour n'y rien voir, mais pour s'y faire tuer quelquefois. Car ceci relève singulièrement le métier: à l'occasion, il y a péril de mort. On y risque sa peau, et on a d'autant plus de mérite que c'est obscurément.

La guerre présente a déjà coûté deux victimes à la Presse : il ne me semble pas que l'on ait assez remarqué avec quelle modestie nos confrères sont morts, avec quelle discrétion. Ils se sont fait tuer tout doucement, en s'excusant presque, comme des gens qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

Nous autres survivants, nous n'avons mené aucun bruit autour de ces morts, et les souverains n'ont pas échangé de dépêches. L'un de nos deux confrères a été pris pour espion, et un peu trop vite fusillé. Il se peut que, d'ici, l'erreur nous ait paru abominable, au moins tragique : je n'ai pas vu que, sur place,elle ait fait une si vive impression. A-t-on seulement envoyé à la famille une carte avec "mille regrets" ?

Cela est tout naturel. Dans une bagarre... comme qui ... la bataille qui aient le droit de mourir officiellement et d'en tirer un profit. Mais ici, où l'on est hors de la portée des canons — et dans un journal,—il n'était que juste de rappeler ce qu'on gagne parfois à faire les chiens écrasés.

ooo

Qu'il est délicat de parler des autres journalistes, de ceux qui font des affaires! N'essayons pas de nier que le public a des préventions contre eux. Mais c'est que, d'une façon générale, le public a des préventions contre les affaires elles-mêmes. Inconsciente hypocrisie ! Personne ne craint plus la chose, et le mot demeure suspect.

Cela tient peut-être à ce que ce mot lui non plus n'a rencontré encore une définition claire et juste. Je ne saurais accepter pour une définition la boutade d'un illustre auteur dramatique : "Les affaires, c'est l'argent des autres." Si l'on entend par les affaires un épisode de la lutte pour vivre, ayant pour objet la conquête de l'argent, on ne peut raisonnablement s'étonner qu'elles aient pour effet habituel et nécessaire certains transferts plus ou moins brusques ou violents de la propriété.

Un dramaturge plus récent, l'auteur de la "Douloureuse", a dit que les affaires ce n'est plus seulement, aujourd'hui,l'argent des autres, mais le sang, la vie, l'honneur des autres. Qu'est-ce à dire, sinon que la lutte est plus âpre aujourd'hui que jadis ? Et il se peut bien,mais alors, que reproche-t-on aux affaires, sinon d'être les affaires ?

Lorsque je regarde qu'elles sont la forme la plus moderne, et demain peut-être l'unique forme, de la concurrence vitale, je ne m'avise point d'en souhaiter l'affaiblissement ; je serais plus tenté de faire leur apologie, comme d'autres ont fait l'apologie de la guerre, et par les mêmes raisons.

Cette prévention de la foule contre les brasseurs d'affaires s'explique et, dans une certaine mesure, se justifie par l'absence d'une règle morale fixe, qui leur serait aussi utile pour se conduire qu'à nous pour déterminer notre estime de leur conduite. L'éthique des affaires est sur bien des points, aussi arbitraire et aussi incertaine que le fameux droit des gens. La frontière entre ce qui est permis et ce qui est défendu, entre ce qui est honnête et ce qui ne l'est pas, n'apparaît pas toujours avec toute la netteté désirable.

Pour ne citer qu'un exemple, les profanes ont de la publicité une idée extrêmement naïve. Si on les poussait un peu, on leur ferait avouer qu'ils la tiennent pour une variété d'escroquerie ou de chantage.— Il y avait aussi naguère des bourgeois intransigeants, qui, refusant leur considération aux carrières non libérales, tenaient toute espèce de commerce pour vol.

Bien que de telles opinions soient trop extravagantes pour être dangereuses, il ne faut pas manquer une occasion de proclamer que l'on peut faire des affaires avec une honnêteté absolue. Je ne dis pas que cela soit aisé, mais où serait le talent?—On voit donc que les journalistes les plus chatouilleux peuvent accepter pour leur corporation la définition, ou le classement, que j'avais entrepris de commenter, qui n'implique rien d'offensant, ni à l'égard des plus braves, ni à l'égard des plus probes.

Je me permettrai toutefois de proposer une autre division. Ne pourrait-on point simplement partager les journalistes en deux groupes : ceux qui écrivent, ceux qui n'écrivent pas, — et peut-être même réserver le titre de journaliste à ceux qui savent tenir une plume?

ABEL HERMANT.

**LA DIARRHEE CHEZ LES ENFANTS**

La diarrhée chez les enfants est une des causes de la grande mortalité que nous constatons tous les ans, pendant la période caniculaire. Les enfants nourris au lait par les temps chauds sont exposés à contracter toutes sortes de maladies à issues généralement fatales par suite du régime, qu'en dépit des avertissements de la science, on persiste à imposer à ces pauvres petits : le régime du lait.

Les mères ont, cependant, à portée de la main, un aliment scientifique, absolument pur et sûr. LA PEPTONINE, dont la formule résume l'état des connaissances médicales en matière d'alimentation des enfants en bas âge. C'est le type de l'alimentation saine aux jeunes enfants; il est stérilisé et, par conséquent, exempt de microbes; il est toujours uniforme dans sa composition et ne contient pas, comme le lait, les germes de nombreuses maladies fatales au jeune âge.

On n'a pas l'excuse du prix à invoquer, car, pauvres comme riches peuvent employer la PEPTONINE à l'alimentation du bébé ; elle est aussi économique que bienfaisante : 25 cents la grande boîte, dans toutes les bonnes pharmacies et épiceries. N'hésitez pas à l'adopter et sauvez ainsi vos enfants d'un trépas prématuré. 114-1

## THOMAS MAY CO. LIMITED

**Le Canada Ribbon change de nom**

Le "Canada Ribbon Co" établi depuis quelques mois a chanbé son nom et à l'avenir ce sera la Thomas May Co Limited. Nous sommes heureux de revoir de nouveau sur le marché la fameuse maison d'autrefois. C'est un bien pour le commerce en général car la maison Thomas May Co était une des plus aimées du Canada entier.

CASTORIA.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

**CHEMINS DE FER**

**LE PACIFIQUE CANADIEN**

**EXPOSITION UNIVERSELLE**

**ST-LOUIS Et Retour $24.00**

DE MONTREAL, BON POUR 15 JOURS

**Wagon-Dortoir Direct**

quitte la gare Windsor à 9.50 a. m. tous les jours (excepté le dimanche). Au retour, il quitte St. Louis à 9.15 p. m. tous les jours, pour Montréal, sans changement.

**PORTLAND, OLD ORCHARD**

SCARBORO BEACH, ETC.—SERVICE DIRECT DE WAGONS-DORTOIRS ET WAGONS-SALONS. Les trains quittant la rue Windsor à 9.00 a.m., les jours de semaine, à 7.45 p.m., tous les jours.

**Le Train rapide pour Ste-Agathe**

Quittera la gare Viger tous les vendredis, durant juillet et août, pour Shawbridge et les stations intermédiaires à Ste-Agathe. Le train partant à 5.30 p.m., le même jour, n'ira que jusqu'à St-Jérôme seulement.

Bureau des billets, 129 Rue St Jacques. (Près du Bureau de poste.)

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

**PORTLAND, OLD ORCHARD**

Le service de wagons-salons et de wagons-dortoirs pour Old Orchard est maintenant en Vigueur. Départ de Montréal à 8 a.m. et 8 p.m.

**Voyage de fin de Semaine**

à Bon Marché

DEPART—les Samedis et Dimanches par n'importe quel train.

RETOUR — le Lundi par n'importe quel train.

COMME SUIT :

| | |
|---|---|
| ABENAKIS SPRINGS | $2.00 |
| BELOEIL | .80 |
| BLUFF POINT (Cliff Haven) N.Y. | 3.15 |
| BURLINGTON, Vt | 3.15 |
| CORNWALL | 2.25 |
| HIGHGATE SPRINGS, Vt. | 1.95 |
| MASSENA SPRINGS | 2.80 |
| PARC OTTERBURN (Y compris une admission au parc) | .95 |
| PLATTSBURG, N.Y. | 3.00 |
| QUEBEC | 4.00 |
| ROUSE'S PT | 2.05 |
| SHERBROOKE | 3.45 |
| STE-ANNE DE BELLEVUE | .80 |
| ST-HYACINTHE | 1.30 |
| ST-JEAN | 1.10 |
| VAUDREUIL | .90 |

Aussi différents autre points.

**TRAINS LOCAUX DU DIMANCHE**

De et pour Montréal.

(Pour service additionnel, voir les horaires de la compagnie).

POUR VAUDREUIL et les stations intermédiaires. Quitte Montréal à 9.30 a.m., 1.30 p.m., 7.00 p.m., 9.00 p.m., à 11.25 p.m. Au retour, ils arrivent à Montréal 11.00 p.m., (de Vaudreuil seulement, à 6.00 p.m.) à 6.30 p.m. 7.15 p.m.

POUR LACHINE et les stations intermédiaires jusqu'à Vaudreuil.—Quitte Montréal à 9.30 a.m., 1.30 p.m., 7.00 p.m. Au retour, arrive à Montréal à 6.30 p.m., 7. 15 p.m., 11.00 p.m.

Pour St-Hyacinthe, Richmond et les stations intermédiaires.—Quitte Montréal à 8.01 a.m. Au retour, arrive à Montréal, à 6.50 p.m.

Pour Brockville et les endroits intermédiaires. —Quitte Montréal à 9.30 a.m. Retour à Montréal à 7.15 p.m.

Bureau des Billets de la Ville, 137 rue St-Jacques. Téléphones Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

**MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.**

LACHINE.—Du Bureau de Poste, service de 20 min., 5.40 a.m., à 11.00 p.m. Dernier char à minuit. De Lachine.—service de 20 m., 5.50 a.m. à 11.50 p. m. Dernier char, 12.50 a.m.

SAULT AU RECOLLET.— De Craig et Chenneville, service de 45 min., 6.15 a.m à 11.30 a.m. Service de 30 min., 11.30 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char, 12.00, minuit. Du Sault au Récollet.— Service de 45 min., 5.30 a.m. à 12.15 p.m., service de 30 min., 12.15 p.m. à 11.45 p.m.

MONTAGNE—De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 min., 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria Westmount, service de 20 min., 5.50 a.m., à 12.10 a.m.

CARTIERVILLE.—De Snowdon's Junction, service de 40 min., 6.00 a.m., à 12.00, minuit. De Cartierville, service de 40 min., 5.40 a.m. à 11.40 p.m.

LIGNE DE CEINTURE DE LA MONTAGNE.— Service spécial de la ligne de ceinture, suivant le besoin via la rue Ste-Catherine. Des chars supplémentaires sur toutes les lignes suivant besoin. Pour les chars additionnels pour Lachine, prenez les chars de la rue Notre-Dame pour raccordement à la Côte St-Paul. Pour les chars additionnels au Sault-au-Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis, pour raccordement à la voie du C.P.R. 67—jno

**CANADIAN PACIFIC Railway Company**

Lignes de steamers de l'Atlantique

MONTREAL ET LIVERPOOL

Voyages d'été

| De Liverpool. | Steamer. | De Montréal |
|---|---|---|
| 7 Juin | Lake Erié | 23 Juin. |
| 14 Juin | Lake Manitoba | 30 Juin. |
| 28 Juin | Lake Champlain | 14 Juillet. |
| 12 Juillet | Lake Erié | 28 Juillet. |
| 19 Juillet | Lake Manitoba | 4 Août |
| 2 Août | Lake Champlain | 18 Août. |

*Ces steamers ne transportent pas de passagers.

TAUX DE PASSAGE

CABINE DE PREM. CLASSE.—De Montréal, voyage simple, $65.00 en montant ; de Liverpool $70.00 en montant—suivant l'aménagement. Billets d'aller et retour, dix pour cent de réduction sur les taux combinés pour l'Est et l'Ouest.

CABINE DE SEC. CLASSE.—$37.50, voyage simple ; $71.25, aller et retour, (Taux d'entier parcours pour Londres, Paris et toutes les principales villes Européennes.)

TROISIEME CLASSE.—Pour Liverpool, Londonderry, Belfast, Queenstown et Glasgow, $25.00.

MONTREAL A BRISTOL

| | |
|---|---|
| Montcalm | 17 Juin. |
| Monteagle | 1 Juillet. |

LONDRES, ANVERS ET QUEBEC

| De LONDRES. | D'ANVERS STEAMER | De MONTREAL. |
|---|---|---|
| | Montezuma | 1 Juin. |
| | Mount Temple | 11 Juin. |
| | Montrose | 22 Juin. |

Les vapeurs à destination de Liverpool quittent Montréal à l'aurore. Les passagers s'embarquent la veille au soir.

Pour le fret, le passage et autres renseignements, s'adresser à la CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY ATLANTIC STEAMSHIP LINES. Bâtisse du Board of Trade, rue St-Sacrement. 71-lun-mer-ven

## A ARCTIC, R. I.

A la salle St-Jean-Baptiste une soirée intéressante et instructive va être donnée, dans la vallée de Pawtucket, sous les auspices des Zouaves canadiens-français de Arctic Centre, R.I., dimanche, 10 juillet 1904, à 8 heures p.m. Il y aura chant, musique et conférences illustrées sur le pays natal.. Voici le programme:

1o Ouverture, piano .................. M. J. A. Lalime.

Organiste de l'église de St-Jean-Baptiste de Centreville, R.I.

2o Chant ...... ...... M. Alphonse Lanoie Accompagné par M. Lalime.

3o Solo de violon........ par le jeune artiste M. Narcisse Cournoyer.

4o Une tournée au pays natal au moyen de vues stéréoscopiques, projetées par la lumière électrique ......... Explications par M. René Dupont, de Québec.

5o Chant ... ... ... M. Arsène Desmarais Accompagné par M. Lalime.

6o Clôture ... ... ...M. J. A. Lalime

A table.

Boireau annonce que, frappé—lui-même! —des ravages de l'alcoolisme, il s'est affilié à une ligue de tempérance.

Quelques instants plus tard :

—Une larme d'eau-de-vie dans votre café, monsieur Boireau ?

—Comment donc!.... Avant, pendant et après !

**NAVIGATION**

**QUEBEC STEAMSHIP CO**

LIMITED

LIGNE ST-LAURENT

**Str. CAMPANA**

1700 TONNES

Prochain départ de Montréal

LUNDI, 18 JUILLET, A 2 P. M.

Et dans la suite à tous les deux LUNDIS, quittant Québec le jour suivant à midi pour

Pointe-au-Père, Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, L'Anse du Cap, La Grande-Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Confort excellent pour passagers.

Aucune cargaison n'est reçue après midi le jour du départ.

Pour fret, passage et cabines, s'adresser à

J. C. BROCK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires, Cité. 43 jno

**R & O** Agréables promenades de fin de semaine.

Samedi, à 2.15 p.m.—Le steamer "Columbian" part pour l'Ile Stanley, Cornwall et Prescott. Retour le dimanche soir à 6.30. Prix, $5 ; y compris repas et cabine.

SAMEDI, à 2.30 p.m.—Le steamer "Terrebonne" part pour Varennes et Verchères. Retour à 7.30 le même soir. Prix, 50c.

SAMEDI, à 7 p.m.—Le steamer de la ligne de Québec part pour Québec. Billets valides pour quitter Québec le dimanche ou le lundi soirs. Prix, $3.50.

Dimanche, à 8.30 a.m.—Le steamer "Berthier" part pour Grand Nord et les ports intermédiaires. Retour à 8.30 p.m. Prix, 50c.

DIMANCHE, à 9 a.m.—Le steamer "Terrebonne" part pour Sorel et les ports intermédiaires. Retour à 7.45 p.m. Prix, 90c.

Le 'Columbian' quitte le quai de la rue Colborne ; les autres steamers le quai Victoria.

Pamphlets et détails complets relatifs aux voyages de vacances en s'adressant au Bureau des billets de la ville, 128 rue St-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste. v-s-jno

**LIGNE ALLAN**

LIVERPOOL viâ MOVILLE

**Service de la Malle Royale**

| De Liverpool | | De Montréal. | De Québec |
|---|---|---|---|
| 23 Juin | Ionian | 8 Juillet. 9 a.m. | 9 p.m. |
| 30 Juin | Bavarian | 15 Juillet. 3 a.m. | 2 p.m. |
| 7 Juillet | Parisian | 22 Juillet. 9 a.m. | 6 p.m. |
| 14 Juillet. | Tunisian. | 29 Juillet, 4 a.m. | 2 p.m. |
| 21 Juillet. | Ionian. | 5 Août. 8 a.m. | 7 p.m. |

Le Tunisian et le Bavarian sont les plus grands et les plus beaux steamers de la route canadienne, 10,570 tonnes. Hélices jumelles.

Première classe, $60 et plus, suivant le steamer, la situation et le nombre de personnes par cabine.

Deuxième Classe. Liverpool ou Londonderry, Bavarian, Tunisian ou Ionian, $40 Autres steamers, $37.50. Billets de retour à prix réduits.

Troisième classe. Liverpool, Londres ou Glasgow, $15. Paris, $22.

MONTREAL DE GLASGOW

| De Glasgow. | | De Montréal. |
|---|---|---|
| 18 Juin.... | Pretorian | Mercredi, 6 Juillet |
| 2 Juillet.... | Corinthian. | Mercredi, 20 Juillet |
| 15 Juillet.... | Sicilian | Mercredi, 3 Août. |

Première cabine, $50 et plus. Deuxième cabine, $35. Troisième classe, $15.

S'adresser à H. et A. Allan. Montréal.

**Steamers de la Ligne Dominion**

DEPARTS HEBDOMADAIRES POUR LIVERPOOL DE MONTREAL

| | | | |
|---|---|---|---|
| xKensington.. | 9 Juillet. | xKensington | 13 Août. |
| *Dominion.... | 16 Juillet | *Dominion.. | 20 Août. |
| xCanada...... | 30 Juillet. | xSouthwark | 27 Août. |
| *Vancouver... | 6 Août. | xCanada. | 3 Septembre. |

MONTREAL A AVONMOUTH (Bristol)

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Turcoman.... | 9 Juillet. | *Englishman | 6 Août. |
| *Manxman.... | 23 Juillet. | *Turcoman. | 20 Août. |

*Compartiment frigorifique.

xCompartiment frigorifique et air froid.

LES STEAMERS PARTENT A L'AURORE

PRIX MODERES.—Adressez-vous aux agents pour détails sur les prix modérés.

Pour Liverpool, $37.50 ; pour Londres, $40.00 en montant, selon le steamer et la cabine.

Pour tous détails concernant le fret et le passage s'adresser à l'agent local, ou à la DOMINION LINE, 17 St-Sacrement, Montréal. 46 6 m

**AGENCES REFORD**

ooo

LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW

SS. Parthenia (compartiment frigorifique) .................. 6 Juillet

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

S.S. Kildona (compartiment frigorifique et air froid) .................. 9 Juillet

LIGNE THOMSON POUR LEITH

S.S. Bellona .................. 18 Juillet

LIGNE THOMSON POUR ABERDEEN

SS. Escalona .................. 8 Juillet

LIGNE LORD POUR CARDIFF

SS. Lord Lansdowne .................. 20 Juillet

THE ROBERT REFORD CO., Ltd.,

25 rue St-Sacrement, Montréal.

**CANADIAN LINES, LIMITED.**

Le steamer bien connu

**LAKE SIMCOE**

Partira le 23 Juillet pour

**LE HAVRE ET ROTTERDAM**

TAUX DE PASSAGE

| | |
|---|---|
| PREMIERE CLASSE, Simple | $50.00 |
| PREMIERE CLASSE, Pour Paris, simple | $55.00 |
| SECONDE CLASSE, simple | $35.00 |
| TROISIEME CLASSE, simple | $20.00 |

Taux de retour, le double des taux ci-dessus, moins 10 p.c., accommodation sans égale. Médecin et femme-commissaire à bord.

S'adresser à n'importe quel agent de billets et à

THOMAS HARLING, Agent. 406-407 BATISSE DU BOARD OF TRADE, MONTREAL. 4 ms.

**Northern Navigation Co.**

**Service pour la Saison**

4 steamers chaque semaine — Collingwood et Owen ound, Sault Ste-Marie et les ILES MACKINAC.

3 steamers chaque semaine — De Sarnia au Sault Ste-Marie et aux Ports du Lac Supérieur.

Service quotidien (excepté le dimanche) de Parry Sound à Midland et Penetang.

Pour billets et informations s'adresser à n'importe quel agent de chemin de fer. H. C. HAMMOND, Président, Toronto. H. H. GILDERSLEEVE, Gér., Collingwood. C. H. NICHOLSON, Gérant du Trafic, Sarnia. 84-6 m

**Pour 25c vous pouvez vous trouver une position par les petites annonces dans "La Patrie."**

# LE 4 JUILLET

Nos voisins ont célébré fort joyeusement le 128me anniversaire de l'Indépendance de leur pays.

Cette fête est toujours chômée avec éclat. C'est bien le mot. Car ce jour-là la joie éclate en fusée, en une pétarade aussi assourdissante qu'inénarrable. Ce n'est plus une fête, c'est un feu d'artifice, une fusillade générale. Et plus grand est le nombre des blessés et des victimes, plus chaudes et plus sincères ont été les réjouissances du peuple. Il faut avoir assisté à quelqu'une de ces manifestations populaires pour en comprendre toute l'ardeur.

Les journaux new-yorkais nous informent que la consommation de pétards et de pièces d'artifice de toutes sortes n'a pas été inférieure à celle des années précédentes et que les artificiers ont dû faire des affaires d'or, car on estime au bas mot à un million de dollars la valeur de la poudre qui, à New-York seulement, a été brûlée le 3 juillet. Les détonations se sont succédé sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à une heure très avancée de la soirée.

Bien des gens ne comprennent pas très bien ce que le patriotisme a à voir avec les pétards et les bombes, les fusées et les chandelles romaines tirés dans les rues, au risque d'accidents parfois mortels, mais l'usage est l'usage, et la jeunesse américaine serait grandement privée si, le 4 juillet, elle ne pouvait pas "faire parler la poudre", et comme personne ne s'y oppose, quoique beaucoup de gens se plaignent, garçons et filles, les petits et même les très grands, continueront longtemps encore sans doute à faire partir des pétards et à tirer des coups de revolver, de façon à produire le plus de tapage possible.

Nos lecteurs ont pu lire dans nos colonnes la liste des victimes du dernier jour de l'Indépendance. Dans toutes les villes, grandes ou petites, les pétards ont causé des accidents sérieux, des incendies, des pertes de vie, etc.

O glorieux 4 juillet !

## Un club original

C'est le "Club du poulailler," dont nos confrères anglais signalent l'existence:

Les membres de ce club, au nombre de quatre-vingt-dix pour la plupart des employés de magasin, ont le goût du théâtre; ils veulent jouir du même privilège que les aristocrates et la critique et assister à l'éclosion des nouveautés théâtrales. Mais leurs moyens ne leur permettant pas de prendre des fauteuils, ils se sont rabattus sur le poulailler. La veille de chaque première, le secrétaire du club note le nombre de membres désireux d'assister à la soirée du lendemain et prend ses dispositions en conséquence. Il poste un certain nombre de meurt-de-faim dès l'aube aux portes du théâtre pour faire la queue. Les membres du club n'ont plus qu'à venir à huit heures pour prendre leur place.

Il serait beaucoup plus simple de se payer une place un peu plus chère avec le supplément de prix que l'on donne aux meurt-de-faim chargés de retenir les places.

Mais ce serait moins original.

## ILS VOLENT DE L'OR

Mexico, 8.—Un vol commis en plein jour, par lequel les voleurs se sont emparés de 820,000 en or, cause dans la ville la plus grande émotion. Les voleurs louèrent une chambre à la Maison Dorée, percèrent le mur de l'édifice voisin, occupé par une banque. Ils percèrent le plancher d'une pièce au-dessus de la voute et pendant l'heure de la sieste, firent main basse sur tout l'or qui s'y trouvait.

## AUX TROIS-RIVIERES

**Le camp — La lutte électorale**

(Corr régulière.)

Trois-Rivières, 8.—Le "At Home" donné mardi soir par le lieutenant-colonel W. D. Gordon, l'état-major et les officiers du camp de Trois-Rivières a été un grand succès. La réception eut lieu dans la bâtisse du gouvernement sur le terrain de l'exposition. L'immense salle était brillamment illuminée, et pavoisée de nombreux drapeaux. Madame W. D. Gordon, assistée de Madame Thomas Malone et de Mademoiselle Gordon, recevaient les nombreux invités dès huit heures et demie. Les élégantes et fraîches toilettes des dames, mêlées aux uniformes militaires étaient du plus joli effet. Il y eût musique et danse jusqu'après trois heures du matin, et tous les invités de cet "At Home" militaire sont revenus enchantés de la courtoisie de nos officiers.

— Le campement se poursuit sans incident remarquable pour prendre fin samedi matin.

— Nous apprenons avec regret la mort de Madame Joseph Gariépy, née Blanche Bergeron, décédée mercredi matin, à l'âge de 28 ans.

Madame Gariépy a succombé à la phtysie pulmonaire après à peine un mois de maladie, et laisse quatre enfants en bas âge. Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église paroissiale.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

— La lutte électorale pour la mairie se poursuit assez activement. Le Dr Normand, sous la présidence de M. L. P. E. Panneton, a tenu, mardi soir, une assemblée à ses quartiers généraux. Ce soir, vendredi, autre assemblée à la salle de l'hôte-de-ville.

— A la chapelle du séminaire, Sa Grandeur Mgr Cloutier a conféré l'ordre de la prêtrise à MM. les abbés Epiphane Brunelle et Omer Meunier. Le diaconnat a été conféré à MM. Emile Brunelle, Napoléon Bastien, Ephrem Lamy, Rodolphe Fortier et Donat Baril.

M. l'abbé Epiphane Brunelle a célébré sa première messe jeudi, à Batiscan, sa paroisse natale, et M. l'abbé Omer Meunier à St-Maurice.

— La kermesse au profit du monastère du Précieux Sang, s'est terminée hier soir par un grand concert à l'hôtel-de-ville, sous le patronage de Mgr Cloutier. La salle était largement remplie, et la recette satisfaisante. Les divers numéros du programme ont été bien exécutés.

Mesdemoiselles Blanche Marchand et Rita Vallières ont été rappelées. Le trio pour piano, violon et violoncelle, exécuté par Mademoiselle Bernadette Dufresne, Rose-Marie Audette, et M. D'Amey a obtenu un succès. MM. Orphée Langevin et J. Lamarche méritent aussi des félicitations. Le grand chœur de "La Farandole." de Gounod, a été rappelé deux fois.

Somme tout, ce grand concert de charité a remporté le succès qu'il méritait, et les jeunes filles, organisatrices de cette kermesse, méritent des félicitations pour le plein succès de l'œuvre généreuse que leur zèle a su mener à bonne fin.

## Diplome de musique

Aux derniers examens du conservatoire de Montréal, Mlle Eva Blanchard, fille de M. C. A. Blanchard, et élève du distingué professeur E. A. Houde, a obtenu son diplôme avec grande distinction.

Dictionnaire de Charenton.

Définition envoyée spécialement par un jeune coulissier assourdi par les séances de la Bourse :

Agent de change : Brailleur de fonds.

Propos du jour :

— Quel inconvénient voyez-vous à ce que Marchand allât sur le théâtre de la guerre russo-japonaise?

— L'air de la campagne ne lui vaut rien.

## ARRIVE DU PAQUEBOT LE BALTIC A NEW-YORK

New-York, 8—Le nouveau paquebot de la White Star Line, le "Baltic", parti de Liverpool le 29 juin et de Queenstown, le 30, est entré dans son dock à 5 heures ce matin.

Le "Baltic" a été construit à Belfast et a été lancé le 21 novembre 1903, c'est le plus grand navire du monde. Il mesure 726 pieds de la proue à la poupe, 75 pieds de tribord à babord et 49 pieds de creux.

Son tonnage net est de 24,000 tonnes.

Il peut transporter une cargaison de 28,000 tonnes. Son déplacement est de 40,000 tonnes environ.

Les machines peuvent imprimer au navire une allure de 17 nœuds à l'heure environ.

Il est muni de quatre ponts-promenades, d'une grande salle à manger sur le pont supérieur qui en occupe toute la largeur.

L'aménagement du navire permet l'embarquement de 3,000 passagers.

Le "Baltic" est commandé par le lieutenant de la marine royale en retraite E. J. Smith et est monté par 850 hommes d'équipage.

## L'ECHOUEMENT DU "VANCOUVER"

Depuis hier midi, deux dragueurs se sont mis à l'œuvre pour creuser un chenal au "Vancouver".

Le travail progresse favorablement, et les agents de la ligne Dominion espèrent que le navire pourra être renfloué demain ou dimanche.

Hier matin, les remorqueurs ont tenté un dernier effort pour retirer le steamer mais malgré la poussée réunie de tous les bateaux disponibles il n'a pas bougé d'un pouce.

La cargaison est complètement déchargée et les derniers passagers ont quitté le navire hier, de sorte que le steamer est allégé de tout poids inutile. Le dragage du chenal ne sera pas très difficile.

**CACHETS DU DR DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE**

Leur efficacité est telle qu'en 5 minutes ils débarrassent de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom sur chaque cachet.

ma-m-j-v

## UNION ST VINCENT

Les membres de l'Union Saint-Vincent de Paul de Montréal ont fait l'élection de leurs officiers pour le prochain terme qui a donné le résultat suivant :

M. Alex. Benoit, président.
M. B. Décary, 1er vice-président.
M. J. B. Poirier, 2me vice-président.
M. J. A. Bélanger, Sec.-Archiviste, réélu.
M. J. B. Ledoux, ass.-secrétaire-archiviste, réélu.
M. F. X. Ledoux, trésorier, réélu.
M. Charles Deslauriers, percepteur, réélu.
M. E. Steevan, percepteur, réélu.
M. C. Marand, ass.-percepteur, réélu.
M. Elzéar Champagne, ass.-percepteur, réélu.
M. E. H. Godin, auditeur, réélu.
M. J. L. Crevier, auditeur, réélu.
M. J. Sullivan, 1er commissaire-ordonnateur, réélu.
M. E. Guillemette, 2me commissaire-ordonnateur, réélu.

J. A. BELANGER,
Sec.-Archiviste.

## ESPERANTO

**16e MINUTE**

Parmi les mots servant ainsi à multiplier les autres, il en est un certain nombre d'un usage si fréquent, qui produisent des nuances si délicates, si précises, que nous en faisons une étude spéciale, ce sont les multiplicateurs, ou affixes.

Ces affixes sont encore de véritables mots. Ex.: male, (au contraire) ; ino, (féminin); ido, (descendant), ech.

PREFIXES

Bo, qui marque la parenté résultant du mariage. Ex.: patro, (père) ; bopatro, (beau-père); frato, (frère); bofrato, (beau-frère); filino,( fille; bofilino, (belle-fille, bru).

## LES MANUFACTURIERS PROTESTENT

Le conseil exécutif de la Canadian Manufacturers Association a décidé hier après-midi d'adresser une protestation au conseil de ville au sujet de la circonscription de la construction des propriétaires n'y ont aucune objection de la ville.

Il comprend que dans certains quartiers résidentiels l'érection de manufactures n'est pas désirable, mais des constructions sont loin de nuire à la valeur de la propriété et la plupart des propriétaires n'ont aucune objection.

Les manufacturiers protestent aussi contre la taxation exhorbitante de certains corps de métier et sur certains appareils industriels indispensables, sous forme de licence ou impôt.

## DIVIDENDES DE LA GLOIRE

**Le vainqueur de Waterloo**

L'anniversaire de la bataille de Waterloo a fourni à un journal français l'occasion de rappeler la façon dont l'Angleterre sut récompenser les services rendus par le maréchal Wellesley, duc de Wellington.

En 1810, il reçut une pension de cinquante mille francs ; une autre, de pareille somme, lui fut allouée deux ans plus tard. Il obtint, en cette même année 1812, le titre de marquis avec une dotation de cent mille livres — 2,500,000 francs. En 1814, il fut créé duc de Wellington et au titre de noblesse était joint un bon de dix millions ; enfin, en 1815, après Waterloo, en dehors des cadeaux monnayés des gouvernements alliés, l'Angleterre seule lui versa cinq millions de francs.

Il faut remonter, dans l'histoire, jusqu'au duc de Marlborough, pour trouver l'exemple d'une semblable pluie d'or, canalisée dans une seule bourse. Le vainqueur de Hochstaedt incarne, en effet, un des plus remarquables exemples du cumul des dotations et des appointements. Il eut d'abord cinq mille livres sterling de rentes viagères en sus de ses divers traitements annuels : sept mille livres comme plénipotentiaire, dix mille comme généralissime, trois mille comme chef de l'artillerie, deux mille comme colonel de la garde, dix mille à titre d'allocation votée par les états généraux, mille huit cent vingt-cinq pour frais de voyages et enfin mille pour dépense de table. Soit un million de francs de revenus, auxquels il faut ajouter un don de huit mille hectares de terres et deux cent quarante mille livres destinées à la construction de son château de Blenheim, dans le comté d'Oxford.

En ménage :

—Comment, il est deux heures et nous n'avons pas déjeuné? Ce sera donc pour demain ?

—Imagine-toi seulement que nous sommes à Port Arthur.

## L'AFFAIRE DREYFUS

**L'ENQUETE DE LA COUR DE CASSATION**

La chambre criminelle de la cour de cassation entend les derniers témoins qu'elle a convoqués dans l'affaire de la demande en revision du procès Dreyfus.

Le "Temps" dit à ce propos:

"Le procureur général n'a pas encore transmis à la chambre criminelle le résultat des commissions rogatoires envoyées à Londres pour citer Czernusky et l'ex-commandant Esterhazy. Mais on croit savoir que ni l'un ni l'autre de ces deux témoins ne se rendra à la convocation de la cour suprême.

"L'absence de Czernusky est considérée par les magistrats comme d'autant plus fâcheuse qu'ils avaient recueilli d'importants renseignements, non seulement sur la sincérité de son témoignage, mais encore sur le fond même du récit qu'il fit à huis clos devant le conseil de guerre de Rennes.

"On sait que ce récit comprenait deux parties. Dans la première, Czernusky disait avoir rencontré à Paris, dans un hôtel de la rue Lafayette, un officier de l'état-major allemand—le major Schoeneberg—qui était en train d'étudier des graphiques de mobilisation français. Ce major avait disparu dès que l'arrestation de Dreyfus fut rendue publique. Or, les recherches faites dans l'annuaire de l'armée allemande en vue de retrouver le nom du major Schoeneberg sont restées infructueuses.

Et l'on pensait que Czernusky pourrait éclairer la cour de cassation sur cet officier allemand, et expliquer s'il n'y aurait pas eu confusion entre le "major Schoeneberg" et un ancien lieutenant badois nommé von Schoeneberg, qui fut, il y a quelques années, arrêté en France pour espionnage et condamné à cinq ans de prison.

"Dans la seconde partie de sa déposition, Czernusky raconta qu'un lieutenant serbe nommé Adamovitch lui avait dit tenir d'un certain Mosetig, de Vienne, que quatre Français trahissaient leur pays : Dreyfus, Henry, Guénée et un quatrième. Et l'on se rappelle que le sieur Mosetig, conseiller aulique, mis en cause à ce propos, protesta contre les déclarations de Czernusky.

"Or, il existe, à Vienne, un employé des chemins de fer nommé Mosetig qui, en 1900, fut condamné à la prison pour avoir livré à un agent d'espionage, nommé Praybosowski, des documents que ce dernier aurait vendu à l'état-major français. A cette époque, Praybosowski offrit à M. Tompa, alors tcommissaire spécial au ministère de l'intérieur, de prouver que le témoignage de Czernusky avait été forgé. Et l'on se rappelle que M. Tompa tenta de recueillir les preuves ainsi offertes, mais échoua.

"Il y a quelques jours, Praybosowski a fourni à la cour de cassation des explications sur tous ces faits, et c'est là-dessus que les magistrats auraient voulu notamment entendre les explications de Czernusky.

"En ce qui concerne les sommes versées à "Austerlitz", ou du moins, à une personne agissant après grattage sous ce pseudonyme sur le registre de comptabilité du 2e bureau, les explications de Czernusky auraient été également sollicitées par la cour. Mais cette lacune est considérée comme de moindre importance, car le procureur général connait le nom de l'agent étranger habituellement désigné sous le pseudonyme "d'Austerlitz", agent qui, d'ailleurs, continue à espionner pour le compte de l'état-major français.

"Il se confirme que la chambre criminelle clôturera son instruction dans les premiers jours de juillet."

Le corespondant d'un journal dreyfusard a vu à Londres, l'ex-commandant Esterhazy qui lui a fait la déclaration suivante :

—Non, je ne comparaîtrai pas devant la cour des enjuponnés de la cour de cassation; d'ailleurs, j'ai tout dit:

"J'ai fait une confession complète devant le consul de France, à Londres. Oui, oui, c'est moi qui sur les ordres de Sandherr ai écrit le bordereau, mais cela n'empêche pas Dreyfus d'être coupable, tant qu'à moi, je ne dirai plus rien.

"Les généraux après avoir fait leurs devoirs et m'avoir soutenu, m'ont abandonné comme des sots ou des lâches qu'ils sont. Tant pis pour eux.

"Cela ne m'empêche pas de respecter l'uniforme qu'ils portent, et sous lequel mes aïeux se sont couverts de gloire.

"Non, je n'irai pas devant la cour de cassation, on a assez fait de mal à mon pays. Qu'on me f... la paix, c'est tout ce que je demande".

L'ex-commandant Esterhazy, qui est, sans ressources, vit péniblement de la profession de courtier en marchandises, en primeurs et en légumes, qu'il exerce à Londres. C'est du moins, notre confrère parisien qui le dit.

## LE BOURREAU DE PARIS

**M. Deibler travaille**

Une petite maisonnette calme, tout au fond d'Auteuil, rue de Billancourt, au pied des côteaux de Meudon, qu'on aperçoit à travers le brouillard transparent qui s'élève de la Seine. Un rosier grimpant monte le long de la rampe du perron. Des lilas bordent la cour qui précède l'entrée.

Au pied d'une fenêtre, une jeune femme brune s'occupe à quelque ouvrage d'aiguille.

C'est là que M. Deibler, père, fonctionnaire retraité dont la célébrité est notoire, s'occupe de rassembler les souvenirs qu'il a recueillis au cours de sa longue carrière. Il prépare une "Histoire de la peine de mort en Europe," dont on dit grand bien.

Cependant, il est difficile d'approcher l'historien. MM. Sardou, Catulle Mendès ou Marcel Prévost, dont l'accueil est légendaire, reçoivent volontiers les journalistes qui sollicitent un entretien. Mais lorsque vous sonnez à la grille de M. Deibler, si d'aventure votre maintien annonce un indiscret reporter, la douce ménagère qui reprise des vêtements à l'ombre du rosier grimpant, se lève et vous met très résolument à la porte.

Ne troublons pas les méditations de l'écrivain !...

Quiproquo. — Dans certains endroits surtout à la campagne, il est d'usage que le curé, avant de bénir un mariage, fasse subir aux fiancés un court examen sur les principales vérités de la religion.—Eh bien! Annette, demande monsieur le curé à une jeune fille qui allait se marier, combien y a-t-il de Dieux?—Un seul.—Combien de personnes?

La future, qui n'avait dans ce moment que la noce en tête, répondit sans hésiter: —Trente-cinq, sans les musiciens.


# Confiez-vous à une Femme

## Comment une femme agit lorsqu'elle consulte un médecin

Une femme est malade ; quelque maladie particulière à son sexe se développe rapidement en elle. Elle va trouver son médecin de famille et lui définit son cas, mais incomplètement. Elle cache quelque chose, perd la tête, devient agitée, oublie ce qu'elle veut dire, et finalement dissimule ce qu'elle avait à dire et trompe ainsi complètement le médecin. Est-il étonnant alors, que le médecin ne la guérisse pas? Cependant, nous ne pouvons blâmer cette femme, car il est très embarrassant de détailler les symptômes de son mal, même à son médecin de famille. C'est pour cette raison que Mde. Lydia E. Pinkham, il y a plusieurs années décida de secourir son sexe. Ayant acquis beaucoup d'expérience en soignant les maladies des femmes avec son **Composé Végétal**, elle encouragea les femmes d'Amérique à lui écrire pour lui demander conseil au sujet de leurs maux, et, étant femme, il était facile à ses sœurs malades de lui confier tous les détails de leurs souffrances. De cette manière

**Mde. Pinkham, de Lynn, Mass.,**

pouvait faire pour elles ce que les médecins ne pouvaient faire, simplement parce qu'elle avait l'expérience exacte, et le petit groupe de femmes qui demandaient ses avis il y a des années s'est changé en une armée de ses compagnes qui aujourd'hui s'adressent constamment à elle pour être soulagées, et dans le cours de l'année dernière des milliers et des milliers lui ont écrit tous les mois et en ont reçu des conseils précieux. Nulle part ailleurs que dans le laboratoire de Lydia E. Pinkham, à Lynn, il ne se trouve autant d'informations utiles au traitement de toutes les maladies des femmes, depuis la plus simple irritation locale, jusqu'aux maladies les plus compliquées de la matrice. La liste des centaines de mille cas pour lesquels on a demandé des conseils est conservée par Mde. Pinkham, et grâce à sa grande expérience elle peut faire plus que le médecin de famille pour les femmes malades. Toute femme, par conséquent, est responsable de sa propre souffrance qui ne prend pas la peine d'écrire à Mde. Pinkham pour lui demander conseil. Les témoignages que nous publions constamment de femmes reconnaissantes établissent sans conteste les puissances du **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham** pour guérir les maladies des femmes.

# IL NE CEDE QU'A LA FORCE

**UN MECANICIEN DE TRAMWAY ROMPT LES RANGS D'UN REGIMENT QUI TRAVERSAIT LA VOIE.**

Généralement on donne le droit de passage aux soldats de Sa Majesté Edouard VII lorsqu'ils paradent par les rues. Un garde-moteur a cru devoir agir autrement envers le 6e régiment des Hussards du Duc of Connaught, mercredi soir.

Les soldats s'en allaient vers l'Arena sur la rue Ste-Catherine, lorsqu'arrivés près d'un poste de cochers ils durent dévier un peu de leur route et passer sur la voie des tramways. Un char s'en venait en sens contraire, le garde-moteur sonnant la cloche et ne semblant pas vouloir s'arrêter.

Voyant qu'une collision allait se produire l'officier commandant donna au char le signal d'arrêter. Le garde-moteur n'en fit aucun cas et continua d'avancer, avec ce résultat que plusieurs soldats, pour éviter d'être écrasés, durent sauter sur le filet protecteur.

Aussitôt l'ordre fut donné aux soldats de s'emparer de force du char et du garde-moteur.

Lorsque le régiment fut passé le garde moteur fut relâché ainsi que son char, après avoir reçu une leçon verbale sur "les choses qu'un garde-moteur doit savoir lorsqu'un régiment est en marche."

# FUNERAILLES MILITAIRES

La dépouille mortelle du soldat Edward Crossfield, d'Abbotsford, victime d'une ruade de cheval au camp de Laprairie, décédé à l'hôpital Général mardi, a été conduite hier à la gare Windsor pour ensuite être amené à Abbotsford, où se fera l'enterrement.

Un service funèbre a eu lieu à l'hôpital Général où le corps était dans une tombe recouverte du drapeau britannique. Deux offrandes de fleurs avaient été déposés sur le cercueil, l'un des officiers et l'autre des soldats camarades du défunt.

Le Rév. T. L. Whitley, chapelain, récita les prières des morts, et le corps fut ensuite transporté à la gare Windsor.

Le cheval du défunt suivait la dépouille mortelle de son maitre, ainsi qu'un détachement de 13 hommes du régiment sous les ordres du sergent-major Hawker. Le Capt. G. H. Bak représentait l'escadron "E," et le major Holland, V.C., le régiment.

Les troupiers Rowell, Ingram, Evans et Mighill étaient les porteurs.


**Pourquoi retarder ?**

Pourquoi empêcher un enfant de talent d'apprendre le piano en attendant que vous ayez les moyens de vous avoir un piano droit neuf?

Nous pouvons vous vendre un excellent piano carré pour $75.00. Il n'est bon marché que parce qu'il est un peu passé de mode.

Nous en avons plusieurs et il nous faut de la place. Conditions faciles.75 cents par semaine. C. W. Lindsay, limited, 2366 rue Sainte-Catherine.

4-6-8-11-13-15

**LE BETON ARME**

M. J. L. Goffette, qui s'intéresse à l'emploi du béton armé dans la construction, nous écrit une longue lettre en réponse à la communication de M. Gagnon, insérée dans ce journal, le 7 juin dernier.

M. Goffette affirme de nouveau que son système est le meilleur. Il se dit en état de prouver que tout ce que les détracteurs de béton, de ciment armé peuvent raconter est absolument faux.

"L'Avenir, dit-il, démontrera d'ailleurs au public ce qui est le meilleur dans la construction ; toutefois vous remarquerez que je n'ai pris à parti aucun système, ni diminué la valeur d'aucun d'eux. Je ne veux pas détrôner ce qui existe, c'est au public à juger, et il jugera.

"En attendant, je dis que je défie qui que ce soit, de faire avec n'importe quel système de construction ce que je pourrais faire en béton de ciment armé de mon système, soit comme résistance, à l'épreuve du feu, le bon marché, etc."

**Le chocolat au lait PEY est apprécié des connaisseurs, exigez-le de votre épicier. D. Masson & Cie., Agents, Montréal.** jno


# LES EPICIERS

**Protestent contre le rapport de l'Inspecteur du lait et du recorder Weir**

**PIQUE-NIQUE ANNUEL**

Sous la présidence de M. N. Chartrand, l'association des épiciers a tenu une assemblée, hier soir.

M. J. A. Beaudry, agissait comme secrétaire.

Après une longue discussion sur la question des colporteurs et celle de la fermeture de bonne heure il a été décidé de référer la question à la fédération des marchands détailleurs de Montréal.

**LE RAPPORT DU Dr DEMERS**

On a adopté ensuite une résolution protestant contre les remarques du Dr Demers, qui dit dans son rapport.

"Le mois dernier, j'ai visité deux cent quatre-vingt-douze épiceries où l'on vendait du lait et j'ai remarqué que les sept huitièmes des épiciers mettaient pêle-mêle dans la même glacière, le lait, la viande, les fruits, les liqueurs, etc., ce qui est contraire aux règlements et à l'hygiène. L'année dernière, j'ai trouvé, dans un magasin, les vaisseaux contenant le lait mêlés à de vieilles chaussures, du tabac, des cigares et de vieilles loques".

Plusieurs membres de l'assemblée se sont élevés énergiquement contre ces avancés.

"Le rapport du Dr Demers ont-ils dit, est grandement exagéré, il s'en faut de beaucoup que les sept huitièmes des épiciers agissent de la sorte, et si la chose existe quelque part, ce ne sont que de très rares exceptions. On ne met dans les glacières que le lait, le fromage, le beurre et la crème. La commission d'hygiène très soucieuse de passer des règlements pour les épiciers devrait aussi en passer pour réprimer les abus que l'on prétend exister dans les épiceries et qui, la plupart du temps existent dans les familles mêmes."

"En effet, dans la plupart des familles, on n'a qu'une petite glacière, et c'est là qu'il faut conserver toutes les provisions dans la plus dangereuse promiscuité. C'est dans ces glacières de familles que gisent pêle-mêle, le lait, le beurre, le fromage, les fruits, les légumes, les viandes, le pain quelquefois, et les aliments cuits que l'on conserve entre deux repas."

Dans une même résolution, les officiers protestent également contre l'indignation du recorder Weir et les insinuations par lesquelles il semble vouloir tenir les officiers responsables de la mortalité élevée qui se fait sentir parmi les enfants.

**LE PIQUE-NIQUE DES EPICIERS**

Il aura lieu au parc Delorimier, mercredi prochain, le 13 juillet courant. Hier soir on a mis la dernière main aux préparatifs.

La procession des voitures partira à 9 hrs. du Champ de Mars pour défiler dans l'ouest de la ville et revenir ensuite dans l'Est jusqu'au parc Delorimier, où un "lunch" sera servi aux invités.

Immédiatement après s'ouvrira la série des jeux et courses. Il y aura des courses à pied de toutes les façons, les plus originales ; il y aura des courses de chevaux.

Des prix pour des montants considérables seront accordés aux vainqueurs.


**Le mal n'attend pas**

Du refroidissement au rhume, du rhume à la bronchite et à la consomption il n'y a qu'un pas, vite franchi, si l'on n'emploie pas le BAUME RHUMAL en temps. 114--2


**Les Canadiens-français à l'Université McGill**

Les examens préliminaires et d'inscription dans la faculté des arts de l'Université McGill sont terminés, et le résultat en a été annoncé hier. Il y avait 405 candidats, dont 235 ont passé. Voici les noms des Canadiens qui se sont présentés avec succès:

George Leroy Guillet, Ottawa, 348 points.

R. Papineau Couture, Montréal, 331.

Martha Elisa Richard, Pointe-aux-Trembles, 310.

C. Béatrice Bruneau, Montréal, 307.

Hector W. Benoit, Ottawa, 304.

Inès Prospère Parent, institut Feller, 297.

Blanche Beaulieu, Pointe-aux-Trembles, 239.

Léopold-Henri Carrière, Pointe-aux-Trembles, 198.

# COMMISSION DU FEU

**SOUMISSIONS POUR DES POMPES A INCENDIE — LES APPAREILS FUMIVORES.**

A la séance de la commission du feu, hier, on a décacheté les soumissions pour pompes à incendie.

Les soumissions suivantes ont été reçues :

Merryweather, Angleterre, pompe de 960 gallons à la minute, $6,750 ; pompe de 1,200 gallons, $9,250.

Waterous Engine Co., Ontario, $11,000 pour deux pompes de 1,000 gallons ou $5,900 pour une seule pompe.

Canadian Fire Engine Co., Ontario, $11,000 pour deux pompes de 1,000 gallons ou $5,500 pour une seule pompe.

La ville a demandé des soumissions pour deux pompes mais n'a voté des fonds que pour l'achat d'une seule.

Ces soumissions seront étudiées à une séance spéciale cet après-midi.

Le contrat sera accordé à une des maisons d'Ontario.

L'échevin Walsh dit qu'il a des offres de louer à $10 par mois un local convenable pour un poste de pompiers sur la rue Mill et le président dit que la question sera mise à l'étude sans délai.

L'échevin Vallières s'est présenté devant la commission pour lui demander de faire observer les règlements municipaux contre la fumée.

M. Champagne, inspecteur des chaudières, dit que les règlements sont clairs puisque dans les 28 cas où la ville a pris des procédures contre les délinquants, elle a eu gain de cause.

M. Champagne dit aussi qu'il existe des appareils fumivores assez perfection pour détruire complètement la fumée et les gaz produits par le charbon.

M. Robertson donne à M. Champagne l'ordre de faire respecter la loi, mais d'user de discrétion. Dès aujourd'hui les propriétaires de cheminées fumeuses recevront des avis en bonne et due forme.

**FETE DE CHARITE**

**Au profit de la Ferme Provinciale**

La grande fête au profit de la Ferme Industrielle Provinciale d'Youville, s'est continuée, hier soir, dans le superbe parc de l'Institution.

Quatre mille lanternes vénitiennes, deux mille drapeaux disposés dans les arbres, des tentes où fonctionnent un cinématographe, une roue de fortune, une loterie attirent en grand nombre le public amusé.

A remarquer l'estrade au centre du parc, de laquelle la musique du Sault-au-Récollet fait entendre les morceaux les plus entrainants.

A noter tout particulièrement le café, installé sous la tente, d'où l'on a eu le bon esprit de prohiber les alcools. A ce propos, M. Rivet, l'aimable directeur de la Ferme, me déclare avoir refusé le permis de vendre de l'alcool à un tenancier de bar lequel offrait $500 ; ce dont nous ne saurions trop féliciter le bureau de direction de la Ferme Industrielle et M. Rivet particulièrement.

Samedi et dimanche le parc restera ouvert ce deux heures l'après-midi, à minuit.

Le dimanche, grand concert sacré, par le chœur du Sault au Recollet, comprenant 100 exécutants, sous la direction de M. Prévost, l'habile et distingué maitre de chapelle du Sault.

Mardi et Mercredi tirage de la Tombola, plusieurs jolis objets seront distribués selon la loi mystérieuse du hasard.

Mercredi soir, clôture des fêtes et grand feu d'artifice organisé par M. Simard, du parc Létang.

Disons en terminant qu'avec le nouveau service de tramways de la banlieue, le parc où se donne la fête champêtre de la Ferme Industrielle est un des plus charmants endroits où l'on puisse passer sa soirée, en respirant le grand air de la campagne.

**LA VOIRIE**

La commission des chemins a eu une courte séance hier après-midi.

A la demande de l'échevin Bastien l'ingénieur Howard préparera de nouveaux plans de la ferme d'épuration.

La réinstallation du contremaitre Ouimet, suspendu il y a trois semaines étant venue à l'ordre du jour, il a été décidé de remettre toute décision à plus tard les échevins Ames et Gallery étant absents.

Le contremaître incriminé est accusé d'avoir laissé un des hommes sous ses ordres travailler pour un échevin sur le temps de la ville.

# LA NAVIGATION

Le Bavarian, de Liverpool, est attendu à Montréal, demain après-midi.

Halifax, N.E. 8.—Le steamer Siberian, est arrivé, hier, de Glasgow.

Le steamer Heim, est parti ce matin pour Pictou.

Le Ripleyham est parti ce matin, pour Chicoutimi.

Le Lakonia est arrivé hier après-midi, de Glasgow.

Le Parisian, est parti de Liverpool, hier matin, pour Québec et Montréal.

Le Falk, de Sydney, est arrivé hier matin, dans notre port.

Le Manchester City, de Montréal, est arrivé à Manchester, hier.

DANS LE PORT

Le Nyasa, McLean, Kennedy, à Hochelaga.

Le Poline, Hay Dobell, à Hochelaga.

Le Turcoman, ligne Dominion, au quai Alexandra.

Le Kildona, ligne Donaldson, au quai Jacques-Cartier.

Le Mexican, ligne Hambourg-Américaine, au pied de la rue Berri.

Le Cacouna, Dominion Coal, au quai Jacques-Cartier.

Le Manchester Commerce, ligne Manchester, au quai Jacques-Cartier.

Le Kensington, ligne Dominion, au quai Alexandra.

Le Jacona, R. Reford, au quai Jacques-Cartier.

Le Montfort, C.P.R., au quai King Edward.

L'Hesperus, Mackley et Lemieux, près du Parc Sohmer.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

Liverpool, 7.—Arrivé : Aurania, de New-York.

Naples, 7.—Arrivé : Koenig Albert, de New-York.

Hambourg, 7.—Arrivé : Pennsylvania, de New-York.

# LA TAXE D'EAU

**Plus d'un demi-million**

En 1903 la ville a perçu en taxes d'eau une somme de $862,463.05, dont $165,792.04 des citoyens se servant de compteurs, et $696,771.01 sur le loyer.

Cette somme par quartiers est répartie de la façon suivante:

| | |
|---|---|
| Quarter Est | $14,856.92 |
| Centre | 25,945.15 |
| Ouest | 39,235.57 |
| Ste-Anne | 52,035.06 |
| Saint-Joseph | 42,067.00 |
| Saint-André | 57,235.26 |
| Saint-George | 90,275.75 |
| Saint-Laurent | 74,256.16 |
| Saint-Louis | 71,756.49 |
| Lafontaine | 43,488.27 |
| Saint-Jacques | 35,724.95 |
| Papineau | 45,454.00 |
| Sainte-Marie | 18,324.78 |
| Hochelaga | 16,925.01 |
| Duvernay | 12,929.96 |
| Saint-Jean-Baptiste | 31,618.65 |
| Saint-Gabriel | 24,569.05 |
| Total | $696,771.01 |

**PLACES D'EAU**

**Le Boston & Maine**

L'été a été si maussade jusqu'ici que le mouvement des touristes n'a pas encore pris son élan habituel.

Avec une température tant soit peu favorable il n'y a pas d'endroit préférable aux côtes du Maine.

Rien n'est peut-être comparable comme pittoresque grandiose que le paysage par lequel passent les trains qui quittent tous les jours la gare Windsor, à 9 heures le matin et 8 heures le soir pour se diriger vers les Etats-Unis.

La voie ferrée passe à travers les Montagnes Blanches dont les sommets atteignent, à certains endroits, une altitude de 6,293 pieds. Le Mont Washington, avec sa magnifique hôtellerie bâtie au sommet, reçoit la visite chaque été de milliers et de milliers de touristes.

L'incomparable place d'eau de Old-Orchard devient de plus en plus populaire, grâce à l'excellent service du Boston & Maine" qui y déverse tous les jours une affluence nombreuse de visiteurs.

"Le Boston & Maine" est le chemin de fer favori des touristes qui vont chercher le bon air et le repos sur les bords de la mer.

Le lac Winnipesaukee, dans le sud-est du New-Hampshire fera fureur cette année. C'est le vrai paradis des pêcheurs, des amants de la grande nature, des bois et de l'eau. Le "Boston & Maine" offre a aux voyageurs toutes les facilités de transport. Sur le lac Winnipesaukee, les principales places d'eau sont Alton Bay, Wolfeboro, Centre Harbor, Weirs, Meredith Village et Lakeport. De magnifiques bateaux transportent les touristes d'un endroit à un autre.

Ce magnifique lac est semé d'îles qui ressemblent à de vraies corbeilles de verdure.

M. Armand Lalonde, agent du Boston et Maine à Montréal dont le bureau est au no 138, rue St-Jacques, se fera un plaisir de fournir aux touristes et aux voyageurs toutes les informations dont ils auront besoin pour faire des voyages intéressants et passer le temps agréablement.

Les trains du Boston et Maine quittent la gare Windsor à 9 heures le matin et à 8 heures le soir.

# LE COLLEGE D'ARTHABASKA A VICTORIAVILLE

**UNE LETTRE DE PROTESTATION**

Nous recevons la communication suivante :

Rév. Frère Théodore,

Secrétaire-correspondant de l'association des anciens élèves du Collège d'Arthabaska.

Mon cher frère,

J'ai appris avec chagrin et je vous dirai de plus avec une extrême surprise, que le conseil ou bureau de direction de votre communauté, avait décidé et voté le transfert du collège d'Arthabaska à Victoriaville.

Je cherche en vain un mobile quelconque pour justifier une telle décision. Je n'en puis trouver. Pourquoi le collège part-il ?

Assurément, votre communauté ne doit pas se plaindre d'un manque de générosité de la part des citoyens d'Arthabaska.

J'ai été témoin, alors que j'étais enfant, des humbles débuts de votre institution. Je sais comme vous le savez vous-même ce que la ville s'est imposée de sacrifices pour aider à sa fondation et à son maintien depuis.

Maintenant, la prospérité vous sourit. De mon temps, nous étions cinquante élèves environ, aujourd'hui vous en avez trois cents. Et c'est au moment où la maison fait honneur à notre ville et aux anciens élèves qui ont eu l'avantage d'y recevoir leur éducation, que vous partez...

Comme membre de l'association des anciens élèves du collège, et comme président honoraire de cette association, je désire enrégistrer mon protêt contre cet acte arbitraire, injustifié et injustifiable de la part de votre conseil et bureau de direction. Il m'est impossible de rester plus longtemps membre d'une association qui n'a plus sa raison d'exister. Aussi je vous transmets par la présente ma démission comme membre et comme président honoraire de l'association des anciens élèves, et vous prie de la faire accepter à la prochaine réunion régulière, si toute fois vous pouvez assembler un quorum, ce dont je doute fort.

J'aime cependant à vous dire, que tout en cessant mes rapports officiels avec votre communauté, je garderai toujours un bon souvenir de ceux qui furent mes anciens maitres.

J'ai l'honneur de me souscrire,

Votre tout dévoué,

LOUIS P. CREPEAU,

Président honoraire de l'Association des anciens élèves du collège d'Arthabaska.


Le Savon "Monkey Brand" nettoie les ustensiles de cuisine, le fer, l'acier et les terblanteries, et toute sorte de coutellerie.


# IL PLAIDE NON-COUPABLE

Sheldon T. Bent, le secrétaire trésorier et gérant de la "Shawinigan Carbide Co", et de la Continental Heat & Power Co., dont nous avons annoncé l'arrestation hier sous l'accusation d'avoir volé une somme de $4,000 a comparu devant le magistrat Lafontaine et a plaidé non-coupable. L'enquête aura lieu jeudi de la semaine prochaine.

—James Kennedy, trouvé coupable de vol de grand chemin, a été condamné à 2 ans de pénitencier par le juge Desnoyers.


**VICHY-CUSSET**

GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1900

F.-X. ST-CHARLES & Cie.

Seuls agents au Canada, 115 jno. MONTREAL.

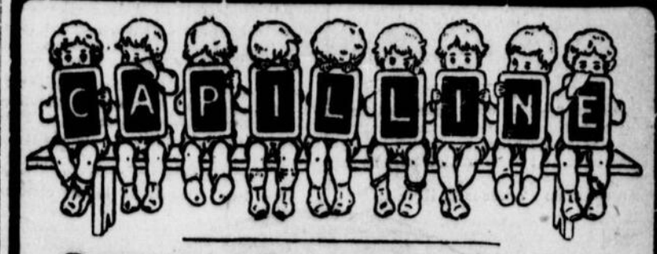


*Propreté ! Beauté ! Efficacité !*

MONTREAL, 21 juin 1882.

M. S. LACHANCE,

MONSIEUR, — Je me sers depuis quelque temps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la " CAPILLINE, " et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre " CAPILLINE, " je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué,

N. FAFARD, M. D.,

Professeur de Chimie à l'Université Laval

86-j-n-o

**Chapeaux de paille**
**Chapeaux de toile**

N'oubliez pas que nous avons toutes les formes, toutes les nouveautés, toutes les meilleures qualités aux prix les plus modérés —si vous voulez du choix, une valeur supérieure à tout ce que l'on vous offre ailleurs, venez nous voir.

**CHAS. DESJARDINS & CIE.**

1537 rue Ste-Catherine, Montréal 6-8-11

**Avant les Chaleurs**

LES

**Pastilles du Dr Coderre contre les Vers**

Détruisent radicalement les vers chez les enfants sans entrainer de suites funestes ni les empêcher d'aller à l'école, etc. A vendre partout à 25 cts. ou par la poste, sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL CO., Ltd, MONTREAL, CANADA.

**La Constipation chez les Vieillards**

N'est-il pas triste de voir tant de personnes qui, à mesure qu'elles vieillissent deviennent moroses, rachitiques et misérables, en veulent à eux-mêmes et à tout le monde ; mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi.

"Durant plusieurs années, j'ai souffert de constipation. J'ai fait usage d'une boîte de 25c et de deux boîtes de 50c de Cascarets, et ils ont opéré une guérison permanente. Depuis mon départ de l'armée en 1865, je n'avais jamais trouvé un remède pour guérir "permanemment". — H. J. McGOVERN, 949 rue Chapline, Wheeling, W., Va.

"Je souffrais d'une maladie qui déjouait l'habileté des médecins depuis 35 ans. J'employai cinq boîtes de Cascarets, et je jouis d'une santé meilleure que jamais."

C. C. REDICK, Chase City, Va.

"J'étais malade, je maigrissais, j'avais des maux de tête bilieux les nuits froides et je ne pouvais bien dormir. Je pris les Cascarets et en quatre semaines, j'acquis 15 livres. Je me porte à merveille, maintenant. —A. B. STORY, vétéran de la guerre du Mexique et de la guerre civile, Epworth, Ia.

"J'ai fait usage des Cascarets durant quelque temps contre la constipation et le plus grand bien qu'ils m'ont fait a été de pouvoir dormir. J'asthme, de cela, dans ma 85e année ; je souffrais de l'asthme depuis des années". T. W. WHITE,

Bob Lee, Georgia.

Les muscles de tous les vieillards deviennent faibles et flasques, et c'est la même chose pour les muscles qui tapissent les intestins que pour les muscles des bras, lorsque les intestins deviennent faibles, les vieillards deviennent constipés, et c'est la cause principale de leur mort. Les vieillards devraient prendre les Bonbons Cathartiques Cascarets, tonique intestinal qui conserve leur foie actif, leurs intestins réguliers et forts et la vie à des centaines d'entre eux.

Cascarets

Les meilleurs pour les intestins, chez tous les Pharmaciens, 10c. 25c, 50c. Jamais vendus en quantité ; et la bonne tablette marquée C C C, garantie devoir guérir ou votre argent vous est remis. Echantillons et petit livre gratuits. Adresse, Sterling Remedy Co. Chicago ou New-York.


*FEUILLETON DE "LA PATRIE"*

# La Conquête d'Odile

61 (Suite) z

—Ça vous intéresse donc ? fit la vieille, soudain soupçonneuse.

—Oui, hélas !

—Ah !... Je l'ai rencontré pas plus tard qu'hier... Il m'a vue, lui aussi, et savez-vous ce qu'il a fait, en me voyant ?... Il m'a souri, avec un geste amical, comme quand on dit : "Bonjour, bon jour..." Est-ce que j'en suis, moi, de ses amis ?... Alors, je lui ai crié : "Ce parc-là n'est pas à tout le monde... Pourquoi que vous venez vous y promener ?..."

Mathieu balbutiait, les yeux rouges, en rage de ce souvenir :

—Et savez-vous ce qu'il m'a fait ?... Il m'a envoyé un baiser ! !...

Et gesticulant, les bras au ciel, clopin-clopant, Mathieu laissa la jeune fille et rentra dans sa cuisine.

Oui, Odile sentait la menace autour d'elle. Elle ne savait pas qu'Otto rôdait ainsi près de la maison, et pourtant elle avait vécu en ces derniers jours avec un tel fardeau sur le cœur, un tel pressentiment, que cela ne l'étonnait pas d'apprendre que l'officier essayait ainsi de se rapprocher d'elle. Mais puisqu'il ne se présentait pas au château, ainsi qu'il l'avait fait la première fois avec tant de calme, avec un si complet sangfroid, c'est donc qu'il n'était plus sûr de lui ?

Alors, se raccrochant aux plus vagues espoirs, Odile murmurait :

—Charlot, vraiment, m'aurait-il sauvée ?

Le lendemain même, elle recevait un billet d'Otto, disant :

"Je sollicite de vous quelques minutes d'entretien, après lesquelles vous serez libre d'agir ainsi que bon vous semblera. Je vous demande pardon d'insister pour que personne n'assiste à cet entretien, pas même et surtout votre grand-père, car c'est de lui qu'il s'agira."

Le retomba dans ses incertitudes. Que lui voulait-il ?

Pourquoi Huberthal, maintenant, était-il en jeu ?

Elle se répondit pas. Elle n'en avait pas la force. Puis, elle espérait encore qu'en lui marquant ainsi son indifférence, il se lasserait. Deux jours, quatre jours, huit jours se passèrent en effet.

Après quoi un second billet lui fut remis.

Il était laconique... quelques mots seulement... mais dans ces quelques mots, un coup de foudre...

"Il s'agit de votre grand-père, made-"moiselle... mais il s'agit, surtout, du "meurtre du capitaine Valfroy !!"

Elle eut un serrement de cœur. Pourquoi cette allusion ? Qu'avait-il à lui dire sur ce meurtre ? Pourquoi le rapprochement de ces deux noms, Valfroy et Huberthal ?

Et le souvenir de la menace d'Otto lui revenait :

— Vous m'appartenez ! Jamais vous n'avez été moins libre de vous-même.

Cependant, elle hésitait à écrire. Depuis un an, presque jour pour jour, sa vie était ainsi une perpétuelle angoisse, un supplice de toutes les heures. Elle la relut cent fois cette lettre, essayant d'y découvrir autre chose que ce qui s'y trouvait, mais infailliblement ramenée par la visible allusion du comte, au drame de la nuit sainte, près du Moulin-Vieux.

Que savait-il donc ? Et par qui avait-il été mis au courant ?

Deux jours encore s'écoulèrent et elle reçut une troisième lettre du comte.

"Le Moulin Vieux est aussi désert le "jour que la nuit. Sa solitude est aussi profonde et c'est vraiment un lieu "de mystères... En plein jour, vous n'auriez rien à redouter de moi, pas "plus que je ne vous serais redoutable "dans les ténèbres. Mon amour pour "vous est fait de passion et de respect.... Afin de ne plus hésiter à l'avenir, demandez-vous pourquoi c'est "au Moulin-Vieux, et non ailleurs, que "je vous supplie de vouloir bien venir... Et si vous n'avez pas confiance, "faites-vous accompagner par votre "vieille Mathieu. C'est un chien fidèle "qui vous adore, qui a horreur de "moi, et qui est toujours prêt à me "mordre... Elle veillera de loin sur "vous pendant que nous causerons..."

Alors, elle réfléchit:

Elle voulait savoir ce que cachaient ces réticences. Là encore, dans ce Moulin-Vieux, et la solitude qui l'entoure, elle devinait des allusions menaçantes.

Non, certes, elle ne prendrait pas Mathieu pour confidente, mais elle lui dirait, à Otto, que Mathieu l'avait accompagnée. Elle lui laisserait croire que le chien fidèle n'était pas loin et qu'au moindre appel il arriverait. De cette façon, elle serait en sécurité.

Blanche et Huberthal, le lendemain, devaient passer à Metz une partie de l'après-midi. Odile serait seule au château, seule et libre.

Elle écrivit:

"Soit, pour en finir. Demain, à deux heures, au moulin."

Et elle attendit avec anxiété l'heure qu'elle avait elle-même fixée. Après le déjeuner, Huberthal et Blanche partirent en voiture. Il ne pleuvait pas, mais un vent du nord soufflait en rafales glacées, comme s'il fût venu en droite ligne de toutes les banquises du pôle. Les dernières feuilles roussies s'arrachaient aux branches, mais la rafale les surprenait dans leur descente, les enlevait en tourbillons et les bousculait avant de les laisser retomber, en une accalmie d'un moment. C'était contre elles, contre ces pauvres feuilles mortes, qu'il semblait s'acharner, le vent. Il les ramassait soudain sur le sol, les balayait les jetait en tas pour les disperser de nouveau et parfois, reprenant leur vol, elles avaient l'air de vouloir rejoindre les arbres nus d'où elles étaient tombées. Les branches s'agitaient pareilles aux bras décharnés de squelettes gigantesques et le parc était rempli de sinistres craquements. Malgré cela, le ciel restait bleu.

Deux heures sonnaient à l'église de Moulins lorsqu'Odile arriva.

Otto l'attendait, pensif. Il était en tenue civile.

Pensif, en effet. Car ce n'était pas sans une certaine appréhension qu'il venait à ce rendez-vous, sollicité par lui. Bien qu'il fût en apparence très calme, il ne possédait pas en cet après-midi, le sang-froid, la sûreté d'esprit qui était sa force. Il n'était plus maître de lui. Il allait perdre cette ou la gagner, sans rémission. Il y avait longuement réfléchi, et depuis longtemps, à cette partie qu'il allait entamer tout à l'heure. Elle n'était pas sans danger et pouvait tourner contre lui.

Il allait être obligé d'agir avec une prudence extrême.

Il n'avait pas cru, pourtant, qu'il aurait à s'en servir, de ce secret qui torturait la jeune fille.

N'avait-il pas surpris Odile au Moulin-Vieux, la nuit de la mort de Valfroy ? Odile évanouie, qu'il avait rappelée à la vie ? N'avait-il pas eu peur, alors, qu'elle n'eût assisté à ce duel où le capitaine venait d'être tué ? N'avait-il pas été épouvanté surtout, à la pensée qu'elle pouvait avoir entendu les graves paroles échangées entre lui et Valfroy et qui eussent révélé à celle qu'il aimait l'infamie de ce passé connu du Français seul ? Aussi, quelle joie lorsque la jeune fille, revenant à elle, poursuivie, dans ce réveil, par la terrible vision sanglante qui l'avait fait évanouir, quelle joie pour Otto lorsqu'il comprit qu'elle n'avait rien vu du meurtre de Valfroy !... Et quelle joie mauvaise, aussi, lorsqu'il devina, tout à coup, ce qui s'était passé... Odile témoin du rendez-vous de Blanche, témoin de ce tragique geste du vieillard, levant sa hache sur Valfroy... Odile perdant connaissance dans l'horreur du crime qui allait se commettre, et se réveillant dans l'horreur du crime qu'elle croyait avoir été commis, mon pauvre mari ; je cultive mon jardin Odile criait : "Non, non, grand'père ... même pas soupçonné sa présence, à lui, Otto, et qui tout à l'heure, en rencontrant le corps inanimé de Valfroy, ne pourrait plus douter de la vérité terrible : Huberthal coupable !

Alors, il s'était éloigné sans faire de bruit, avant qu'elle se fût aperçue de sa présence, la laissant seule, dans la nuit, près du cadavre.

Non, il n'avait pas cru qu'un jour viendrait où il pèserait sur la volonté de la jeune fille, en lui faisant entrevoir que ce secret, il le partagerait avec elle. Souvent, il avait été troublé, devant les larmes d'Odile, avec le remords de la faire souffrir... Car il l'aimait, avec une passion développée par tous les obstacles rencontrés, et qui reprenait, dans ces obstacles, une force nouvelle, de nouveaux élans. Emu de ces larmes, bouleversé par cette haine et ce mépris, il avait été sincère lorsqu'il lui avait dit : "Renoncez à Fontix... Je renonce à vous !"

Pourquoi n'avait-elle pas voulu ?

Mais ce qui le rendait surtout pensif et le laissait indécis sur le résultat du rendez-vous qu'il avait demandé à Odile, c'était le danger qu'il courait de se trahir lui-même.

Une parole imprudente et il était perdu.

Aussi accueillit-il la jeune fille avec une sorte de gravité réfléchie. Il se tenait sur ses gardes, ne voulant pour rien au monde s'en remettre au hasard du soin de conduire cet entretien. Il fallait qu'Odile acquît la certitude que le comte de Thannberg connaissait le secret du meurtre de Valfroy et la culpabilité d'Huberthal, et, d'autre part, il fallait que la jeune fille ne pût soupçonner le rôle de M. de Thannberg dans ce drame

La chose n'était pas facile, mais il jouait son va-tout.

Elle vint à lui vivement, sans crainte.

—Vous avez désiré me voir... Bien qu'il n'y ait plus rien de commun entre nous et que la mort volontaire de mon pauvre Charlot m'ait déliée de ma promesse envers vous, je suis venue... Je vous avertis, du reste, que je ne suis pas seule... Mathieu m'accompagne...

Montrant les broussailles du bois :

—Elle est là, assez près pour vous voir, assez loin pour ne rien entendre de ce que vous avez à me dire... Maintenant, je vous écoute...

Il dit, avec une tristesse vraie :

—Vous avez amené votre chien fidèle... vous avez douté de mon respect... et de mon amour... Je vous aime tant et j'ai pour vous un respect si infini que je n'oserais même pas embrasser le bout de vos doigts... dans la crainte de vous effrayer... La présence de Mathieu était donc inutile...

Elle hésita un peu, puis tout à coup, relevant la tête .

—Je serai franche... je n'ai amené personne...

Les yeux de l'officier, si clairs et si durs, se mouillèrent d'une lueur attendrie.

—Vous n'avez pas peur de moi ?

—Non.

—Parce que vous savez qu'il me serait impossible de manquer aux égards que je vous dois ?...

—Peut-être.

Puis, avec un regard autour d'elle, comme redoutant d'être surprise :

—Je ne resterai ici que quelques minutes, monsieur...

—Ce qui veut dire ?

—Soyez bref...

—Mes trois lettres ne vous ont-elles inspiré aucune réflexion ?

—Aucune.

—Permettez-moi d'en être surpris, car si elles vous avaient paru indifférentes, dégagée de moi comme vous croyez l'être depuis la mort de votre frère, répondez franchement, pourquoi seriez-vous venue ?

Parce qu'il me semble que vous conservez quelque espoir et que j'ai voulu qu'il n'y eût aucun malentendu... Vous vous trouvez souvent aux alentours de Maison-Lourde... Vous ne vous cachez guère, et tout le pays le sait, comme moi... Je n'aurais rien dit, si la situation entre nous deux avait continué d'être celle que votre cruauté infexible avait créée à Rozerieulles... Par bonheur pour moi, rien de cela n'existe

# LA CONVENTION DE ST-LOUIS

## William J. Bryan réussit à faire modifier le programme du parti démocrate.

### Il est l'objet d'une grande ovation hier

St-Louis, 8 — La convention nationale démocratique a adopté hier les rapports des comités des créances, des règlements et de l'organisation permanente.

Au cours de l'après-midi il ya eu plusieurs discours. Le plus important a été celui de W. J. Bryan. Il s'est efforcé de faire rejeter le rapport du comité des créances et celui contestant les sièges de certains représentants de l'Illinois, sans pouvoir y réussir. Ce rapport a été adopté par un vote de 647 contre 299.

LE JUGE A. B. PARKER

Bryan a reçu une ovation sans précédent, mais son discours n'a pas changé beaucoup de votes. Elle a duré au-delà d'un quart d'heure, les délégués du Nebraska étant les premiers à applaudir. L'enthousiasme gagna la foule et fit une ovation à l'ex-candidat à la présidence.

Ce soir la convention démocratique aura probablement adopté un programme politique, nommé des candidats à la présidence et à la vice-présidence et se sera ajournée à samedi.

Les adhérents à la nomination de Parker n'espèrent pas réussir au premier vote, mais ils ne croient pas qu'il soit nécessaire d'en prendre plus de deux.

Le vote pris hier sur la question soulevée contestant les sièges de certains représentants de l'Illinois, a été favorable à Parker.

Pour la vice-présidence il y aura probablement plusieurs votes avant qu'un décision soit prise.

Le comité des résolutions a siégé la nuit entière. Ce matin à 4.40 heures, le comité a retranché du programme démocratique la clause relative à l'étalon d'or par un vote de 35 à 15. C'était la troisième victoire remportée par Bryan au cours de la séance. Hier soir il avait fait déjà deux efforts qui furent couronnés de succès, ayant réussi à introduire des modifications au programme concernant le tarif.

Lorsque les délégués se réveillèrent, ce matin, ce fut la première question posée entre eux, de ce qu'avait fait le comité des résolutions pendant la nuit.

Les changements apportés au programme leur donnèrent la conviction qu'il y aurait lutte ardente à ce sujet, au cours de la journée.

y aurait lutte ardente à ce sujet, au cours de la journée.

A dix heures cinq, ce matin, la grande salle de la convention était remplie, mais les principaux officiers n'étaient pas encore à leur place. Le comité des résolutions n'étant pas prêt à soumettre son rapport, l'ouverture de la convention sera beaucoup retardée. La journée est très chaude.

A 11.35 a.m., le comité des résolutions a adopté le programme du parti démocrate, laissant de côté la question monétaire et fera rapport à 8 heures ce soir. A 11.58 heures la convention s'est ajournée à 8 heures ce soir.

# CHOSES DOMESTIQUES

### ART CULINAIRE

#### PETITS POIS.

Prenez des pois fraichement cueillis, bien tendres.

Blanchissez de 5 à 8 minutes selon la grosseur, rafraichissez dans l'eau froide, égouttez-les, mettez en flacons, recouvrez d'eau légèrement salée, bouchez:

Ebullitionnez 1 1-2 heure pour les flacons d'une pinte.

Ebullitionnez 1 1-4 heure pour les flacons d'une chopine.

#### PETITS POIS A LA FRANÇAISE.

Faites cuire un gallon de pois avec 5 oz. de beurre bien frais, une tête de laitue, un oignon coupé en quatre, 1 2-3 oz. de sucre, épicez à votre goût; après une heure de cuisson, enlevez les oignons, mettez-les en flacons avec le jus bouchez:

Ebullitionnez 1 1-2 heure pour les pintes:

Ebullitionnez 1 1-4 heure pour les chopines.

#### PETITS POIS A L'ETUVEE

Remplissez entièrement les flacons de petits pois bien tendres et quelques feuilles de laitue, ajoutez par flocon d'une pinte:

3 ou 4 petits oignons.

1 2-3 oz. beurre frais.

Un morceau de sucre cassé ou une cuillerée de sucre en poudre.

Epicez à votre goût avec poivre et sel.

Bouchez les flacons.

Ebullitionnez 1 1-2 heure.

Après refroidissement, débouchez ces flacons et regarnissez-les, vous réduirez le nombre de plus d'un tiers parce que les pois ayant été mis crus dans les flacons, seront tombés.

Refermez les flacons et ébullitionnez une seconde fois pendant une heure et demie.

Vous aurez préparé avec ce procédé des petits pois qui seront exquis, absolument aussi bons qu'en saison.

Pour les servir, il suffira de les réchauffer au bain-marie.

#### CHOUX-FLEURS.

Coupez en morceaux, dépouillez les tiges de la partie dure, blanchissez de 3 à 5 minutes suivant la grosseur des morceaux, rafraichissez à l'eau froide, mettez en flacons, recouvrez d'eau légèrement salée, bouchez:

Ebullitionnez 1 1-2 heure pour les pintes.

Ebullitionnez 1 1-4 heure pour les chopines.

#### CHAMPIGNONS.

Epluchez-les, jetez-les au fur et à mesure dans de l'eau fraiche acidulée pour éviter le noircissement, faites bouillir en les mettant dans l'eau bouillante dans laquelle vous aurez mis le jus de 1 ou 2 citrons, retirez au bout de 5 minutes.

Rafraichissez avec de l'eau froide, égouttez-les et mettez en flacons, recouvrez d'eau légèrement salée, bouchez:

Ebullitionnez 1 1-2 heure pour les pintes.

Ebullitionnez 1 1-4 heure pour les chopines.

## L'ECHARDONNAGE

Dans beaucoup d'exploitations, les cultivateurs sont obligés de lutter contre l'envahissement des chardons, sous peine de voir leurs récoltes sérieusement endommagées. Malheureusement, la lutte est souvent inégale, et si un cultivateur soucieux de ses intérêts cherche la destruction des chardons souvent son voisin ne fait absolument rien pour les détruire.

Les chardons croissent dans les terrains les plus variés, mais plusieurs affectionnent particulièrement les sols rocailleux et arides. Soutenus par leur nigrette, comme par une sorte de parachute, leurs akaines sont facilement transportés par le vent et se répandent souvent à d'énormes distances, pour couvrir rapidement de vastes espaces. Ce sont donc des plantes difficiles à détruire et qui sont un véritable fléau pour l'agriculture.

On rencontre aussi communément, le " cirse des champs ", encore appelé " chardon hémorrhoidal". Il est fréquent sur le revers des fossés, sur le bord des toutes, mais il est particulièrement répandu dans les moissons où il peut causer des dégâts par son extrême profusion. Un des meilleurs moyens d'en débarrasser les terres labourables, c'est de les convertir en prairies temporaires. Quand cette plante est jeune, les animaux la mangent volontiers. Les pousses tendres, hachées et mélangées aux orties et au son de froment, sont utilisées pour la nourriture des oies.

Les chardons bien arrachés ne repoussent pas. Des chardons coupés entre deux terres, de bonne heure, donnent des rejets, et l'opération demande à être renouvelée.

Cette opération doit être pratiquée, finalement, dans le cours de juillet.

A cette époque, lorsqu'on les coupe, entre deux terres, les chardons ne repoussent plus.

L'échardonnage se fait donc, tout d'abord, au printemps, et c'est particulièrement contre le chardon des champs, le plus commun et le plus nuisible de tous, qu'il est pratiqué, lorsque les tiges de chardon sont suffisamment élevées.

Cependant, malgré toutes ces précautions prises, il reste toujours, dans un champ, quelques pieds de chardon qui ont échappé à l'attention des sarcleurs ainsi qu'un certain nombre de racines vivaces, qui, coupées trop haut, reproduisent de nouvelles plantes, amenant leurs graines à maturité.

D'un autre côté, comme l'échardonnage n'est pas partout exécuté, qu'il est, au contraire, toujours très localisé les graines apportées par les vents peuvent produire des chardons dans les milieux cultivés. C'est ce qui fait que l'échardonnage est un sarclage toujours à recommencer, mais qui ne doit cependant pas être négligé.

Dans les fermes bien tenues, et où le sarclage de toutes les plantes est observé, on fait en sorte qu'aucune espèce de chardon ne puisse amener ses graines à maturité. Ce sarclage est alors fait aussi bien dans les terres cultivées que sur les bordures des fossés et des chemins. Dans les endroits où l'arrachage complet des chardons est impossible, on fait les coupes chaque année avant la floraison ; les tiges sont ramassées et mises en compost avec un peu de chaux. Autrement ces tiges, même détachées du pied et laissées en place, ont encore assez de vitalité pour permettre à leurs graines de se former, de mûrir et de se propager.

**Dans les couloirs du palais Bourbon:**
— Mon cher, la république va avoir trente-quatre ans ; elle vieillit.
— C'est évidemment pour ça qu'elle n'a plus de prétendant sérieux...

**Entre républicain et nationaliste :**
— Qu'est-ce qu'il a donc de si supérieur, ce gouvernement, auquel vous tenez tant?
— Les autres promettaient des bureaux de tabac; celui-ci les donne!

## EXPOSITIONS AGRICOLES

Un petit nombre de personnes voudraient empêcher les sociétés d'agriculture de tenir des expositions annuelles. D'abord, de quoi se plaignent ces quelques gens? Voici:

"Les sociétés d'agriculture n'emploient pas assez d'argent pour l'achat d'animaux de races pures." Tous les cultivateurs n'ont pas cette idée, surtout ceux qui n'ont pas de ces animaux à vendre.

"Achetez, cultivateurs, des animaux afin d'améliorer les races; voilà le cri de nos éleveurs qui sont rendus à tel point, qu'il est impossible d'acheter un jeune veau "Ayrshire," et j'ose dire, quelquefois bien chétif, à moins de le payer quinze piastres. Oui, je comprends qu'il est absolument nécessaire d'améliorer les races d'animaux, mais je crois que les cercles agricoles établis dans la plupart des paroisses, suffisent pour l'achat de ces animaux. Ainsi, il y a des cercles agricoles qui ont depuis plusieurs année, acheté chaque année, quatre veaux de races enregistrées et aussi d'autres animaux. Que toutes les cercles agissent de cette manière, et en peu d'années nous constaterons de grandes améliorations dans les différentes races d'animaux. Aussi plusieurs cultivateurs achètent des génisses de races pures, de sorte que, bientôt les animaux enregistrés seront augmentés de beaucoup. Je ne blâme pas les éleveurs, je veux seulement défendre la cause des cultivateurs partisans des expositions.

Les concours des terres les mieux tenues sont essentiels, et pas un cultivateur ne s'y oppose. Les sociétés d'agriculture peuvent tenir des expositions annuelles, sans toutefois mettre de côté les concours de terres les mieux tenues ou concours de récoltes sur pied. Tous les ans, une partie de l'octroi peut être affectée pour ces concours.

On dit encore: "Aux expositions, ce sont toujours les mêmes cultivateurs qui remportent les prix." Si un cultivateur remporte des prix, il est entendu qu'il les mérite; s'il a des animaux enregistrés, il a fait des sacrifices pour se les procurer et il mérite d'être récompensé; si ses produits sont les plus beaux, c'est qu'il a encore travaillé mieux que tous les autres. De plus, le cultivateur qui remporte une partie des prix aux expositions, sera certainement le premier dans tous les concours qui pourront être organisés. S'il a de beaux produits, par le fait même on doit nécessairement conclure que sa terre est en bon ordre et qu'il mérite plus que tout autre. Tout le monde sait que de beaux produits ne peuvent pas avoir des récoltes sur une terre en mauvais ordre ou parmi les mauvaises herbes de toutes sortes. L'exposition donne de l'émulation chez les cultivateurs. Tous les cultivateurs intelligents s'appliquent à la culture pendant l'année, pour obtenir quelques prix à l'exposition, et s'ils y réussissent ils reviennent satisfaits le soir de l'exposition. Quelquefois, il arrive que certains cultivateurs ne peuvent obtenir aucun prix; ces cultivateurs constatent, en ce jour, qu'ils ne sont pas égaux à leurs compétiteurs, et bien souvent ils se promettent une revanche pour l'année suivante. Les expositions forcent aussi les cultivateurs à donner de meilleurs soins à leurs animaux.

## ALIMENT DU BETAIL

### LES ORTIES

Un cultivateur très expérimenté, nous disait dernièrement: "Ma ferme se trouve près d'un bois; cette situation me fournit des orties en quantité considérable; mais si je n'en avais pas, je crois que j'en sèmerais. Depuis plusieurs année, je donne ces orties à mon bétail et surtout aux porcs, et j'ai pu constater que ce fourrage vaut les meilleurs et me donne un rendement qu'aucun autre ne peut atteindre."

Piqué de curiqsité par cette déclaration que l'expérience de mon interlocuteur ne me permettait pas de mettre en doute, je résolu d'examiner la question de plus près, et je dois avouer que cette étude a été favorable en tous points à ce fourrage, trop dédaigné en grande culture, mais que les pauvres, cependant, savent utiliser parfaitement pour le petit bétail.

Les tables de composition des denrées alimentaires ne nous donnent les chiffres que pour le foin d'orties; c'est donc le fourrage sec que nous comparerons avec les autres foins généralement utilisés à la ferme.

| | Albumine | Graisse | Hydrates |
|---|---|---|---|
| Orties... ..... ..... | 10.3 | 7.7 | 48.6 |
| Foin de prairie moyen... ... ... ..... | 9.7 | 2.5 | 67.7 |
| Regain... ... ... ..... | 11.7 | 3.1 | 64.3 |
| Foin de trèfle... ..... | 14.6 | 3.3 | 59.4 |
| Foin de luzerne..... | 14.4 | 2.5 | 60.9 |
| Foin de trèfle blanc... ... ... ... ... | 14.5 | 3.5 | 59.5 |

On peut constater, par ce tableau que la richesse de l'ortie en éléments nutritifs précieux dépasse considérablement celle des autres foins. Elle est presque le double du foin ordinaire en albumine, et en graisse presque le triple.

Quant aux foins de légumineuses qui sont les plus riches, l'ortie les dépasse tous de plus d'un quart de leur valeur en albumine, et sa richesse en graisse est plus que double.

Il n'est pas étonnant que le cultivateur dont nous parlions trouve excellente l'alimentation de l'ortie.

Nous soumettons ces renseignements à nos lecteurs; il n'en manque pas, nous l'avons constaté souvent, qui pourraient avoir, sans frais, ce fourrage à leur disposition. A eux de voir quelles dispositions ils pourraient prendre pour l'utiliser sans craindre les inconvénients inévitables d'une plante aussi envahissante que l'ortie.

## CORRESPONDANCE

### INDUSTRIE LAITIERE

Que vaut-il mieux fabriquer et exploiter en industrie laitière ? " that is the question !".

Cette question est d'autant plus embarrassante pour les intéressés que les sources de revenus dérivant du lait sont nombreuses.

Que l'on en juge ; en voici le détail certainement incomplet.

1o Vente en nature du lait entier, pur, normal, et de sa crème, le tout naturel, ou stérilisé ou pasteurisé.

2o Fabrication du beurre ; étant bien rappelé que cette fabrication est la plus profitable à la terre, comme ne lui enlevant presque rien, lorsque le cultivateur habitant utilise chez lui tous son lait écrémé, à l'élévage du bétail et de la volaille.

3o Fabrication du fromage sous toutes ses formes et en n'importe quelle manière ; étant bien compris toujours: —que le petit lait de fromage ayant en somme très peu de valeur, même le plus souvent une valeur nulle, il y a perte pour la terre qui sort tout et ne reçoit presque rien ; — et que, comme argent le fromage (c'est vrai plus facile et moins long à faire que le beurre) ne paie mieux que le beurre qu'autant que toute proportion gardée il excède en quantité et prix deux fois et un quart la quantité et le prix du beurre.

4o Industrialisation du lait écrémé centrifugé, qu'il soit stérilisé, pasteurisé, ou non, sous toutes ses formes et emplois, soit—vente en nature pour l'alimentation humaine, et avec lequel on peut faire en certains cas des cures médicales très remarquables,—utilisation très fructueuse pour l'élevage des veaux, des porcs, de la volaille, — fabrication de fromages maigres, excellents et avantageux quand on sait les bien faire, — fabrication de caséine sèche, de lait concentré, de lait condensé, de Képir, de Galazyme, de lactine et sucre de lait, — de " lait solide".

5o Industrialisation du lait de beurre ou babeurre, à peu près en mêmes natures et manières que le lait écrémé.

6o Industrialisation du petit lait de fromage, pur, propre, entièrement correct, (ce qui est cependant des plus faciles quand on a tant soit peu de goût à ce que l'on fait) et stérilisé, pasteurisé ou non,—soit : Alimentation des porcs, voire même des veaux, — fabrication de beurre commun avec les échappées de gras,—fabrication de lactine, de sucre de lait, de boisson fermentée très saine—Quant au petit lait "incorrect" de fromage, son meilleur emploi, avec celui de toutes les eaux de lavages et autres de fabrique laitière, c'est d'arroser avec les composts et les fumiers pour en faire avec beaucoup d'avantages d'excellents engrais et purins.

WILLIAM R'HAVEN.

## A FALL RIVER MASS

Fall River, Mass., 8.—William A. O'Brien, un facteur a été renversé par un automobile appartenant à M. Griswold de Dartmouth, rue Pleasant, près de la rue Choate, mardi soir, et grièvement blessé. O'Brien descendait de tramway lorsque l'automobile l'a frappé et renversé. Il a eu une oreille déchirée et a reçu de graves contusions. M. Grixwold le conduisit au bureau du docteur Barré et de là à l'hôpital Union. Ses blessures ne sont pas mortelles.

—Le club Frontenac a élu ses officiers comme suit : Présidents d'honneur, H. A. Dubuque, P. F. Péloquin et Marcel Léger ; président, C. E. Péloquin ; vice-président, Ferdinand Francœur, secrétaire, E. LaRochelle ; secrétaire-adjoint, Léonard Parent ; trésorier, Napoléon P. Codaire ; secrétaire correspondant, Jules L. Beaudry ; percepteur, Emile Normandeau.

—La garde Napoléon Ier a tenu une assemblée mardi soir et a élu Albéric Ménard, secrétaire à la place de M. Blanchet, qui ne peut plus assister aux assemblées. On a discuté la question de se joindre à l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique et les membres ont été renseignés sur tous les détails par M. F. X. Gadbois.

—Edouard Larivière, âgé de 18 ans, a eu l'oeil droit accroché par un crochet à décharger le foin et on craint qu'il ne perde la vue.

—L'abbé Villandré, de Notre-Dame, est parti pour une vacance à Montréal, St-Guillaume, Sorel et autres endroits.

—Mlle Délia Lanoie, de Ste-Aimé, P. Q., est en visite chez sa soeur, Mme C. E. Boivin, en cette ville. Elle passera une couple de mois à Fall River.

—Le R. P. Langlais, d'Ottawa, est de passage au presbytère Ste-Anne, de retour d'un voyage à Baltimore.

—Roméo de Villers, fils de M. Tancrède de Villers, rue Osborne, a été grièvement brûlé au visage lundi soir en jouant avec des pétards. Il a failli perdre la vue.


# La Cie John Murphy LIMITEE

**FERMETURE DE BONNE HEURE** — Comme d'habitude durant Juillet et Aout, ce magasin fermera a 12.45 p.m. le Samedi.

## OFFRES DE JUILLET
### DANS TOUS LES RAYONS

**VETEMENTS FRAIS POUR HOMMES**

Gilets d'alpaga noir uni, à rayures gris foncé, noires et grises ; noir, avec petites lignes blanches, à prix fort réduits.

Complets de jeu de paume, en flanelle et à deux morceaux, pour hommes, à prix pour écouler.

Chapeaux en toile blanche avec bandes noires, pour hommes, $2.00 pour..... 49c

Ceintures en cuir pour hommes et garçonnets, 35c pour..... 21c

Collets droits Golf, 50c pour ..... 22c

**PEIGNOIRS D'ETE POUR DAMES**

en chambrai bleu et rose, collet garni de dentelle, coutures au bas du devant et sur les poignets, $1.25 pour..... 85c

**SACOCHES DE DAMES !**

En cuir de veau marin à grain avec porte-monnaie à l'intérieur, poignée en cuir ou chaîne ; valant $1.00, tant qu'il y en aura ..... 25c

**CE QUI S'EN VIENT**

La plus grande vente d'articles en émail de première qualité qui ait jamais eu lieu à Montréal ! Ce grand achat effectué chez l'un des plus grand fabricants et presqu'à nos propres conditions consiste en 25,000 pièces dans toutes les lignes d'articles en émail bleu, et bleu et blanc, de première qualité ! La vente commencera mardi matin à 8 heures. Les ménagères, les hoteliers, les propriétaires de maisons de pension et même les marchands de la ville et de la province devraient y apporter leur attention. **Les réductions sur les prix courants égaleront 33 1-3 et 50 pour cent d'escompte.**

Les marchandises sont actuellement disposées dans notre sous-sol et pourront être vues Demain et Lundi.

**LA CIE JOHN MURPHY Ltée.,**
2341 et 2343 rue Ste Catherine, Coin de la rue Metcalfe.
Conditions Comptant. 114-1 Téléphone Up 2740

plus... Je vous prie d'oublier le chemin de Maison-Lourde.

Il secoua la tête et, laconique

—Non !

—Mon grand-père hésitait, depuis la mort de Charlot, à quitter la Lorraine, non point parce que, seul bientôt après mon mariage avec M. de Fontix, il estimait que sa présence, dans notre pauvre pays meurtri et conquis, perpétuerait longtemps le foyer d'une protestation ardente contre l'injustice dont nous sommes victimes. Le jour où il saura que vous n'avez pas abandonné vos espérances, il y coupera court en quittant Maison-Lourde et en s'exilant comme tant d'autres.

—S'il voulait prendre à jamais cette résolution, je compte sur vous pour l'en empêcher...

—Sur moi ?

—Oui. Il est vrai que M. Huberthal, par sa fortune, sa famille, sa haute réputation, deviendrait vite le centre de la protestation de ce pays contre la conquête ! Déjà les journaux de Lorraine ont prononcé son nom pour une candidature possible à la députation de Reichstag...

—Mon grand-père hésite... Demain, s'il le faut, il n'hésitera plus...

—Parce que vous aurez fait pencher la balance en mettant votre volonté d'un côté du plateau ?

—Il se peut.

—Eh bien, mademoiselle, êtes-vous certaine que M. Huberthal soit vraiment l'homme de réputation inattaquable, sans tare ni faute... autour duquel puisse se grouper votre pays pour le représenter ?

—Monsieur... Votre insulte n'ira pas jusqu'à mon grand-père...

—Je n'ai insulté personne, mademoiselle... Je vous ai interrogée seulement...

Elle le regarda avec une vague épouvante.

Il reprit, dans le calme le plus extrême, sur ses gardes et pesant ses mots :

—Je suis très malheureux, mademoiselle, car j'ai peur que ce que je veux vous dire ne soit pour vous la cause d'un grand chagrin...

—Je n'ai pas de joie à attendre de vous...

—Mademoiselle, le nom de M. Jean de Fontix et celui de son ami M. Valfroy me sont trop familiers pour que mon attention n'ait pas été mise en éveil, il y a quelques mois, par une histoire qui me fut contée à Moulins-lès-Metz. Cette histoire n'était autre que celle de la mort de M. Valfroy... Vous vous rappelez sans doute ?

—Oui, dit-elle en frisonnant.

Et elle regarda, craintive, les choses qui l'environnaient et qui, comme elle, avaient été témoins du crime : le vieux moulin dont les fenêtres béantes et disloquées avaient les vitres brisées; la porte encore ouverte sur la chambre basse obscure où les deux amants s'étaient réunis ; les marches du seuil où le grand corps de Valfroy s'était écroulé, le crâne fendu; les broussailles dans lesquelles s'était caché le vieillard, sa hache dans sa main crispée ; la roue immobile, moussue et verdâtre; les arbres, le bois, la nature entière.

L'officier continuait, sans perdre de vue Odile :

—C'est ici, paraît-il, que M. Valfroy fut... assassiné... ou, du moins, qu'on le retrouva privé de vie... et M. de Fontix fut accusé, je l'ai appris, d'avoir commis ce meurtre...

Elle dit avec violence :

—Jean a prouvé son innocence.

—J'ignore s'il l'a prouvé entièrement dit froidement Otto, et je crois par malheur qu'il reste quelques doutes... à ce que l'on raconte... Qu'importe, du reste... Je n'ai pas à m'occuper de M. de Fontix, et c'est d'un autre que je veux vous entretenir... Car, pour moi, en effet, M. de Fontix est innocent.

—D'un autre ?

—Vers lequel iront droit vos soupçons, mademoiselle, lorsque vous aurez entendu ce que j'ai à vous dire...

Elle murmura, dans un indicible effroi :

—Cet autre ?... Je le connais donc...

—Mieux... vous l'aimez !...

Elle regarda Otto, terrifiée.

Le savait-il donc, ce secret de sang et de mort ?

Et comment le savait-il ?

—Vous vous demandez, je le vois, comment il se fait que je sois si bien instruit. Je vais vous le dire. C'est une concordance de dates qui a éveillé mes soupçons... M. Valfroy fut tué le soir du 24 octobre de l'année dernière.

Ce même jour, votre grand-père était prisonnier entre mes mains... Il était tombé dans nos avant-postes en essayant de percer nos lignes... Comme, à cette époque, la capitulation de votre armée était certaine, que les conventions déjà en étaient arrêtées, la vie de M. Huberthal n'était pas en danger. Quelques jours enfermé, après quoi il serait remis en liberté. Je le lui avais dit et il n'avait aucune crainte, bien qu'on le soupçonnât d'être porteur de dépêches du gouvernement de la Défense nationale. Il était trop tard, alors, pour que ces dépêches eussent quelque importance pour nous... Or, dans cette journée du 24 octobre, voici ce qui arriva... Un soldat du 94e régiment de ligne français, un caporal je précise, fut arrêté par nos maraudeurs dans les carrières mêmes de Maison-Lourde. On l'amena au bivouac où j'étais de garde. Fouillé, on trouva sur lui une lettre à l'adresse de madame Blanche Huberthal et le caporal avoua qu'il avait reçu de son capitaine la mission de remettre cette lettre à son adresse... Le capitaine était M. Valfroy.

Assise sur un escabeau, dans la chambre basse du moulin, là même où Valfroy s'était agenouillé aux pieds de Blanche, Odile écoutait l'officier sans l'interrompre.

Elle s'était toujours demandé, autrefois, comment son grand-père avait appris le rendez-vous et quel hasard lui avait permis de surprendre Valfroy et sa femme.

Elle allait le savoir, maintenant.

Otto l'observait.

—Une lettre de M. Valfroy à madame Huberthal ne pouvait obtenir 8ne nouvelles intéressant l'armée... Je ne voulus même pas l'ouvrir... et je la remis à votre grand-père qui en prit connaissance...

—Cette lettre, que disait-elle ?

—M. Huberthal n'avait pas à me le confier, mademoiselle... Je n'en connais donc pas les termes... mais à l'émotion de votre grand-père à sa colère, au désespoir que je lus dans ses yeux, il me fut facile d'en deviner le sens... Du reste, il se chargea lui-même, par ses prières, par la précision de certaines de ses demandes, de me faire comprendre, sans qu'il s'en aperçût, de quoi il s'agissait... Dois-je m'expliquer plus clairement, mademoiselle ? Me laisserez-vous insister davantage sur ce qu'avait de singulier et de grave cette correspondance d'un officier avec une jeune femme, belle, seule abandonnée à elle-même...

Odile écoutait, les yeux fermés. On l'eût dite insensible, absente, très loin de là... mais sa pâleur accusait son émotion profonde...

Après avoir lu cette lettre, après l'avoir relue, l'avoir relue encore, en refoulant des larmes de rage et le visage convulsé de douleur, votre grand-père me dit : "Il faut que je sois ce soir à Maison-Lourde !" Je ne pouvais prendre sur moi de le mettre ainsi en liberté sur-le-champ. J'hésitais, et c'est alors que je l'entendis me supplier... Il y allait de son honneur !...J'étais fort perplexe, et lui, sans cesse, me répétait, les yeux sur cette letttre : "Il faut que je sois à Maison-Lourde avant dix heures!" Vous le voyez, mademoiselle, il m'était aisé de comprendre. Je m'en défendais, mais tout cela n'était pas si clair, si visible ! !... Et si j'avais pu douter encore q'il s'agissait d'un rendez-vous M. Huberthal eût achevé de se trahir, tant il avait de trouble et paraissait hors de lui... Comme je lui disais que si je ne réussissais pas à le faire remettre en liberté le jour même, je serais à coup sûr plus heureux le lendemain, il insista encore de la façon la plus émouvante... C'était ce jour même, ce soir même, avant dix heures, qu'il désirait être libre pour courir à Maison-Lourde, non le lendemain. Le lendemain, il eût été trop tard. Et cette insistance étrange me disait éloquemment que le rendez-vous coupable était fixé pour dix heures...

Les doigts de la jeune fille se contractèrent en un geste nerveux.

Elle était torturée.

Elle voyait où il allait en venir, comment il allait conclure, dans son implitoyable logique.

Et trop certaine, hélas ! du meurtre d'Huberthal, elle ne trouvait pas un mot pour le défendre, prise de nouveau, comme jadis à Rozerieulles, dans une situation sans issue...

Elle crut pourtant trouver une objection.

Et d'une vox altérée :

—Mais cette lettre ne fût pas remise... dès lors tombent d'elles-mêmes toutes les odieuses suppositions qui vous sont venues à l'esprit...

—Détrompez-vous... elle parvint à son adresse... Voici les paroles de M. Huberthal... Bien qu'une année se soit écoulée depuis lors, je m'en souviens comme si je venais de les entendre : "Je voudrais, me dit-il, que cette lettre parvint à son adresse avant mon retour à Maison-Lourde. Il est d'un grand intérêt pour moi que ma femme en ait pris connaissance le plus tôt possible..." Je lui demandai alors s'il désirait que madame Huberthal apprît que cette lettre avait été pendant quelque temps interceptée et entre nos mains, et il s'écria : "Il faut que ma femme ignore que je l'ai lue !" Suivez-vous, comme moi, mademoiselle, la pensée de votre grand-père ? La voyez-vous, cette pensée se former, se préciser, devenir tout à coup une volonté inplacable, un projet sinistre...

—Monsieur ! monsieur ! dit-elle défaillante...

—Le jour même, M. Philippe Huberthal était libre. Il aurait pu être rentré à Maison-Lourde dans la matinée. Mais en rentrant, en se montrant, après son absence, il eût donné l'éveil, rendu impossible le rendez-vous... J'ignore ce qui s'est passé, mademoiselle, mais je suis certain que Maison-Lourde ne revit pas votre grand-père ce jour-là. Quant à la lettre, elle fut rendue au caporal du 94e de ligne, et celui-ci fut reconduit aux avant-postes...

Il se tut. La pâleur d'Odile était effrayante.

Elle balbutia :

—Alors, monsieur, vous accusez mon grand-père ?...

—Je n'accuse pas... Je vais simplement résumer...

Le capitaine Valfroy a été assassiné vers dix heures du soir, m'a-t-on raconté... le 24 octobre... et le crime ne pouvait faire de doute puisque l'on remarqua, en découvrant le cadavre, que l'officier ne s'était pas défendu et que la lame de son sabre n'était pas sortie du fourreau... Donc, le 24 octobre, à dix heures du soir... Or, ce fut le même jour que M. Huberthal fut remis en liberté... qu'il revint à Maison-Lourde où il se cacha sans doute jusqu'au soir... et pour qu'elle autre raison eût-il voulu être libre et chez lui à cette heure, si ce n'avait été pour surprendre des coupables, les châtier et venger son honneur outragé ?...

Il aurait pu parler longtemps.

Odile venait de rouler de l'escabeau et de tomber évanouie aux pieds du comte de Thannberg.

Il y eut sur le visage du colosse que la balafre reçue pendant la guerre rendait presque farouche, de la pitié et de l'effroi.

Cet homme, qui aimait, n'était pas sans remords...

Mais il suivait son immuable dessein, dédaignant sa propre souffrance pour ne voir que l'avenir et sa volonté triomphante.

Il se hâta d'aller mouiller son mouchoir dans l'eau presque glacée, sous la roue du moulin.

Il revint, rafraîchit ce front blême, ces yeux fermés, ces lèvres décolorées.

En la voyant si jolie, si frêle, si torturée, il se trouble...

Mais le souvenir de Jean Fontix passe devant lui... Il revoit le petit lieutenant hautain et fier, sûr de l'amour d'Odile...

Le rival, l'ennemi, le vaincu, peut-être, mais qui, pourtant, quoique vaincu, n'avait jamais été si redoutable...

Et il refoule toute émotion.

Pendant de longues minutes, elle parait morte...

Il pense tout haut, dans une épouvante :

—Je l'ai tuée ! !

Puis, elle s'éveille.

Alors, pour qu'elle ne soit point effrayée de sa présence, il se recule un peu, restant dans l'ombre... Cet homme trouve dans l'excès même de son amour les germes de toutes les cruautés et ensemble de toutes les délicatesses...

Et il se rappelle, soudain, une situation presque identique à celle qu'il traverse : le soir de son duel avec Valfroy, il avait rencontré Odile évanouie, l'avait soignée, et la jeune fille, revenant à la vie, avait trahi sa détresse, en laissant échapper quelques mots qui l'avaient renseigné, lui, sur ce qu'elle venait de voir, et sur ce qu'elle croyait avoir vu....

(A continuer)

**Le Chocolait au lait FRY devrait être dans toutes les familles, tout bon épicier le vend. D. Masson & Cie., Agents, Montréal.** jne.

**Sucre Granulé, le Meilleur 3 1/2c**

**GRATIS** Nous donnons des Timbres de Commerce Doubles sur les achats de vaisselle, Samedi et Lundi. Si votre achat se monte à $1.00, nous vous donnerons pour $2.00 de TIMBRES DE COMMERCE, 2 pour 1.

**Jaune très Brillant 3c**

**Nouveaux Cadeaux de Mariage**

**AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE** Services à limonade avec 6 verres; Services à vin depuis 75c; Services de table et pièces dépareillées de verrerie de fantaisie; bols à salade en porcelaine, jars à biscuits et à marmelade, pots à chocolat, plats à gateaux, Services de 5 O'clock Tea, avec 4 tasses et soucoupes. Théière, sucrier et pot à crème, à $2.50 (en porcelaine japonaise), fromagers, vases fantaisie, tasses et soucoupes. Belles théières (avec support), jardinières, albums, etc.

SERVICES DE TOILETTE.—Grenés d'or, tels que la vignette, dans les couleurs de rose, jaune, vert, bleu royal, blanc et or. Prix régulier, $5.00. Prix de vente (10 morceaux) ..... $3.50

SERVICES DE TOILETTE.—En très bonne pierre anglaise, en six jolis patrons et couleurs. Prix régulier, $2.50. Prix de vente. $1.75

SERVICES A THE EN PORCELAINE DE DRESDE.—42 morceaux, joliment décorés en or, avec dessins de fleurs. Prix régulier, $8.00. Prix de vente ..... $4.60

**Vaisselle à Bon Marché — POUR — Résidences — DE LA — Campagne**

**VENTE SPECIALE DE SERVICES A DINER**

SERVICES A DINER. — Nouveaux patrons, 97 pièces, 6 couleurs différentes, rose, bleu, vert, crayon, etc., etc.; prix régulier, $9.00. Prix de vente ..... $5.50

SERVICES A DINER, grenés, doublés en or, dessins de fleurs, vert, jaune, bleu royal, etc. Valaient $15.00. Prix de vente ..... $8.50

SERVICES A DINER, en 5 couleurs, rose, bleu, vert, brun et crayon. Les derniers dessins de fleurs, de la meilleure fabrication anglaise; régulier, $6.25 le service. Prix de vente ..... $4.75

C'est le plus grand Bon Marché qui ait jamais été offert en fait de Services à Diner.

**BLACK AND WHITE, 2084 RUE NOTRE-DAME, 4 PORTES A L'OUEST DU SQUARE CHABOILLEZ.**


# Parlement Fédéral

**Le service rapide. — Contrat avec la Compagnie Allan. —Vaisseaux de 17 nœuds à l'heure. — Le transport des malles — L'Opposition accuse le gouvernement de n'être pas à la hauteur de la situation, etc., etc.**

(Corr. spéciale.)

Ottawa, 7.—La journée a été presqu'exclusivement consacrée à discuter le service rapide de l'Atlantique. Le gouvernement vient de conclure un contrat avec la compagnie Allan pour un service de dix-sept nœuds, mais l'opposition déclare que ce service sera bien inférieur aux conditions du contrat passé par les conservateurs.

M. Borden fait remarquer que les conservateurs avaient un projet de service rapide qui n'aurait pas coûté beaucoup plus cher que celui que l'on accepte aujourd'hui, et aurait donné entière satisfaction au commerce canadien.

L'honorable Emmerson a obtenu $300,000 pour le chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard.

Au cours de la discussion M. Lennox a demandé des renseignements au sujet du Canada Eastern, mais l'honorable Emmerson a absolument refusé de dire si le gouvernement avait acheté ce chemin de fer, pour en faire un tronçon de l'Intercolonial. Il a toutefois admis que le gouvernement étudiait une

**PROPOSITION D'ACHAT**

Les crédits accordés pour le ministère du commerce s'élèvent à la somme de $435,700.

**LE TRANSPORT DES MALLES**

Les subventions pour le transport de la malle entre l'Angleterre et le Canada a causé une longue discussion. La somme demandée est de $260,000, soit $55,000 de plus que le crédit accordé l'année dernière.

Sir Richard Cartwright dit que ce surplus servira à obtenir un service postal océanique plus rapide de deux nœuds à l'heure. Il assure la Chambre que le gouvernement a fait tout en son pouvoir pour obtenir le meilleur service possible, mais il a été trouvé nécessaire

**D'AGIR LENTEMENT**

vu l'énorme dépense que l'on est obligé de faire pour chaque nœud ajouté à la vitesse des steamers ordinaires. Le ministre du commerce dit que le "Tunisian" et le "Bavarian" sont les steamers favoris de tous ceux qui sont subventionnés et ceux choisis pour le nouveau service. Le service actuel tel qu'amélioré donne satisfaction à tous les Canadiens. La vitesse des deux steamers est d'environ 14 nœuds et demi à l'heure.

M. Clarke, de Toronto, doute de l'efficacité du service du "Tunisian" et "Bavarian," et croit que le gouvernement s'est montré un peu trop généreux en augmentant la subvention de 750 à 1,000 livres sterling par voyage aller et retour, et en donnant 2,000 livres à deux nouveaux steamers turbines, d'une capacité de 17 nœuds à l'heure.

Ces quatre steamers pourvoient au nouveau contrat pour la malle passe entre la compagnie Allan et le gouvernement. Les deux steamers à turbines feront le voyage entre Moville et Rimouski en

**SIX JOURS,**

du moins le contrat l'exige. L'augmentation générale sur le contrat Allan, dit M. Clarke, donne en réalité 2,250 livres pour les nouveaux vaisseaux.

La moyenne ordinaire du "Tunisian" et du "Bavarian" est de 13 nœuds à l'heure, et avec les améliorations que l'on a apportées, la moyenne du service ne dépassera pas 15 nœuds à l'heure, au lieu du service de 17½ nœuds à l'heure que l'on promet. Pour obtenir ce résultat, la subvention est presque doublée. M. Clarke ajoute que le service des passagers laisse beaucoup à désirer, vu la lenteur des steamers.

Sir Richard est d'opinion que peu de personnes paieront un surplus de passage pour voyager à bord d'un steamer faisant 20 nœuds à l'heure au lieu de 17. La traversée en somme ne pourrait être réduite de plus de quinze heures. De plus, des steamers rapides comme on l'entend ne transporteraient pas autant de fret et c'est surtout ce fait qui empêche le gouvernement de dépenser $1,000,000, sinon $1,500,000, pour établir un service rapide de vingt nœuds.

Un service de ce genre coûterait deux fois plus que celui de 17 nœuds. Il est difficile en certaines saisons de faire augmenter la vitesse régulière, car Sir Richard croit que c'est augmenter les périls de la traversée et risquer la vie des passagers.

Le service de 17 nœuds, dit-il, donnera d'aussi bons résultats que le service américain de New-York à Liverpool. De plus, le nouveau contrat pourvoit à donner le plus de confort possible aux passagers, et exige un système parfait de réfrigérateurs. Avec ce service, Sir Richard espère que le transport des malles ne se fera pas par voie de New-York.

M. Bell dit qu'il est grandement temps que le Canada ait un service rapide sur l'Atlantique, un service aussi efficace que celui des Etats-Unis.

Le Dr Sproule remarque que le Canada possède la

**ROUTE LA PLUS COURTE**

pour l'Angleterre, et malgré cela son service est le plus lent. Cela fait un tort considérable au pays; depuis sept ans il s'est fait peu de progrès pour augmenter la vitesse du service océanique, malgré que le Canada devrait aujourd'hui avoir un service

**EGAL AU MEILLEUR**

qui existe au monde.

M. Wade dit que le Canada fait beaucoup de progrès dans son service océanique depuis huit ans et il croit qu'il faut que l'Ouest soit peuplé avant de songer à établir un service comme celui qui existe aux Etats-Unis. Néanmoins il approuverait

**L'ACHAT DE DEUX STEAMERS**

rapides.

Sir Richard déclare de nouveau qu'un service de 20 nœuds coûterait de $1,000,000 à $1,500,000 et ne donnerait pas plus de satisfaction pour le moment qu'un service de 17 nœuds.

M. Clarke remarque que le surplus de $85,800 que l'on veut dépenser est une somme considérable si elle ne donne satisfaction au commerce canadien.

Le ministre dit que le service de transport, sera de beaucoup amélioré, de même que le service de la malle et les passagers auront aussi plus de facilités pour voyager. Malgré qu'il y ait un service quotidien à New-York, il espère que bientôt la malle pourra être expédiée entièrement par voie du Canada.

M. Smith, de Wentworth, demande si le gouvernement controlera les

**TAUX DE FRET**

sur les navires subventionnés et si l'on aura de meilleurs entrepots frigorifiques que ceux qui existent aujourd'hui.

Sir Richard déclare que si les entrepots frigorifiques ne sont pas tels que l'exige le contrat les subsides pourront être réduits. Quant aux taux de fret de Montréal, ils sont aujourd'hui moins élevés que ceux de New-York.

M. Blain demande si avec le service que l'on veut établir, une plus grande quantité de matière postale passera par les ports canadiens. L'année dernière le ministre du commerce a déclaré qu'environ un septième seulement de la malle passait par voie canadienne.

Sir William Mulock dit que la malle est expédiée par la route la plus courte et il croit que le service de dix-sept nœuds que donnera la ligne Allan, transportera beaucoup plus de malle, surtout de Montréal. Jusqu'au temps où le Canada pourra expédier ses malles chaque jour, il faudra en envoyer par voie de New-York. En Europe l'on fait la même chose et le courrier est expédié par la voie la plus courte. Les malles expédiées via New-York arrivent à Londres vingt-quatre heures plus tôt que si elles étaient envoyées d'un port canadien. Néanmoins cette route offre plus de danger de retard que n'importe qu'elle route canadienne.

M. Blain dit qu'il est surprenant de voir qu'une si grande quantité de malle canadienne passe par par New-York, quand en réalité les avantages sont peu nombreux.

Sir William Mulock remarque qu'une lettre mise à la poste à Toronto, se rend plus rapidement à New-York qu'à Rimouski, de là l'avantage de cette voie. Le but du gouvernement est d'y remédier et donner le service le plus rapide possible.

En réponse à M. Clarke, le ministre ajoute que l'année dernière il a été expédié 147,271 livres de matière postale du Canada.

**LA LIGNE RAPIDE**

Le chef de l'opposition croit que du moment que le gouvernement paie des subventions si considérables pour le service de la malle, il lui serait facile d'établir le service rapide de l'Atlantique en accordant un peu plus. Le service actuel nécessitera une dépense annuelle de $330,000. Le gouvernement conservateur avait proposé d'établir un service rapide pour

**$500,000 PAR ANNEE**

lequel aurait reçu une subvention de $250,000 du gouvernement impérial.

Il est regrettable, dit M. Borden, de constater que durant huit années d'office, le ministre du commerce n'a pu présenter un

**PROJET ACCEPTABLE**

pour ce service rapide si nécessaire au pays.

Sir Wm. Mulock dit qu'il y a une grande différence entre le coût du service actuel et celui d'un service rapide.

Sur question de M. Clarke, Sir Richard dit que les steamers du nouveau service ne pourront arrêter à Portland. A titre de renseignement, il déclare que cette année, la moyenne des voyages entre Halifax et Moville, a été de 8 jours et 6 heures.

Le crédit de $260,000 est ensuite adopté, de même que $18,200 pour salaires.

**COMMERCE AVEC TERRENEUVE**

Sir Richard Cartwright dit que le commerce avec Terreneuve est très important et à cet effet il demande $20,000 pour un service océanique entre Halifax St-Jean, T. N., et Liverpool. L'année dernière, le Canada a exporté à Terreneuve pour $3,391,000 de produits du pays. Le commerce général entre les deux pays s'élève à $3,700,000.

MM. Borden, Clarke et autres appuient le projet de développer les relations commerciales entre ces deux pays et le crédit est adopté.

On accorde aussi $15,000 pour le service d'hiver entre St-Jean, N. B. et Glasgow.

Service entre St-Jean, N. B., Dublin et Belfast, $7,500.

Service d'été entre St-Jean, Halifax et Angleterre, $40,000.

**LE SERVICE D'AFRIQUE**

La Chambre accorde $80,700 pour aider au service entre St-Jean, Halifax et les Indes et l'Afrique du Sud.

L'on reprend ensuite les crédits du ministre des chemins de fer de $300,000 sont votées pour le chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard.

Aucune objection n'est faite à un crédit de $140,000 pour loyer à payer au Grand Tronc pour l'usage de sa voie pour l'Intercolonial.

**L'AUDITEUR GENERAL**

M. C. Barker, député de Hamilton, a demandé copie des ordres en conseil en date du 18 février et 12 juin 1896, relatifs au contrat du canal Cornwall. Sir Wilfrid Laurier a répondu qu'il pensait que ces documents avaient été déposés et il verra à satisfaire immédiatement la demande du député Barker. C'est sur la discussion de ce contrat que sera amenée la question de la démission de l'auditeur général.

**UN ANCIEN PRIVILEGE**

A l'appel de l'ordre du jour M. Monk a demandé au gouvernement s'il était vrai que le gouvernement eût donné à une compagnie de chemin de fer la permission de poser ses rails sur un des côtés du canal Lachine pour pouvoir obtenir une entrée à Montréal.

Sir W. Laurier a répondu qu'il croyait savoir que depuis plusieurs années déjà une compagnie de chemin de fer avait obtenu cette permission; mais qu'il ignorait qu'il y eût eu une demande plus récente.

Le premier ministre a promis des informations à cet égard.

**LE MONTREAL ET ATLANTIQUE**

Le Dr Mignault demande s'il est à la connaissance du gouvernement que la section du chemin de fer Montréal et Atlantique, entre Yamaska et Saint Guillaume, n'est plus exploitée?

Le gouvernement a répondu qu'il n'avait aucune connaissance officielle de l'arrêt de l'exploitation de la section Yamaska, St-Guillaume, mais qu'il devrait y avoir arrêt car les statistiques fournies par la compagnie du Montreal et Atlantique au ministère des chemins de fer, ne faisaient aucune mention des résultats de l'exploitation de cette section.

Le ministre des chemins de fer ajoute que maintenant que cette situation lui avait été signalée, il allait prendre ses mesures pour y remédier.

**L'INSPECTION DU GRAIN**

Le comité spécial chargé d'examiner le bill de l'inspection des grains a terminé aujourd'hui ses travaux et a rapporté le bill avec plusieurs changements.

Un des changements les plus importants est la fixation d'un étalon a terles avoines de l'est. Il y aura une nouvelle catégorie de 28 livres au minot.

Les autres étalons seront: 1er, 34 livres au minot; 2e, 32 livres; 3e, 30 livres. Il y a aussi plusieurs modifications dans le mode d'inspection. Ces changements s'appliquent principalement à la partie est du Canada.

**DISTILLATION**

L'honorable M. Fielding a donné avis ce soir de résolutions relatives aux droits d'excise sur des matières employées à la distillation des spiritueux.

La loi est modifiée de façon à mettre les sucres, sirops, melasses et autres matières saccharines employées à la distillation, sur le même pied au point de vue de l'excise, que les grains employés à ce même usage.

La nouvelle section sera ainsi conçue: (Section 130, paragraphe A).

Lorsque la matière employée dans la fabrication se compose de pas moins de 90 p. c. au poids, de grains à l'état naturel, ou nonmaltés, ou quand les spiritueux sont fabriqués de sucres, sirops, mélasses et autres matières saccharines, qui ne sont pas l'objet de dispositions spéciales, sur chaque gallon de la force de preuve, d'après l'hydromètre de Sykes et aussi dans la même proportion pour toute force plus grande ou moindre, et pour toute quantité moindre qu'un gallon, $1.90.

Une autre section est également modifiée pour pourvoir à l'importation des malts étrangers. Cette section se lit comme suit:

Sur chaque livre de malt importée en Canada, et mise en entrepôt lorsqu'il est sorti de l'entrepôt pour la consommation, un droit d'excisé de 1 1-2c; en tenant compte que le malt importé en Canada, broyé ou moulu, sera soumis à un droit de 2 1-2c par livre.

Ces résolutions rentreront en vigueur le 8 juillet 1904.

La Chambre s'ajourne à 11.45 hrs.

**NOTES**

M. F. B. Wade, R., député d'Annapolis, vient de recevoir un chèque de $5,000 du gouvernement du Vénézuéla représentant les dommages subis par les propriétaires du bateau "Harry Troop," de Shelbourne, sur la rivière Orinoco, pendant les derniers troubles au Vénézuéla. La somme de $5,000 a été accordée d'après l'enquête d'une commission où les plaignants étaient représentés par M. Wade. La rivière a été mise en blocus pendant quatre mois sans aucun ordre des autorités, de là réclamation des propriétaires du bateau marchand canadien.

**AUGMENTATION DE SALAIRES**

— L'Orateur de la Chambre des Communes vient de faire accorder une augmentation de 25 cents par jour aux cinquante-deux messagers de la Chambre des Communes. Ils reçoivent aujourd'hui $2.75 par jour.

— Le sergent-d'armes recevra au cours de la présent session une augmentation de salaire.

# NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 8.—Le conducteur Lynott, de la Cie des tramways, vient de faire preuve d'une grande honnêteté en remettant au bureau de la compagnie un chèque endossé au montant de $1,440, trouvé dans son tramway. Le porteur, M. J. W. Arcue, de Carf, a été très heureux de rentrer en possession du précieux billet. M. Lynott a été vivement félicité par ses chefs.

—Les nouveaux taux de téléphone sont en force depuis hier.

—M. E. J. Chamberlin, gérant général du C. A. R., et M. Donaldson, surintendant général, sont de retour de Chicago. Ils déclarent que cette année, le trafic du grain de Chicago à Depot Harbor, est absolument nul. Les opérations du Canada Atlantique en souffrent.

—Il se fait un mouvement pour que la ville accorde $1,000 à la veuve du pompier Paquette.

—L'assistance n'était pas aussi grande que l'on s'y attendait, à l'assemblée publique, hier soir, convoquée par le maire Ellis, pour adopter les réglements de la branche locale de l'association canadienne, pour la prévention de la consomption. Pour le moment, il ne s'agit pas de construire un grand sanatorium, mais d'obtenir en autant qu'il se peut, une liste complète des personnes, en ville, atteintes de consomption. Le but principal est de les isoler. Voici les principaux réglements de l'association:

Aider le plus possible aux officiers de santé, à faire observer les réglements sanitaire, surtout ceux qui concernent la vente du lait et de la nourriture; d'intéresser le gouvernement et la municipalité ainsi que les autres institutions, au mouvement; philanthropique; d'obtenir l'aide financière des églises et sociétés; d'aider aux associations sœurs.

L'association tiendra son assemblée annuelle le deuxième mercredi de janvier.

L'assemblée était présidée par le maire Ellis et, dans l'auditoire, l'on remarquait plusieurs dames.

**A WARREN R. I.**

—M. l'abbé J. L. Bélard, professeur de belles-lettres, au collège de Ste-Marie de Monnoir, est venu passer ses vacances ici. Il est l'hôte de son ami, M. le curé Fauteux.

— M. Joseph Vermette, représentant de la "Patrie," vient de recevoir une dépêche lui annonçant la mort de son vieux père. M. Vermette sera peut-être absent une dizaine de jours, afin d'assister aux funérailles.

En promenade avec son héritier. Joseph Prud'homme aperçoit un invalide amputé des deux bras.

—Regarde, ô mon fils, ce brave défenseur de la patrie. Il a perdu sur les champs de bataille ses membres supérieurs. Du moins, l'Etat tutélaire lui assure-t-il l'existence, et il n'est pas réduit à tendre la main!


**Une Toux** Est l'indice de l'inflammation de la gorge, des tubes bronchiaux ou des poumons. Le Pectoral Cerise d'Ayer calme l'irritation, guérit les membranes endolories. Votre médecin vous l'expliquera. Il s'y connait. Croyez-le.

114-t J. C. AYER CO., Lowell, Mass.


# LES ROLES CHANGENT

**Au lieu de payer pour enlever les animaux morts, M. Roy touchera $1000**

**La commission de l'incinération amende son contrat**

La commission de l'incinération a décidé, hier après-midi, de se rendre aux conditions imposées par M. Roy et de lui donner par année une somme de $1,000 pour l'enlèvement des charognes dans les limites de la ville et de lui garantir en plus les cadavres des animaux morts aux abattoirs.

Jusqu'à cette date M. Roy, propriétaire d'un chantier d'équarrissage payait à la ville pour avoir le monopole dans ce genre d'affaires, une somme de $720 par année.

La commission de l'incinération en est venue à cette conclusion à la suite d'une lettre de M. Roy, menaçant de laisser Montréal pour aller exploiter son industrie dans une ville américaine.

L'échevin Lavallée en proposant ce règlement a dit qu'il y avait urgence et que le comité n'avait pas le temps de délibérer. M. Roy menace de s'en aller avec tout son matériel. Avant qu'un nouveau chantier soit équipé, la ville sera la proie de la peste. L'échevin Turner a voté contre cette mesure; il croit que la commission devrait demander des soumissions.

Le contremaitre incriminé est accusé lundi, pour ratification et tout probablement ne passera pas sans obstruction.


Demandez toujours
**LE SIROP DU DR DEMERS POUR LES ENFANTS**
qui est supérieur à tout autre pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhées. ma-m-j-v


# UN CONFRERE "BARONET"

**Sir Alfred Harmsworth**

Beaucoup de gens ignorent ce que c'est qu'un journaliste. Mais il y a, en Angleterre, un homme au moins, qui ne l'ignore pas: qui sait exactement ce que c'est qu'un journaliste, et ce que ce doit être. Et cet homme, c'est le Roi.

La preuve? Il nous la donnait récemment, en conférant à un simple journaliste, Alfred Harmsworth, la dignité de baronet. Par la grâce de S. M. Edouard VII, le directeur du "Daily Mail" est désormais "sir" Alfred Harmsworth; et cela est un petit événement dans la presse anglaise. Evénement dont se réjouiront, en tous pays, les confrères du nouveau baronet.

Sir Alfred Harmsworth a quarante-quatre ans à peine, et aucune carrière de journaliste n'a été à la fois plus remplie et mieux remplie que celle-là. Ses débuts ont été modestes. Il apprenait à dix-sept ans son métier de rédacteur dans un grand illustré de Londres, et six ans plus tard, instruit de ce qu'il voulait savoir, et se sentant assez fort déjà pour marcher seul, il fondait un petit journal hebdomadaire, dont la rapide prospérité lui permettait—à peine âgé de vingt-sept ans—d'acquérir, pour le réorganiser, l'"Evening News".

Aux mains de Harmsworth, l'"Evening News" grandit, conquiert la vogue... Notre confrère s'enhardit, et nourrit dès ce moment un projet dont la réalisation, quatre ans plus tard, allait révolutionner la presse britannique: le "Daily Mail", qu'Alfred Harmsworth fondait à trente et un ans, et dont il est resté le propriétaire unique, est le premier journal à un sou qui ait été publié en Angleterre. Ce fut un succès prodigieux, vertigineux; un "cas" unique, dans l'histoire de la presse de tous les pays.

Le "Daily Mail" a deux éditions tous les jours: celle de Londres et celle de Manchester, et ces deux éditions constituent, aujourd'hui, le plus gros "tirage" du Royaume-Uni. Mais on n'a guère de chance sans le faire exprès, a dit un sage; et sir Alfred Harmsworth n'a rien négligé de ce qu'il fallait faire pour en avoir. C'est pour cela surtout qu'il en a beaucoup.

Il a voulu que son journal fût le mieux outillé de Londres, et son imprimerie de Carmelite House est un modèle. Il a voulu être le premier à apporter au public les nouvelles qu'il attend; et pour cela, il a quelques trains spéciaux à son service... Il a voulu que sur les événements d'Extrême-Orient, le "Daily Mail" fût le mieux renseigné des journaux de son pays: et c'est une véritable armée de correspondants qu'il a mobilisé.

Cela ne suffisait pas encore aux besoins de cette étonnante activité. Autour du "Daily Mail", Alfred Harmsworth fondait, acquérait, faisait prospérer une trentaine de journaux ou périodiques divers. Avec l'"Evening News", le "Weekly Dispatch" est une des plus heureuses entreprises de ce maître journaliste. Sa plus récente création est le "Daily Mirror" qui ne date que de quelques mois. Il en avait fait d'abord un journal de modes: il n'en obtint point les résultats qu'il espérait. Mais les grands capitaines savent se décider vite, et ne s'entêter jamais dans une erreur: en quelques jours, Alfred Harmsworth transformait son journal de modes en un illustré populaire: il avait, une fois de plus, touché juste. Le tirage du "Daily Mirror" atteint, à cette heure, 550,000 exemplaires... et ce n'est qu'un "départ". Six cents personnes travaillent sous les ordres d'Alfred Harmsworth.

Tant d'occupations n'empêchent point celui que les Anglais ont appelé le "Napoléon du journalisme" de jouir de la vie en homme d'esprit et en artiste. Le nouveau baronet est propriétaire d'un des châteaux historiques les plus célèbres de l'Angleterre et, c'est là, à Sutton Palace, qu'il aime à se reposer, la belle saison venue, du rude labeur de l'hiver. Notre éminent confrère pratique notamment deux sports avec passion: la pêche et l'automobilisme.

Sir Alfred Harmsworth compte à Paris, où il vient souvent, de nombreux amis. Il aime même ce pays dans son passé,—et son cabinet de Carmelite House est une sorte de petit musée où une précieuse collection de portraits et de bustes de Napoléon encadrent le mobilier Empire le plus artistiquement choisi.

D'esprit très cultivé, le directeur du "Daily Mail" sait à fond la langue française, et n'ignore rien de ce qui intéresse, chez nous, sa profession.

Irlandais d'origine. Au physique, grand, de taille svelte, les traits fins, l'œil bleu, très mobile, écrivant d'une jolie expression de figure le visage rasé. Fort séduisant d'allures: l'abord simple et cordial d'un homme qui le sert à bien traité, et qui a l'esprit de n'y voir trop mettre on—ce qui revient au même—de faire comme s'il n'y pensait pas.

Nous ne savons pas quel philosophe a dit que le journalisme menait à tout. A condition d'en sortir. La phrase a été souvent citée: et nous la trouvons assez juste, en général. Il est probable que sir Alfred Harmsworth ne comprendrait pas bien ce qu'elle signifie.


**Avertissez le Marchand**

qu'il fait du tort à sa propre réputation quand il offre des substitutions et des imitations pour le

***SAVON BABY'S OWN***

qui est reconnu le meilleur pour la toilette et les enfants.

**Albert Toilet Soap Co. Mfrs,**
MONTREAL.

114—t

**VICHY-CUSSET**
GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1900
F.-X. ST-CHARLES & Cie.
Seuls agents au Canada, 113 jno. MONTREAL.

Le Vin St-Michel vaut autant qu'une vacance dans la belle saison.

Tout ce qu'une vacance peut produire de bons effets sur vous, c'est de vous procurer un sommeil profond—un meilleur appétit—en vous donnant des forces qui vous reconstitue. C'est précisément, l'effet que produira sur vous le VIN ST-MICHEL. Essayez-en un verre avant chaque repas.

Pamphlets gratuits contenant photos et temoignages de cures merveilleuses. } Boivin, Wilson & Cie, Montréal Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

**PIANOS A BON MARCHE**

Piano STEINWAY BABY GRAND, presque égal à un neuf, a été très peu employé.

Piano droit Heintzman & Co., Cabinet Grand $275. $25.00 comptant. et $25.00 par trimestre. Un splendide bon marché.

Piano droit Nordheimer. $250.00. $20 comptant et $7.00 par mois.. passera pour un neuf.

**C. W. LINDSAY LIMITED**
2366 RUE STE-CATHERINE.

113-2

Un **LOT** A **Fairmount**

peut être acheté sur paiement de

**$10.00**

comptant, et paiements mensuels de $5.00 à $8.00.

Un placement VOUS rapportera un profit certain de $100 à $200..

NOTRE REPRESENTANT SERA SUR LA PROPRIETE TOUS LES JOURS DE 2 HRS. P. M à 7 HRS. P. M.

Prenez les chars DELORIMIER et AMHERST et correspondez à ceux de l'AVENUE PAPINEAU.

13-1

# En Extreme-Orient

## Le départ de la flotte de la Baltique est fixé au 28 juillet.

## Port Arthur aurait été de nouveau bombardé lundi.

## Le général Kuroki s'avance sur toute la ligne.

## Les Russes s'emparent d'un avant-poste japonais.

## On rapporte de Liao Yang, que les Russes ont été victorieux dans un engagement naval à Port Arthur.

**UN DEMENTI**

St-Pétersbourg, 8.—Le bureau de la guerre dément la dépêche du correspondant du "Daily Telegraph" de Londres, à Liao-Yang, disant qu'une bataille se livrait. Le bureau de la guerre répète en substance les explications contenues dans ces dépêches d'aujourd'hui, dit que le correspondant du "Daily Telegraph" a probablement voulu parler d'une reconnaissance en force faite par le lieutenant-général Keller, le 4 juillet, dans la direction de la passe Motien, à l'est de Liao-Yang.

troupes du général Ma se tiennent tranquilles, ou à peu près, elles n'empêchent pas les incursions des brigands mongoliens sur les rives de l'Amour.

La semaine dernière, ils ont attaqué un avant-poste russe et, très inférieurs en nombre, les Russes durent reculer, et lorsqu'ils revinrent avec du renfort, les brigands étaient disparus.

On dit que ces bandes sont dirigées par le fameux Ku Hai, dont la tête a été mise à prix plusieurs fois.

**A PORT ARTHUR**

La situation à Port-Arthur est toujours la même. Des chinois échappés de Port-Arthur ont dit que les officiers russes étaient occupés à gonfler des ballons captifs pour observer les positions japonaises.

Ces Chinois disent aussi que les vivres sont abondantes et qu'à part l'augmentation du prix de certaines denrées, les vivres sont encore très abordables. La garnison est très active et les travaux de fortifications marchent avec entrain. Les ouvriers du génie, travaillent nuit et jour.

**KOUROPATKINE VEUT ATTENDRE**

Saint-Pétersbourg, 8.—En l'absence

**LE CHOLERA**

Washington, D.C., 8.—Un câblogramme de M. Allen, représentant des Etats-Unis à Séoul, rapporte l'existence d'un grand danger pour les deux peuples belligérants dans la Mandchourie. Il déclare avoir appris par un missionnaire chirurgien que le choléra avait traversé la Mandchourie et était apparu à Autung.

**A L'ASSAUT D'UN CAMP JAPONAIS**

Londres, 8.—Le Central News publie une dépêche de St-Pétersbourg, disant

mandant en second, sous Sassulitch à la bataille de la Yalou, et est maintenant commandant de la 3ème brigade des fusilliers de l'Est Sibérien. Il opère quelque part au sud-ouest de Haicheng. Il commandait l'arrière garde à la bataille de Wanfankau.

**RAPPORT DE SAKAROFF**

St-Pétersbourg, 8.—Le général Sakaroff fait rapport que les Japonais ont été repoussés près de Ekhavuan le soir du 4 juillet, perdant 700 hommes.

sur Gensan, ou un steamer et un voilier furent détruits.

L'escadre se composait d'un seul transport et de torpilleurs. Outre la destruction du steamer et du voilier les Russes détruisirent des barges et repoussèrent les soldats Japonais qui tirèrent sur eux sans résultat. Les barraques japonaises furent mises en feu par des granades lancées avec précision.

**PORT ARTHUR BOMBARDE DE NOUVEAU**

Tokio, 8—On rapporte que l'amiral Togo a de nouveau bombardé les forts du côté est de Port Arthur, lundi dernier, pour couvrir la marche en avant de l'armée de terre jusqu'à six milles de la forteresse.

**CE QUE DISENT LES REFUGIES**

Londres, 8—Le peu de nouvelles de Port Arthur nous viennent de réfugiés chinois. D'après eux les Japonais occuperaient les hauteurs qui dominent la forteresse et sont à fortifier Lung-Wang Tung à six milles à l'est, la montagne Wolf à 5 milles au nord-est et autres points, ce qui compléterait leur investissement de la place.

Si ces nouvelles sont véridiques les critiques militaires sont d'opinion que la résistance russe sera bientôt réduite à néant et les porte seront à la merci à l'attillerie Japonaise.

**PERTES JAPONAISES A HOI-YAN**

Liao-Yang, 8—Dans la récente attaque de nuit à Hoi-Yan les Japonais ont perdu 200 hommes tués et 500 blessés.

**L'AMBITION DU JAPON**

Le général Kuroki, parlant à un officier russe fait prisonnier, lui a dit que l'intention des Japonais était de s'emparer du sud de la Mandchourie, de s'établir à Port Arthur et à Niou-Chwang, de fortifier ces deux places, d'y mettre de fortes garnisons et de l'artillerie à longue portée. Si les Russes, a-t-il ajouté, reprennent ces places, ce sera au coût de sommes énormes d'argent et de 800,000 hommes de troupes nouvelles tirées de l'Europe.

**LE GENERAL KUROKI EN MARCHE**

St-Pétersbourg, 8, 1.30 p.m. —Une dépêche spéciale de Niou-Chwang, en date d'hier, annonce que le général Kuroki avance sur toute la ligne, et ajoute que les officiers japonais organisent des bandes de bandits japonais par toute la vallée du Liao pour une attaque sur Mukden.

**VICTOIRE NAVALE RUSSE**

St-Pétersbourg, 8 — 1.32 p. m. — Une dépêche spéciale de Liao-Yang, en date d'hier, dit que la rumeur est courante à l'effet qu'une bataille navale a eu lieu à Port Arthur, dans laquelle 21 vaisseaux japonais ont participé, et que les Russes ont été victorieux.

La même rumeur était courante le 5 juillet à Liao-Yang, mais on disait alors que la bataille avait eu lieu au nord de Gensan, Corée.

**LE DEPART DE LA FLOTTE DE LA BALTIQUE EST FIXE AU 28 JUILLET.**

St-Pétersbourg, 8 — La flotte de la Baltique partira de Crontadt, le 28 juillet. Son commandant recevra des ordres secrets. On garde, dans les cercles officiels, la plus absolue discrétion sur sa destination. On dit que le commandant en chef ne décachetera ses lettres de navigation, que cinq jours après son départ.

On ne croit pas cependant que la flotte parte pour l'Extrême-Orient avant que toutes ses unités soient complètement armées. Il est dès maintenant entendu que le croiseur cuirassé "Amiral Vakhinoff", fera partie de la flotte.

L'Osliabia, l'Alexandre III, le croiseur protégé Aurora et probablement le navire de guerre Navarin, ainsi que le transport Kamtchatka, feront également partie de l'escadre.

Une grande quantité de cartes ont été embarquées sur l'Amiral Vakhinoff.

On considère que la situation des divisions navales de Port Arthur et de Vladivostock, qui peuvent maintenant effectuer des sorties à volonté, s'est grandement améliorée.

Le moral des hommes est meilleur encore depuis les derniers succès de cette dernière.

St-Pétersbourg, 8.—L'amirauté exprime son étonnement de l'échec complet subi par la flotte de torpilleurs japonais à l'attaque de Valdivostock, étant donné surtout les circonstances exceptionnellement favorables dans lesquelles elle s'est produite. L'amirauté déclare que la flotille a perdu beaucoup en abandonnant l'opération.

On s'étonne généralement de ce que depuis le début de la guerre, à part l'attaque inattendue du 23 juin, aucun navire de guerre russe n'ait encore été coulé par les torpilleurs japonais.

Trente torpilleurs japonais, en huit rencontres, celle du 23 juin exceptée, n'ont pu mettre hors de combat un seul navire russe. Ceci démontre combien il est difficile à un torpilleur de combattre les navires du haut bord.

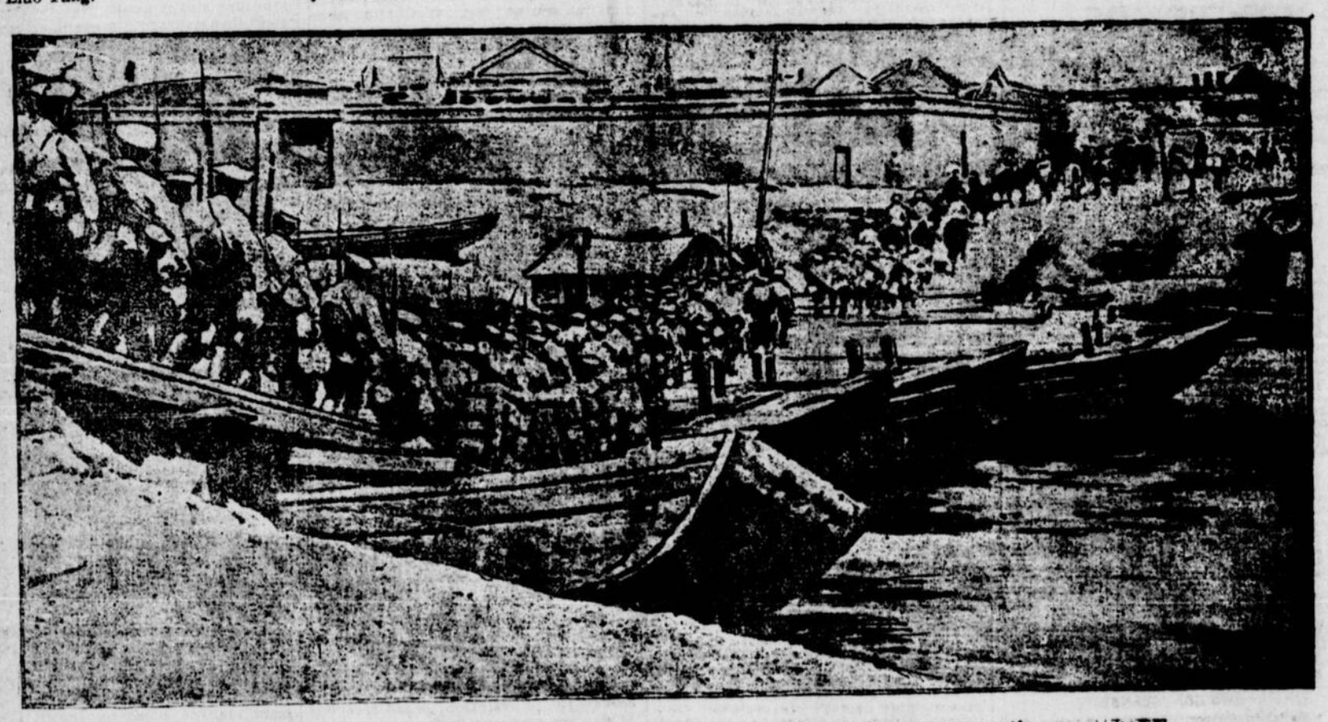

LES FORTIFICATIONS DE PORT ARTHUR. — Troupes russes entrant dans le fort après une sortie.

**LES JAPONAIS AVANCENT**

Ta-Tohe-Klao, 8—Les Japonais se sont élancés des montagnes de bonne heure, ce matin, et ont avancé sur Kai-Chou, forçant le général Chirikoff, avec le centre de l'avant-garde russe, de reculer.

Toute une brigade de Japonais, ainsi que des masses de cavalerie, suivait et occupa le village de Nan-Tay en en chassant deux compagnies d'infanterie russe et deux compagnies de cosaques, qui y étaient retranchés. Les Japonais venaient de cinq milles de Kai-Chou, c'était à la nuit tombante. Le général

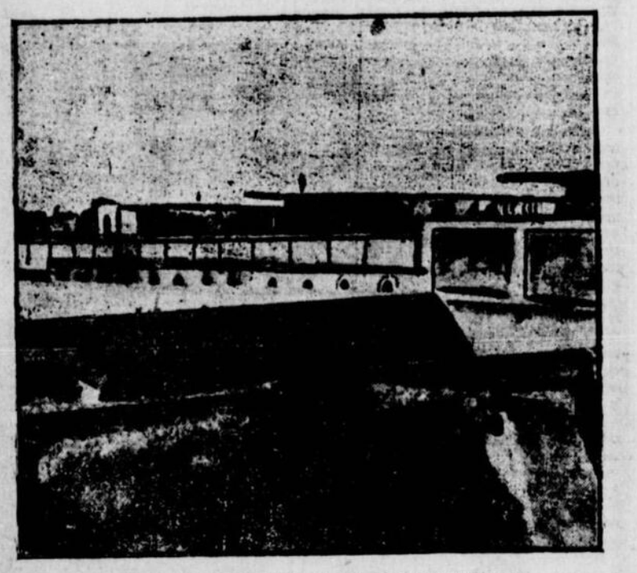

LA PARTIE NORD-OUEST DES FORTIFICATIONS

Sanssonoff tenta un héroïque effort pour bloquer les Japonais, en courant avec les canons pour les forcer à s'enfuir et à leur infliger de lourdes pertes. Mais comme il craignait ce voir sa retraite coupée, il retourna et est actuellement en possession de Kai-Chou.

Les opérations des Japonais demeurent des mystères pour les commandants russes.

**BANDITS CHINOIS**

Londres 8—Les nouvelles de la Mongolie sont loin d'être rassurantes. Si les

de nouvelles officielles du théâtre de la guerre on fait courir toute sorte de bruits. On dit entre autres choses que le général Kouropatkine a télégraphié à l'empereur qu'il n'accepterait pas un engagement général. Quoi qu'il en soit l'état-major général est d'avis que l'ajournement d'un combat décisif jusqu'après la fin de la saison des pluies, ce qui permettrait au commandant en chef d'amener des milliers d'hommes de renfort, équivaudrait presque à une victoire.

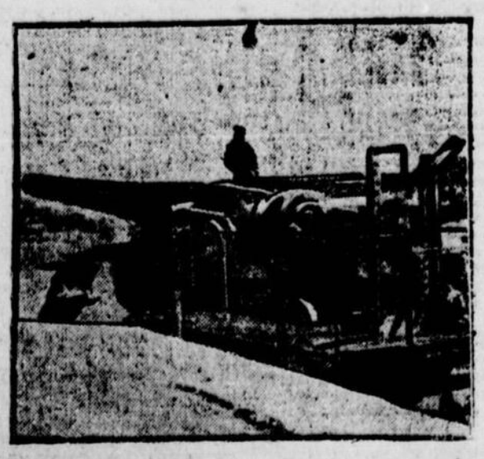

CANON SUR LE FODT HYANG CHIN

INTERIEUR D'UN FORT

qu'au lever du jour mercredi matin, les troupes du général Kashtaliusky ont surpris et attaqué les avant-postes japonais à Lantyansan. Au milieu d'une effroyable tempête les Russes atteignirent les premières vedettes japonaises, sans que l'alarme fut donnée. Finalement ils prirent d'assaut le principal avant-poste, et tuèrent tous ceux qui s'y trouvaient.—Les Japonais recevant des renforts firent trois attaques désespérées, mais ils furent repoussés.

**LA CANONNIERE "KAIMON" COULEE. — LES PERTES EN HOMMES ET OFFICIERS.**

Washington, D. C., 8.—La légation japonaise a reçu la dépêche suivante de Tokio: "L'amiral Togo rapporte que le 5 juillet notre canonnière Kaimon, en mission spéciale dans les eaux de la baie Talien Wan, au milieu de la brume a frappé une mine russe et a coulé.

Trois officiers, y compris le commandant Takahashi, et 17 hommes d'équi-

UNE BATTERIE MASQUEE

L'arrivé d'un second bataillon russe permit au premier de se retirer sain et sauf.

Les Russes eurent 200 hommes mis hors de combat et les Japonais 1,000.

Le même correspondant parle d'un engagement entre les Japonais et les troupes du général Keller dans lequel les Russes eurent 17 officiers et 100 hommes tués et 273 hommes blessés. Les pertes du côté japonais ont été considérables. Les détails de cet engagement ressemblent beaucoup à ceux de Lantyansan.

Le général Kashtaliusky était com-

page ont péri. Les autres ont été sauvés.

**LES EXPLOITS DE LA FLOTTE DE VLADIVOSTOCK**

St-Pétersbourg, 8.—Le rapport de l'amiral Skrydloff sur l'excursion de l'escadre de Vladivostock le 1er juillet vient d'être reçu. Il confirme les récits déjà publiés.

Le vice-amiral Bezobazoff, qui commandait l'escadre, croit que deux torpilleurs japonais ont été coulés.

Le rapport fait mention de l'attaque

# La Convention des Artisans

A la séance d'hier après-midi, on continue la discussion des amendements par l'article 26. Tous les amendements proposés sont repoussés et l'article actuel confirmé.

Article. 27—Perte des droits à l'indemnité. Adopté en ajoutant les mots "et ceux qui sortent contrairement à l'avis des médecins.

Article 32—Désignation des bénéficiaires. Il est remplacé par l'article suivant: "Le candidat doit dans sa demande d'admission indiquer le montant du certificat désiré et désigner clairement ses bénéficiaires.

Les deux articles ci-dessous devront suivre l'article 32:

Art. 32a (Nouveau)—Le sociétaire peut, s'il ne doit rien à la société, échanger son certificat actuel par un certificat moindre et ne payer que les taux selon le montant du dernier certificat.

Art. 32b—Le sociétaire porteur d'un certificat moindre que $1,000 peut, s'il n'a pas atteint l'âge de 45 ans, et pourvu qu'il ne doive rien à la Société, demander au Conseil Exécutif une augmentation dans son certificat; mais il devra subir un examen médical satisfaisant, payer la différence des droits d'entrée entre son premier certificat et celui qu'il demande. Ses cotisations seront alors fixées par le montant et la date d'émission de son nouveau certificat.

Une longue discussion s'engage sur la constitutionnalité des articles 33 et 34 qui, disent MM. P. Cousineau et J. A. H. Hébert, sont en conflit avec le droit, constitutionnel de la liberté de tester. Il est à la fin décidé de renvoyer ces articles au comité de législation.

Article 38—"Si le montant de la dotation n'est pas déterminé par un certificat ou un contrat d'affiliation, il ne peut dépasser $1,000." Adopté sans amendements.

Article 43.—Adopté sans amendement.

Article 45.—Incurabilité d'un sociétaire malade. Adopté sans amendement.

Article 53.—Remplacé par l'amendement suivant: "Tout sociétaire exclus par la décision de sa succursale peut dans les 30 jours qui suivent appeler de cette décision au conseil exécutif.

Article 56.—Confirmé.

Article 58.—Répartition des finances de la Société. Confirmé.

Article 59.—Confirmé.

Article 60.—Se lira comme suit: "Le conseil exécutif doit, sur résolution des deux tiers de ses membres, placer, pour un temps limité et avec les garanties voulues, les fonds qui ne sont pas nécessaires pour les affaires courantes de la Société de la manière suivante: prêts aux corporations religieuses, aux fabriques, aux municipalités civiles et scolaires."

Article 66.—Déterminant la date, le lieu et le mode de célébration de la fête ainsi que la cotisation à être prélevée à cette fin. Amendé en ajoutant les mots: "Le défaut de paiement de cette cotisation au temps indiqué par l'appel, entraîne la pénalité imposée par l'article 26.

Article 69.—Confirmé.

Article 79.—Se lira comme suit: "Une résolution des deux tiers du conseil exécutif ou d'un tiers des succursales peut convoquer une convention spéciale. Dans ce cas chaque succursale choisit ses délégués, à l'assemblée régulière qui précède immédiatement cette convention spéciale."

Article 72 — Confirmé.

L'article 73 — Est entièrement remanié par un projet de représentation que présente le conseil exécutif. Le point principal de ce projet est la formation d'un conseil-général à part le conseil exécutif.

Les règlements actuels disent que le conseil exécutif est composé de 15 membres qui doivent tous résider dans Montréal ou la banlieue.

L'article 96a (nouveau) dit que le président général, le 1er vice-président, les deux commissaires-ordonnateurs, trois directeurs et deux censeurs, (total 9 officiers) doivent résider à Montréal ou dans la banlieue, ils constituent le conseil exécutif."

L'article 15a (nouveau) dit que le conseil général est formé de quinze membres représentant les différents Etats et provinces où fait affaire la Société et ainsi répartis: deux représentants de la province de Québec, (en dehors de Montréal et sa banlieue), un représentant de la province d'Ontario, un représentant des provinces maritimes et deux représentants des Etats-Unis.

Les deux autres articles du projet définissent les attributions, les pouvoirs, etc., des deux conseils.

Cette question est l'objet d'une discussion assez longue. M. J. V. Désaulniers explique le projet qui est à la fin adopté par acclamation.

Les autres articles, au nombre de 46, ont été adoptés au cours de la soirée, ce qui revient à dire qu'il n'y a pas eu discussion. Quatre jours de convention, soit quarante heures de discussion, commençaient à fatiguer les congressistes et le sentiment général, favorable dans la journée au maintien des articles actuels, s'est fortement prononcé dans la soirée pour ne faire aucun changement.

**LES ARTISANS CANADIENS**

Un amendement a été présenté hier soir pour changer le titre "La Société des Artisans Canadiens-Français" en "Les Artisans Canadiens", et non pas, comme l'a dit un journal de ce matin "La Société des Artisans".

Cet amendement a été adopté et devra être approuvé par la législature.

**OFFICIERS DE LA SOCIETE**

Les élections des officiers ont donné le résultat suivant:

Président général: M. Alfred Lambert, 78 voix.

1er vice-ptés.: M. J. V. Desaulniers élu par acclamation.

2me vice-président: M. Ludger Gravel, 95 voix.

1er commissaire-ordonnateur, M. Nap. Deschamps.

2me commissaire-ordonnateur, M. A. Archambault, 101 voix.

Secrétaire-général: M. Germain Beaulieu.

Trésorier-général, M. Henri Roy.

Médecin en chef: Dr F. Jeannotte.

Membre du bureau médical: Dr. A. Germain.

Auditeurs: MM. Nap. St-Amour, J. H. Charette.

Aviseur légal: J. A. Labelle.

**SUGGESTION AU COMITE DU FEU**

**Une lumière rouge**

La fréquence des incendies et les ravages qu'ils causent dans notre ville, ont fait se demander à plusieurs personnes s'il n'y aurait pas moyen de diminuer le danger des conflagrations.

Souvent, il s'écoule un temps assez long avant que, la personne qui veut donner l'alarme trouve un avertisseur.

C'est le cas dans lequel fut placé M. Ferdinand Roy, plombier, 705 Lariviè-re, qui obligé de sonner une alarme, perdit deux grosses minutes à chercher la boîte, à 3 heures du matin.

Deux minutes au commencement du feu, peuvent souvent signifier deux heures d'ouvrage pour nos pompiers et souvent d'irréparables pertes.

C'est pourquoi M. Roy, mettant à profit son expérience, vient d'émettre une idée qu'il a soumise hier au comité des incendies.

Il s'agit de peindre en rouge la partie supérieure du globe de la lampe électrique la plus rapprochée de la boîte d'alarme.

De cette façon, quiconque voudrait trouver une boîte d'alarme, n'aurait qu'à regarder la file des lumières d'une rue et apercevrait tout de suite celle qui serait mi-partie rouge et mi-partie blanche.

—Hippolite Jobin, gardien de la prison a comparu devant le magistrat Lafontaine sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait sur M. Auguste Coutlé. Le procès a été fixé à mercredi.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

# DANS L'EAU BOUILLANTE

**UNE FILLETTE DE DEUX ANS S'INFLIGE DES BLESSURES MORTELLES**

St-Ephrem, 6.—Un accident atroce s'est produit hier dans notre village qui a créé une douloureuse impression.

L'épouse de M. Massé, fabricant de beurre, était occupée à recueillir, dans des seaux, de l'eau bouillante provenant de la chaudière de la beurrerie; cette eau était destinée à la lessive.

Mme Massé, avait près d'elle sa fillette, une adorable enfant de deux ans. A un moment elle la perdit de vue un instant, la pauvre petite tomba dans un des seaux et s'infligea des brûlures horribles.

Quand la mère affolée la retira, la chair quittait les os.

Malgré les soins empressés on désespère de la sauver. La douleur de la mère fait peine à voir.

## Bref d'injonction

Ce matin, devant l'hon. juge Fortin, à la salle d'audience No 32, s'est plaidée l'injonction demandée par M. W. Brown pour empêcher Mad. A. Chevalier de construire un moulin à scie dans le village de Ste-Agathe. M. Brown allègue que Mad. Chevalier n'a pas le droit de construire un tel moulin à scie dans le village de Ste-Aagathe.

Nous avons, lors de l'émanation du bref d'injonction, relaté tous les faits de la cause.

# ACQUITTEE

Mme Joséphine Léger qui avait été arrêtée sous l'accusation d'avoir causé la mort de Joseph Complaisant, a été honorablement acquittée par le magistrat Lafontaine à l'enquête préliminaire.

Mtre Zéphirin Filion défendait l'accusée.

# SURVIVANTS DU "NORGE"

Leith, Ecosse, 8 — Dix-neuf autres survivants du navire danois naufragé le "Norje", recueillis par un voilier, ont été débarqués à Thorsharn, iles Faroe.

## Grande excursion aux Chutes Shawinigan

On ne devra pas oublier la grande excursion qui aura lieu aux Chutes Shawinigan, dimanche prochain. Les chutes de cet endroit sont ce que la nature nous offre de plus beau à voir au Canada, sans compter les chutes Niagara.

Les prix aller et retour ne sont que de 70 cents pour l'Epiphanie, de 85 cents pour Joliette et de $1.50 pour Shawinigan.

## Coupure au pouce

M. Alfred Bouchee qui est à l'emploi de M. C. Richard qui tient un étal de boucher au marché Bonsecours s'est cruellement coupé le pouce de la main droite ce matin vers onze heures. Il a reçu les soins voulus à l'hôpital Notre-Dame et il a pu se rendre ensuite à sa résidence.

# INONDATIONS AU KANSAS

Inondation au Kansas ajouter— — —

A dix heures ce matin le soleil s'est montré au-dessus de la ville et la pluie qui durait depuis plusieurs heures, a cessé.

A Abilene et Manhatten, Kansas, où il pleut depuis quatre heures ce matin, la pluie continue encore.

La salle des conventions a été ouverte aux réfugiés d'Armourdale et d'Argentine où des lits ont été installés. De la nourriture leur est aussi fournie.

Dans la ville de Kansas, les églises, les édifices publics, ont été ouverts pour les inondés. Le maire Gilbert a donné ordre de faire fermer les bars et a fait appel au secrétaire d'Etat pour qu'il permette au commandant du fort Leavenworth de donner des rations aux milliers de personnes qui sont sans nourriture d'aucune sorte.

Aujourd'hui les affaires sont complètement suspensues aux abattoirs recouverts de cinq pieds d'eau. Il en est de même aux établissements d'empaquetage Swif, Ruddy Bros, Nelson, Morris, Cudaly, Schwarzchild et Salzberger.

Pratiquemment aucun train n'est entré en gare venant de l'ouest aujourd'hui.

## La garde Duvernay à Granby

Granby, 8.—C'est dimanche prochain que viendra ici la vaillante Garde Duvernay, de Montréal. On se prépare à recevoir convenablement les nombreux excursionnistes. Le départ de Montréal de la gare Bonaventure, ayant lieu à 8 hrs a. m., les excursionnistes seront à Granby vers 10 hrs. Le train arrêtera à St-Henri, Pointe St-Charles, et St-Jean. Nous passerons une belle journée.

## En bas d'un tramway

Vers huit heures ce matin, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été mandée vis-à-vis du No 657 rue Craig pour recueillir une jeune fille de 17 ans, Mlle Clara Lafortune, d'Outremont, qui venait de faire une chute en bas d'un tramway. En tombant Mlle Lafortune s'est infligé une profonde blessure au front. Elle a été pansée à l'hôpital.

Mlle Marie Emma Henne, de Marquette, Mich., en promenade à Montréal, a perdu hier, son portefeuille, contenant un billet de faveur de retour pour Marquette et une somme de $4....

La personne qui aurait trouvé le portefeuille en question est priée de le remettre au détective Riopel, du bureau de M. Carpenter.

Nellie Kinsella, trouvée coupable du vol de bijoux a été condamnée à six mois de prison par le magistrat Lafontaine.

Sur le boulevard:

— Et vous, comment ça va?

— Eh, mon bon, je suis toujours sur le siège.

— Qu'est-ce que vous dites?

— Je suis sur les cartes des opérations de Port-Arthur.

Mme Prudhomme, après avoir achevé la lecture de son journal, dit à son mari:

—Presque tous les théâtres annoncent leur fermeture.

M. Prudhomme, gravement:

—Il en est un que je voudrais voir clôturer au plus vite.

—Lequel?

—Le théâtre des hostilités en Extrême-Orient.

# PETITES ANNONCES

## TARIF

(Invariablement payable d'avance)

**Pour Annonces Classifiees de "LA PATRIE"**

EMPLOI DEMANDE. 20 mots pour 25 cents, 1-2 cent par mot extra. trois insertions.

ELEVES DEMANDES. 20 mots pour 25 cents, 1-2 cent par mot extra. trois insertions.

Toutes les autres annonces " On demande", 20 mots pour 25 cents. 1-2 cent par mot extra, trois insertions.

CHAMBRES A LOUER 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE. 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra. chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc. 25 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, trois insertions.

PROPRIETE A VENDRE. 25 cents pour 20 mots ou moins et 1c par mot extra. trois insertions.

PERDU 20 cents pour 20 mots ou moins et 1-2c par mot extra. trois insertions.

CHANCES D'AFFAIRES. 25 cents pour 20 mots ou moins et 1c par mot extra. trois insertions.

PERSONNEL. 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents chaque insertion.

### AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

### EMPLOIS DEMANDÉS

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

DEMANDE D'EMPLOI — Un jeune homme de 4 ans d'expérience comme voyageur dans la Province de Québec et Ontario, demande position comme voyageur. J. E. T. 11 "La Patrie." 113-3

EMPLOI DEMANDE.—Un homme d'expérience, sobre, actif, écrit et parle anglais et français. Meilleures références fournies, demande place comme voyageur de commerce, collecteur ou toute autre position de confiance. Fournira cheval et voiture au besoin. S'adresser à H. K. V., "La Patrie". 114-2

EMPLOI DEMANDE.—Pâtissier et boulanger de pain de fantaisie de première classe, demande place comme contremaître ou compagnon. S'adresser à 665 Notre-Dame. 113-3

EMPLOI DEMANDE.—Un jeune homme muni de diplôme commercial, bonnes références à donner, 3 ans d'expérience, désirerait avoir une place comme comptable. S'adresser par correspondance à L. P., "La Patrie". 112-3

### AGENTS DEMANDÉS

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

AGENT.—On demande un bon agent pour collecter et solliciter. Salaire et commission. S'adresser à La Société Co-Opérative de Frais Funéraires, 1756 Ste-Catherine. 114-3

AGENT.—La New-York Life demande 3 bons solliciteurs. Excellents avantages. Succursale Est 1391 rue Ste-Catherine. G. P. Carreau, instructeur. 113-12

AGENTS.—On demande des agents et des solliciteurs dans toutes les villes ou cités, faisant usage de charbon, d'eau ou de gaz, pour vendre l'"Ignito", manteau de lumière à gaz s'allumant automatiquement, des brûleurs et des articles en verrerie. Pas besoin d'allumettes. Vous tournez le gaz et le manteau "Ignito" s'allume. Se vend rapidement, tout le monde en veut après l'avoir vu. Envoyez 90c pour un échantillon du brûleur et du manteau complets, et pour plus amples détails, s'adresser à THE INTERNATIONAL GAS APPLIANCE CO., Limited, 164 rue Bay, Toronto, Can. 112-6

ON DEMANDE de bons agents d'assurance sur la vie, département industriel, promotions garantis à de bons hommes. S'adresser à N. C. Lalonde. Gérant Union Life, 355 Marie Anne. 113-3

SATISFACTION AUX CLIENTS, position lucrative. La Cie de terrains à termes faciles, 47 St-Vincent, Chambre 23. 30—1-2-4-5-6-7

### ASSOCIE DEMANDE

ASSOCIE DEMANDE.—Une personne pouvant disposer cinq mille piastres, comme associé pour affaires des plus payantes et des plus utiles dans le monde. S'adresser à B., 30 St-Denis, Montréal, P.Q. 113-6

### SITUATIONS VACANTES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

CHARPENTIERS - MENUISIERS.—On demande des charpentiers et des menuisiers de première classe. S'adresser à E. Willows, Pointe du Moulin à Vent, International Coal Pockets. 113-2

FILLES.—On demande 2 filles immédiatement, pour travailler dans les jobs à l'"Imprimerie de Farnham". S'adresser à L. Bessette, Boîte de poste 209, Farnham, P.Q. Filles âgées seront préférées. 114-3

FILLES.—On demande des filles pour travailler sur des machines à faire des enveloppes, et pour apprendre à plier à la main. Bons gages, beau travail propre. Doivent parler l'anglais. CANADA ENVELOPE CO., angle Latour et ruelle Busby. 113-3

HOMMES ET FEMMES.—Nous voulons avoir quelques personnes dans chaque localité, pour travailler pour nous, chez elles, durant leurs heures de loisir. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitations à domicile. S'adresser à Box 560, London, Ontario. 80-24

HOMMES.—On demande des hommes pour voyager. Echantillons légers et attrayants. Marchandises en demande partout. Salaire à la semaine dès le commencement. LUKE BROS. CO., Montréal. jeu-v-s—28 avril—3 mois

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme pouvant prendre soin d'un cheval et se rendre utile dans la menuiserie. Place permanente. A. Falstrault, 265 Maisonneuve. 114-3

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille, pour apprendre à filer sur moulin à régler. S'adresser à "La Patrie", Dépt. des Impressions, 77 rue St-Jacques. 112-jno

REPASSEUSES.—On demande de bonnes repasseuses ayant de l'expérience préférée, bons gages payés pour de bonnes mains. Canada Steam Laundry, 1870 Ste-Catherine. 6-8-9

OUVRIERS.—On demande trois ouvriers compétents pour travailler sur les machines dans une manufacture de chaises. Bons gages. S'adresser à "The Arthabaska Chair Company, Limited", Victoriaville, P.Q. 114-3

### STENOGRAPHE

On demande comme sténographe une jeune fille connaissant bien les deux langues. S'adresser par lettre à J. N. C., Boîte Postale, 2417, Montréal. 95-3

TAILLEURS.—On demande de bons tailleurs de fourrures, des finisseuses et des "Blockers" dans les fourrures. The Redmond Co., Ltd., 4 rue Ste-Hélène. 111-12

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupées. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbe services d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prof., Helderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 99-12

### A LOUER

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

A LOUER.— Deux places d'écurie et remise à louer bon marché. S'adresser 657 Amherst 113-3

A LOUER sur la rue Mont-Royal, un magasin dernièrement fini, coin de la rue Boyer. S'adresser à C. H. Laurier No. 10 Cherrier. 113-3

A LOUER.—Logement, 4 pièces et une cuisine d'été. Loyer, $10 par mois. S'adresser à 180 Amherst. 93-jno

### SERVANTES DEMANDEES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

CUISINIERE.—On demande une cuisinière recommandée au No 350 rue Lagauchetière. 113-3

CUISINIERE.—On demande une cuisinière pour hôtel à Montfort, bonne place et bons gages. S'adresser à 314 rue St-Laurent, Montréal. 112-3

ON DEMANDE une jeune fille d'environ 15 ans, famille de trois personnes, ouvrage léger, libre de coucher chez elle. S'adresser 86 St-Hubert. 113-3

ON DEMANDE une servante pour un presbytère de campagne. S'adresser à 732 St-Denis. 113-3

SERVANTE.—On demande une servante au No 354 rue St-Denis. Bons gages. 114-3

SERVANTE.—On demande une servante au No 398 St-Hubert. Lavage en dehors. Bons gages. 113-3

SERVANTE.—On demande une servante bien recommandée. Gages, $10.00 par mois. S'adresser à 1932 Notre-Dame. 86-ln

### CHAMBRES A LOUER

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

A LOUER.—Trois chambres magnifiquement meublées, eau chaude et froide, et toutes les commodités. S'adresser à 24 rue Ste-Famille. 112-6

CHAMBRES ET PENSION.—On trouvera de magnifiques chambres sur étage du bain, cuisine française. S'adresser au No 287 St-Denis. 113-3

### A VENDRE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

A VENDRE.—Avis aux médecins, tout un stock de pharmacie, comprenant toutes sortes de médecines et articles de fantaisie. Vendra à sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser au No 544 Mont-Royal. 8-9-11-13-16-18-20-23-25-27-29-30

A VENDRE.—4 chaises, un sofa, une étagère, un sweeper, une table de salon, un crokinole, tapis de première qualité. Aussi différentes autres choses. 3889 Notre-Dame. 114-3

A VENDRE.—Trois Victorias de charretier, de seconde main, un express d'épicerie, presque neuf. Le tout en parfait ordre. Bon marché pour du comptant. 1415 Ontario. Bell Tel Est. 2579. 114-3

A VENDRE.—Un rubber tire, piano box, un bicycle pour cheval, une jument d'ouvrage, le tout en parfait ordre. Bon marché. 419 Parthenais. 114-3

A VENDRE.—Articles d'épiceries et ferronneries, la plus grande attention est apportée à notre clientèle. Une visite est sollicitée. 1078 St-André. 114-6

A VENDRE.—Un bon cheval, tombereau, harnais, avec ouvrage permanent. Le tout à un prompt acheteur pour $100. H. St-Vincent, 960 St-Dominique. 114-1

A VENDRE.—Pools. — Deux magnifiques tables de pool, accessoires complets, à vendre bon marché. Piano Haffelin, de New-York. 746B rue St-Laurent. 114-3

A VENDRE.—Grande tôle noire, No 28, $2.25 le 100 livres. Peinture caoutchouc, couleur noire, cerise, $1.00 le gallon. Un gallon couvre 1000 pieds garantis. A. A. Wilson, 219 St-Paul. 114-3

A VENDRE.—Fixtures à gaz, électriques et combinées. Abat-jour, globes et lumière Auer. Réparations de toutes sortes d'appareils électriques. Entrepreneurs électriciens. Gagnon Frères, 1426 Ste-Catherine. Tel Est, 2516. 8-9-11-14-15-16-21-22-23-28-29-30

A VENDRE.—Un buggy Concord presque neuf. Vendra pour $35.00 à un prompt acheteur. S'adresser à A. Falstrault, 265 Maisonneuve. 114-3

A VENDRE.—Deux sets de chambre de seconde main, aussi des gazeliers, le tout à bon marché. S'adresser à 434 St-Timothée. 114-3

A VENDRE.—Manufacture de "fittage" de chaussures, bon marché, pour cause de départ. S'adresser à 1227 Ste-Catherine. 114-3

A VENDRE.—Un piano cottage, ainsi qu'un ameublement de maison complet, avec gazeliers. S'adresser au No 66A rue Bienville. On laisse pour cause de mortalité. 113-3

A VENDRE.—Piano carré Marshall Traver, en bon ordre, $35.00 comptant. Un bargain. S'adresser à 1340 St-André. 113-3

A VENDRE.—A bon marché, une jument brune, parfaitement dressée et "stylish". 78½ rue Cathcart. 113-3

A VENDRE.—Pour cause de maladie. Un bon petit restaurant de bonbons, cigares et petite bière. S'adresser au No 359 Montcalm. 112-6

A VENDRE.—Doublures de poêles pour tous les poêles de D. Moore & Co., de Hamilton, savoir : May Flower, Waldras, Happy Home, Marcassa, Home Treasure, City Treasure, Bright Jewels. Agent spécial de Charles Sawcett, de Sackville, pour : Royal Mentana, Art Eureka, Marvel, Prince, Crawford, New Gipsy, aussi briques pour toutes sortes de poêles en acier. Une visite est sollicitée. J. E. P. Davignon, 1064 Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. Tel. Bell East, 2021, Marchand, 1557. 112-jno

A VENDRE.—Piano droit, chaises de barbier et miroirs, side-board, tables et express. 102 St-Dominique. 111-6

A VENDRE.—600 boîtes de carton recouvert en papier bleu glacé. Grandeur, 8 pouces long, par 4 pouces large. A coûté 15 piastres le mille. Vendra pour la moitié du prix. 128 Ste-Elizabeth. 6-8-9

A VENDRE.—Matériaux de construction, soliveaux, planches, planchers, portes, châssis, escaliers, w.c., système de chauffage, colombages, brique, pierre, etc., etc., etc., le tout à sacrifice, en face du No 1173 rue Notre-Dame, ou 154 rue St-Jean, St-Henri. Tel Bell Westmount 1193. 6-8-9

A VENDRE.—Tour pour le fer, en parfaite condition. Peut tourner 20 pouces gros, 14 pieds long. A bon marché. Montreal Gas Engine Co., 1174 Notre-Dame. 6-8-9

A VENDRE.—Un beau cheval bien sain, poil rouge, garanti sous tous rapports. Joseph Lafrance, 246 Mont-Royal. 6-8-9

A VENDRE voitures Victoria et de seconde main, express, buggy à deux sièges, express Landau, etc. S'adresser à James Halpin, 873 et 881 Visitation. 113-3

A VENDRE fixtures de magasin à vendre à très bas prix. S'adresser au No 434 St-Timothée. 113-3

A VENDRE.—Un joli carrosse de bébé, go-cart bon marché. 150 Ste-Elisabeth. 113-3

A VENDRE.—Un bel assortiment de poêles en fonte et acier, neufs. Aussi poêles d'occasion en bon ordre. O. Bélanger, 338 Amherst. 95-24

A VENDRE.—Piano ayant été en usage pendant 4 mois, vendra à grand sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser à 165 St-Denis. 94-26

A VENDRE.—Pianos ayant été en usage quelques mois, carrés ou droits, réparés à neuf. Prix spéciaux comptant, ou avec conditions très faciles. J. A. Hurteau, et Cie., 1680 Ste-Catherine. 94-26

A VENDRE.—Un bon petit restaurant à vendre, bon local, très bonne clientèle, très bon marché. 238 Dorchester. 109-6

A VENDRE.—Ameublement salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, poêle à gaz, fournaise Tortue, tapis, prélarts, bon marché. 193 Amherst. 492-jno

A VENDRE.—Pantalons, overalls, prélarts, valises, nattes faites avec toile cirée, en gros et détail. Aussi on donne timbres verts. J. A. Ellement, 929A Ste-Catherine. 95-24

A VENDRE.—Meubles et tapis à très bas prix. Argent comptant ou à crédit, chez F. Lapointe, 1449 rue Ste-Catherine. jno

AMEUBLEMENT à vendre, presque neuf vendra à sacrifice, à un prompt acheteur. S'adresser 1030 Demontigny. 113-3

MAGASIN.—Un magasin de bonbons, tabac, fruits, etc., bon local, bonne clientèle, à vendre, à sacrifice. Cause de maladie. S'adresser à 976 Ontario. 112-6

Le repas est incomplet si l'Huile d'Olive d'Adolphe Puget, Marseille, n'est pas au centre de la table. jno

## On Demande Une Servante

C'est facile d'en trouver une ; quelques mots dans les colonnes de :: :: ::

**Petites Annonces**
— DE —
**"La Patrie"**

Au-delà de 50,000 Familles ou
CENT MILLE LECTEURS
et plus, pour un prix dérisoire : 20 Mots 3 fois, 25c.


### PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE.—Un magnifique petit cottage, "Mon Repos", à Bord à Plouffe. S'adresser à Dr Plouffe, 408 Hôtel de Ville. 111-8

### OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES.—A vendre, boutique sellier, établie à Sorel depuis 23 ans, par feu S. Durocher. Revenu annuel, environ $2,000. S'adresser à E. Durocher, 743 Notre-Dame, Montréal. 113-3

CHANCES EXCEPTIONNELLES offertes par Gilbert Martin et Cie., 89 St-Jacques. A VENDRE : 12 restaurants licenciés, $3,000 à $20,000. 6 hôtels à la campagne, $3,000 à $10,000. 3 épiceries, $150, $250 et $1,500 1 ronde de lait, 45 gallons, à sacrifier. 12 magasins cigares, $150, $180, $300, $400, etc. 6 maisons meublées, $300, $350, $400, etc. 1 atelier photographique, cause mortalité. 9 côtés, maisons neuves, bien louées, $2,200 par côté, $200 ou $500 comptant. 6 terres, 75, 130, 160, 275 arpents, etc. Pour vendre, acheter ou échanger avantageusement vos propriétés, voyez Gilbert Martin. 112-3

LOTS A VENDRE OU A ECHANGER. 9 vendre ou à échanger, plusieurs beaux lots situés à Rosemont. Vendra ou échangera contre propriété. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue St-Denis. 113-3

OCCASIONS D'AFFAIRES. — Si vous voulez vendre votre commerce, tel que hôtel, restaurant, épicerie ou n'importe quel commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant de suite O. Jutras, 705 rue St-Denis, près la rue Roy. 113-3

HOTEL A VENDRE.—A vendre à sacrifice, un bon hôtel situé à Maisonneuve. Vendra pour $3,000. Compris le stock et les fixtures et cash register. La licence est payée. Pour faire un bon marché, voyez immédiatement O. Jutras, 705 rue St-Denis, près la rue Roy. 113-3

### COMBUSTIBLE A VENDRE

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

BOIS A VENDRE.—$1.00 le voyage. Bois sec de moulin, scié, bois franc, $1.60. Chez F. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tel. Marchands, 131. 109-42

BOIS A VENDRE.—Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10. Hogue et Bouthillier. 1384 Ontario. Tel. Bell Est. 1085. 254-jno

BOIS A VENDRE.—Toutes sortes de bois de chauffage et de charbon au plus bas prix. "Slabs" sciées, au voyage, $1.10. Bois franc scié, au voyage, $1.50. Epinette sciée, voyage, $1.50. Aussi le meilleur charbon anthracite. Prompte livraison. chez G. Latreille, 53 rue Vitré. Tel Bell E. 2088. 89—1 a

### ON DEMANDE A ACHETER

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

ENGIN.—On demande à acheter un engin de 5 ou 6 forces. Aussi machine à moulure. Ecrire à B. A., 102 "La Patrie". 114-3

BUGGY.—On demande à acheter un buggy dernier modèle, très léger dans les $50.00 à $60.00. D'un à deux sièges. S'adresser à V. Laramée, 674 Wolfe. 113-2

### ARGENT A PRETER

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE.—Argent à prêter sur propriétés de ville à un taux facile par montants de $1,000.00 à $8,000.00. S'adresser au notaire Brouillet, 1598 Notre-Dame. 53-jno

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE.—Argent à prêter sur propriétés de ville à un taux facile par montants de $1,000.00 à $8,000. S'adresser au notaire Brouillet, 1598 Notre-Dame. 101 j-v-s-4 sem

ARGENT A PRETER.—Argent à prêter sur hypothèques, par petits montants. Voir le notaire Meunier, 74 St-Jacques. 44—jno

ARGENT.—Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 59 des principales cités. TOLMAN. 517 édifice New-York Life. Place d'Armes. 202—jno

ARGENT A PRETER AUX PERSONNES SALARIEES

Sans endosseur ou garantie ; peuvent obtenir de l'argent en leur nom propre, paiements suivant les emprunts ; affaires strictement confidentielles ; venez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 216—1 an

### PERDU

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

PERDU — Un livre de vendeur de lait, sur la rue Christophe Colomb, appartenant à Ludger Gauthier. No. 1362 rue St-Denis. Récompense promise. 113-3

PERDU.—La semaine dernière, une montre en argent (avec surface bleue et découverte), pour dame. Récompense à qui la rapportera au No 45 rue Ste-Famille, ou 43 rue Common. 112-3

### DIVERS

LA PARISIENNE

Demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne manufacturée par Fyon et Fyon, 212 Garnier. Tel. Marchands, 2020. 4-7-8-9

LA LAVAL, machine à laver, étant la meilleure machine connue du Canada. Avis aux spéculateurs. Pourquoi faire dormir votre argent pendant qu'en exploitant la nouvelle machine Laval, l'amie de la femme, la joie du foyer, le contentement de la mère de famille épuisée. Après l'essai de cette machine, vous ne pourrez faire autrement que de vous empresser de l'acheter. Spéculateurs, rendez-vous ou écrivez pour avoir d'autres informations. S'adresser à 1598 Notre-Dame. Chambre 22. 107-6

### DIVERS

ETOFFES A ROBES

Nous avons continuellement étoffes à robes à 5c en montant, tweed pour hommes, à 10c en montant. Coton de 2c à 8c. Louis Cholette, 307 Visitation. j-v-s—jno

PORTES, CHASSIS.—Nous fabriquons portes, châssis, escaliers, etc., faisons réparages de toutes sortes. Aussi portes de seconde main, à vendre. 101 Wolfe, en arrière. 113-3

PLUS DE TETES CHAUVES.—Recette du Dr Dupuytren, médecin de Napoléon 1er. Adresse Labat, agent société Hygiénophile, Boîte Poste No 649, Montréal. 111-23

COMPAGNIE ELECTRIQUE CANADIENNE

Entrepreneurs électriciens. Lumières électriques, téléphones, etc., réparages, une spécialité. 978 Ontario. Tel Marchands, 1678. 102-24

LES HOMMES qui désirent avoir leur passage gratuit, aller et retour, à bord des steamers à bestiaux, en route pour l'Europe, doivent s'adresser personnellement ou envoyer une lettre en incluant un timbre au No 123 rue McGill, Montréal. 69-3 mois

ALCOOLISME.—Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de 3 jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est. 1094. 203-1 an

PORTES, CHASSIS

Nous fabriquons portes, châssis, jalousies. Aussi fixtures de magasin, etc. V. E. Traversy 15 ruelle Josaphat, Ave. Papineau. Tel Bell Est. 1071. 97-24

UNE PERSONNE A LAISSE des biens en mourant, à un M. Johnny Gamache natif de l'Isle d'Anticosti. Prière de s'adresser à notre bureau, ou à M. Armand, P. O. Box, 173 Tupper Lake, N.Y. 112-5

2 RECETTES POUR 10c. Comment faire la chartreuse à bon marché et du bon vinaigre coûtant 6c le gallon. J. Greely, Verdun, P.Q. 112-3

CHIROPODISTE

43 ans d'expérience comme chiropodiste et spécialiste pour les maladies des pieds. Engagements faits à domicile. Heures du dimanche, 9 a.m. à 4 p.m. M. E. Ratelle, 543 rue Lagauchetière, angle St-Laurent. Tel M. 3791. 74- 12 mois


NE FERME JAMAIS

Le Petit Windsor Alp. CLOUTIER Prop.

101 Rue St-Laurent, Montréal.

Huîtres, homards, steaks et côtelettes. Dîner régulier à 25c ou 5 billets pour $1.00. Cuisine française. Repas à la carte. Prix modérés. Service prompt. Tel Bell Est 1851. 12 m

SUR LE BORD DE L'OCEAN,

The Sippewissett

FALMOUTH, MASS.

Excellent endroit de pêche. Yachting, bain, (température de l'eau, 70 à 76). golf, tennis, billards, quilles ; promenades pittoresques. APPARTEMENTS AVEC BAINS PRIVES. TAUX ET CIRCULAIRES SUR DEMANDE. J. H. Atwood, 147 rue Summer, Boston. 94-2 m

REGARDEZ BIEN CECI

Loyer qui achète un chez soi.

Une propriété de $1,000,00 coûtera

$2.50 par mois pendant 25 mois
3.75 " " " 21 "
5.00 " " " 18 "
6.25 " " " 16 "
7.50 " " " 14 "
8.75 " " " 13 "
10.00 " " " 12 "

et ensuite $8.00 par mois jusqu'à extinction de la dette, vous mettra en possession d'un chez vous.

Estates Limited,

L. A. DASTOUS, Gerant,
617 New-York Life Build.

D. BELANGER, Inspecteur

BUREAU DU SOIR :
2107 Saint-Laurent, Tel. Marc. 1864


### Montreal Street Railway Co.

*Avis de dividende*

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demie pour cent (2½ p.c.), pour le trimestre finissant le 30 juin dernier, a, ce jour, été déclaré sur le capital-actions payé de cette Compagnie, aux actionnaires enregistrés, vendredi, le 15 courant, à 4.00 p.m., payable lundi, le premier jour d'août prochain. Des chèques seront envoyés par la poste aux actionnaires le 30 courant.

Par ordre du bureau de direction.

PATRICE DUBEE, Secrétaire.

Montréal, 7 Juillet 1904. 8-22-30

N'achetez pas d'autres marques d'Huile d'Olive que celle d'Adolphe Puget, Marseille. jno

# LE CAMP DE DE LAPRAIRIE

### LE MINISTRE DE LA MILICE ET L'HON. M. FISHER LE VISITENT.

Jour de manœuvres hier au camp de Laprairie. Ce camp de cavalerie a passé hier à une inspection. En l'absence du général, les ministres de l'Agriculture, l'hon. M. Fisher, et de la milice, Sir Frederick Borden, sont allés inspecter les troupes du lieut.-col. Roy, commandant du camp.

Dans l'avant-midi, il y eu inspection militaire du camp par le Lt.-Col. Cotton, des quartiers-généraux militaires du Canada, à Ottawa. Un peu après, le capitaine Duplessis, de Kingston, passa la 15ème Batterie de campagne de Shefford en inspection.

Les ministres et leurs amis ont laissé Montréal vers une heure et ont atteint Laprairie à temps pour monter dans des voitures et arriver au camp comme les troupes traversaient la voie du Grand Tronc pour se rendre au champ de parade.

M. Frederick Borden et ses amis, l'hon J. C. McCorkill, Dominique Monet, M.P., C. H. Parmalee, M.P., P.S.G. McKenzie, M.P.P., le lieut.-col. D.B. Meiggs, M.P., J.S.Brierly et J.A.Passingham, du "Herald", étaient en voitures.

L'hon M. Fisher était à cheval à côté du Lieut.-col. Roy, officier inspecteur.

La colonne évolua sous le commandement du lieut.-col. Whitney, brigadier du camp.

La colonne se composait des 6ème, 7e et 13ème Hussards.

Suivant l'usage, en passant près du point de salut, les cavaliers ont passé en colonne de huit, les officiers ont fait le salut qui leur a été rendu par les ministres et l'officier passant l'inspection.

Un incident curieux s'est produit lorsque le 13ème Hussard a défilé au point de salut. La figure de l'hon. ministre de l'Agriculture s'illumina d'un sourire quand le Dr Pickell, montant un magnifique cheval bai, passa à la tête d'un escadron du 13ème et fit le salut militaire.

De l'autre côté de la voie ferrée les troupes se formèrent en ligne, et s'avancèrent en colonne d'inspection. Le coup d'œil était splendide et les visiteurs étaient satisfaits. Seul l'équipement des chevaux était un tant soit peu défectueux.

Après la marche faite, Sir Frederick Borden demanda au Col. Roy de faire faire quelques manœuvres, qui furent exécutées avec précision. Les exercices ont été ensuite expliqués au ministre de la milice.

Les troupes défilèrent ensuite au trot et regagnèrent leurs quartiers.

Le ministre de la milice et ses amis se rendirent aux tentes de l'Etat Major, où ils furent rejoints bientôt par le col. Roy et l'hon. M. Fisher. Un lunch fut servi aux visiteurs qui retournèrent à Montréal vers huit heures hier soir.

Durant l'après-midi, l'hon Sir Frederick Borden eût une conversation avec le Lt.-Col. Whitney sur les travaux à faire à la commune de Laprairie, au point de vue des camps militaires. Il a été entendu que le Col. Whitney enverrait un rapport sur la question au département de la milice.

Le camp finit aujourd'hui; Le 7e Hussard part ce soir à huit heures. Les autres lèveront le camp demain, et à midi, demain, il ne restera sur la Commune que quelques réguliers pour voir aux derniers devoirs. M. J. Quinlan, agent des passagers du Grand-Tronc était hier au camp, pour voir aux arrangements du départ des divers régiments.

## COMMERCE

### LES MARCHES DE GRAINS

Il y a une assez bonne demande de blé du Manitoba par cablogramme et quelque offres sont plus élevés en sympathie avec la hausse des prix sur nos marchés. Il s'est fait quelques transactions, mais en somme le marché d'exportation est calme. La demande étrangère d'avoine est assez bonne mais comme les exportateurs sont d'avis que les offres vont être plus élevées dans quelques jours ils ne se montrent pas anxieux de faire de grosses transactions aux prix actuels. Le ton du marché d'avoine local est ferme, mais les affaires sont tranquilles.

L'avoine blanche No. 2 vaut 38 cents le boisseau par lots de char et la No. 3, 37 cents en magasin. Dans les autres lignes de grains durs, il n'y a pas de changement. Le sarrazin est coté à 59 1-4c ; les pois de 69c à 69 1-2c; le seigle No. 2, de 62c à 62 1-2c ; l'orge No. 2, à 49c ; l'orge No 3, à 47c; l'orge No 3, extra à 48 cents.

La réduction des prix que vient d'effectuer la Compagnie Ogilvie met le marché dans une grande indécision, attendu que bien loin de s'attendre à une baisse les marchands en vue de la force des marchés de blé s'attendaient à une hausse. Une diminution de 10c à 15c le baril pour tous les produits de cette puissante minoterie a pris le marché par surprise.

Les autres meuniers refusent de coter leurs prix aux journaux à la suite de cet événement et ne comprennent pas cette décision inattendue. Les affaires au reste sont satisfaisantes et la demande étrangère est meilleures actuellement qu'elle n'a été depuis un certain temps.

Nous cotons comme suit : Patentes du printemps du Manitoba, $4.90 ; fortes de boulangers, $4.60 ; Patente d'hiver $4.70 à $4.85 ; straight rollers en baril, $4.50 ; straight rollers en poches, $2.15 à $2.20.

Nous ne remarquons aucun changement dans la condition du marché pour les grains moulus. Le ton en est facile et les affaires sont tranquilles. Nous cotons comme suit : son du Manitoba, en poches, $17 à $18 ; gru, $19 à $20 la tonne ; son d'Ontario, $16.50 à $17 ; gru, $18 à $18.50 ; moulée, $24 à $28, selon la qualité.

La demande pour l'avoine roulée est limitée et le marché est tranquille aux prix ordinaires. Les prix varient de $2.15 à $2.32 1-2 suivant que les vendeurs font partie de la combine ou non.

### BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE.—Le marché est actif à la baisse, en l'absence de tout support. L'exportation est nulle. Liverpool cote néanmoins le fromage américain en hausse de 6d. à 38s. 6d et 39s. sur place on cote nominalement le fromage d'Ontario à 7-8c et celui de Québec à 7 1-2c.

BEURRE.— Le marché est faible et en baisse. On paie aux fabricants de 17 à 17 1-4c.

### PRODUITS DE LA FERME

OEUFS. — Par suite de la diminution des arrivages depuis quelques jours et de l'amélioration de la demande le ton du marché est beaucoup plus ferme, aujourd'hui, et bien que les prix n'offrent aucun changement ils ont cependant une tendance à la hausse. Les œufs strictement frais valent 17c la douzaine ; les œufs frais ordinaires, 14 1-2c à 15c. et les seconds 12 1-2c à 13c.

FEVES. — La demande est fort tranquille et il n'y a aucun changement appréciable sur le marché. Par petits lots les primes de choix valent de $1.35 à $1.49 le boisseau et les primes ordinaires $1.89. Par gros lots on accorde une diminution de 5c par boisseau.

SUCRE ET SIROP. — La demande de produits de l'érable est calme et le marché est inactif. Nous cotons : sirop, 5 1-4c la livre ; sucre, 8c à 10c la livre.

### LE FOIN

Il n'y a rien de nouveau dans la condition du marché pour le foin en balles. Les arrivages et les approvisionnements sont encore au-dessus de la demande et le ton du marché est facile.

Nous cotons comme suit: foin No. 1. $10.00 à $10.50 ; foin No. 2. extra $9.50 à $10.00 ; mêlé de trèfle, $7.75 à $8 la tonne par lots de char.

— o —

### MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait environ 800 bêtes à cornes, 800 veaux et 100 moutons et agneaux en vente aux abattoirs de l'Est aujourd'hui. La demande a été bonne pour les sujets de choix et les prix ont été plus élevés.

On a payé le bœuf de choix la livre sur pied, de 5 à 5 1-4c; le bœuf de 4c à 5c, et le commun de 2 3-4 à 3 3-4 cents.

Les veaux ont rapporté de $2 à $10 la pièce.

Les exportateurs ont payé jusqu'à 3 3-4 à 4 cents la livre, les moutons de choix et les bouchers de 3 à 3 1-2 cents la livre.

Les agneaux se sont vendus de $2 25 à $4 25 la pièce. Les porcs gras se sont vendus de 5 1-4 à 5 3-8 cents la livre.

# LETTRE DE JEUNE FILLE

### NOUVELLE

"Tu sais, ma chère amie, combien mon bon papa, le seul parent qui me reste, désire mon mariage, et quels sentiments généreux le poussent, quoiqu'il ait encore bien des années devant lui, à donner au plus tôt un protecteur intelligent, actif et jeune à sa petite fille. Parmi tous les partis possibles qui se sont présentés, mon bon papa a finement deviné ma prédilection pour André, quart d'agent de change, et pour Pierre, prix de Rome, section peinture. Aussi, désireux de me mettre à même d'étudier de plus près le caractère de mes deux "flirts", également aimables, également aimés, mon grand-père les a invités à faire séjour en notre bon vieux château de Saint-Blaise. Mais, ici comme à Paris, je suis restée hésitante entre l'attitude courtoise, déférente et pleine d'attentions avisées du gros André et les maladresses enthousiastes et passionnées du grand Pierre.

—Voyons ! cette décision n'est-elle pas encore pour aujourd'hui ? me demande chaque soir mon bon papa.

Et comme je fais signe que non, il ajoute dans un soupir :

—Sera-ce pour demain, tout au moins ?

Et je lui réponds invariablement :

—Peut-être... on ne sait pas ! Les plus grandes résolutions dépendent souvent des plus petites circonstances. J'attends "ma petite circonstance"...

Et, ce matin, désespérant de faire naître la fameuse petite circonstance dans ma vie un peu factice de jeune châtelaine et dans le décor conventionnel de ce parc à crocket et à tennis, j'ai convié André et Pierre a franchir la grille de l'avenue pour une escapade matinale sur le côteau de Chanteloup.

Après avoir traversé la plaine sous le soleil très chaud, nous grimpâmes, à travers les taillis, jusqu'à la crête de cette colline boisée d'où l'on domine, entre Conflans et Triel, tout le cours large et sinueux de la Seine. La vue admirée, je m'assis dans la bruyère, à l'ombre d'un acacia, et, encore essoufflée de la montée, les lèvres sèches, me sentant soif, je m'écriai :

—Je ne sais ce que je donnerais à celui de vous qui m'apporterait à boire quelques gouttes de n'importe quoi !

—Faut-il savoir encore ce que vous donneriez ? fit André.

—La réponse que bon papa et vous deux désirez !

J'avais dit cela le plus étourdiment du monde et sans beaucoup souffrir de ma soif. Je regrettai tout de suite ma promesse, et cependant trop tard. Mes deux compagnons, me prenant au mot, venaient de partir immédiatement, le gros André d'un pas ferme et régulier, en homme qui sait son chemin, le grand Pierre sans direction fixe, en zigzags sous les coudriers et les troènes, en sautant de droite et de gauche ronces, genêts et fougères.

Le regret de mon caprice fut suivi d'un remords : l'air était lourd, la montée avait sans doute fatigué mes deux compagnons autant que moi ; n'étais-je pas bien exigeante de leur imposer cette corvée ? A la réflexion, je me consolai. L'idée me vint que la façon dont chacun allait s'y prendre pour me complaire me permettrait peut-être de mieux juger ces deux différents caractères. — "Qui sait, me répétai-je, si mon caprice ne fera pas précisément naître 'le petite circonstance'' qui fixera mon choix !"

Réconfortée par cette pensée, je me levai. Debout sur un talus de gazon, j'observai, de haut, les faits et gestes de mes deux flirts. Tandis que, à droite, dans la friche et la brousse, comptant sur le hasard ou plein de foi dans la Providence, Pierre, déchiré aux épines et cinglé par les branches, franchissait des fondrières ou s'enfonçait dans la futaie à la vaine recherche d'on ne pouvait deviner quoi, André, pratique, malin et de finir affiné, redescendait à pas mesurés par la sente en pente douce vers une maisonnette au toit rouge, sise au bas du coteau, auberge que je n'avais pas remarquée dans notre joyeuse causerie, mais qui n'avait pas échappé au regard expert et clairvoyant du jeune homme.

—Ce pauvre grand écervelé de Pierre, constatai-je de mon poste élevé, va battre les buissons et s'éreinter sans même découvrir une larme de rosée, tandis que son rival, sans autre peine que de tirer quelque menue monnaie de son gousset, va acheter là de quoi satisfaire cent soifs plus grandes que la mienne. Il est tout de même autrement roublard que ce grand diable d'artiste, ce petit gros quart d'agent de change. Et, par le temps pratique qui court, il me paraît tout au moins plus prudent de confier ma destinée à cet André réfléchi, calme et sensé, qui saura tout prévoir, qu'à cet emballé de Pierre, dont l'ardeur et le zèle me laisseront manquer de tout.

Bien que la "petite circonstance" parût et se dessiner et me mettre bientôt à même d'opter, je n'en éprouvai pas toute la satisfaction que j'aurais imaginée. Après avoir vu André entrer dans l'auberge, je renonçai à suivre, même des yeux, Pierre perdu dans le sous-bois. Et, songeuse, je revins m'asseoir à l'ombre.

Soit repos, soit certitude de pouvoir bientôt me désaltérer, je ne me sentais plus aussi soif. Le temps me parut cependant long. Comme mes deux flirts tardaient ! Que Pierre ne reparût pas, cela ne m'étonnait guère ; mais qu'André, si posément qu'il remontât la côte, ne fût pas encore là, c'était un fait vraiment extraordinaire. Je m'en inquiétais sérieusement quand mon gros jeune homme reparut, suivi d'un gamin qui portait sur son épaule un panier plein de bouteilles.

Comment mon flirt, au moment même où j'arrêtais sur lui ma préférence, s'était-il dispensé de porter lui-même un fardeau qui m'était destiné ? Cela me contraria bien un peu, mais je lui pardonnai, vu le nombre et la qualité des liquides qu'il allait étaler sous mes yeux.

En m'apercevant, ce gros malin, qui avait marché paisiblement,—cela se voyait à son teint mat et reposé, à son faux col toujours raide, à sa tenue impeccable,—feignit de hâter le pas et eut même l'aplomb de déplier un mouchoir pour s'essuyer le front,— un front tout aussi sec que sa fine batiste. L'envie me prit de le plaisanter, mais je fus indulgente et déjà je lui tendais la main en accueil plein de reconnaissance quand, derrière moi, un bruit de branches cassées sous une galopade effrénée et sauvage me fit sursauter et tourner vivement la tête.

Affolé à l'idée d'être prévenu par son rival, le grand toqué de Pierre bondit hors du taillis et se rua sur moi. Sans chapeau, la jaquette en lambeaux, la cravate dénouée, le col comme essoré, rouge et ruisselant de sueur, il me tendait, dans une large feuille de châtaignier tournée en cornet, un peu d'eau, très peu d'eau. Mais c'était un miracle qu'il eût pu, dans sa course affolée, rapporter cette eau-là sans la répandre ou sans la laisser fuir de ce gobelet improvisé ! Et, du fond de cette coupe d'un vert transparent, l'eau apparaissait si limpide, si fraîche, si cristalline, que je n'hésitai pas : je la bus d'un trait.

Ces quelques gouttes d'onde pure—source dormeuse et parfumée de pétales d'églantines, de chèvrefeuille et de menthe, ou bien ruisselet jaseur filtrant entre les roches sur des mousses de velours— me furent un délicieux régal et, comme par enchantement, toute ma soif s'en trouva d'un seul coup apaisée.

Pierre demeurait ravi. André, agacé malgré son flegme, fit signe au gamin de déboucher les bouteilles ; puis il me demanda, m'offrant un verre fin, le verre de luxe de l'auberge :

—Bière, orgeat, grenadine, limonade ou champagne ?

—Merci. Je n'ai plus soif.

—Quelle plaisanterie ! Ce n'est pas cette gorgée d'eau...

—Mais si. Je suis absolument désaltérée.

—Qu'est-ce que je m'en vais faire de toutes ces bouteilles, alors ? demanda-t-il, ne pouvant plus dissimuler son humeur.

Vous les boirez.

—Mais je n'ai pas soif non plus ! fit-il, oubliant, dans son dépit, sa prudence ordinaire. Imaginez-vous que je sois entré dans l'auberge sans penser à me rafraîchir moi-même ?

J'eus peine à retenir un cri d'indignation; il avait bu pendant que je l'attendais; il avait bu avant moi! Cela expliquait son retard, mais révélait son égoïsme!

Je demeurais très piquée de cet aveu cynique, quand Pierre, passant furtivement sa langue sèche sur ses lèvres brûlantes, hasarda:

— Je n'ai rien bu, moi, et je me sens une soif à avaler très indistinctement bière, orgeat, grenadine, limonade ou champagne.

Et, soudain, cet aveu-là me parut tellement attendrissant que, vibrante de gratitude, je remplis moi-même le verre de tout ce qu'il demanda.

En regagnant le parc, le gros petit quart d'agent de change demeura discret à bon escient, et ce grand diable d'artiste n'osa m'interroger parce qu'il était un peu pompette et se méfiait de sa langue. Si bien que j'eus tout le temps de méditer sur ce qui s'était passé! Et ce fut en décision très nette, très réfléchie, qu'au retour, dans le baiser que mon grand-père attendait sur le perron, je pus lui souffler à l'oreille:

— Ça y est, mon bon papa! La petite circonstance s'est produite et j'ai choisi: André restera notre agent de change... mais c'est Pierre qui deviendra mon mari!

CHARLES FOLEY.

## UN GRAND CAVALIER

### Le général Rennenkampff

Le correspondant du "Rousskoé Slovo" décrit l'impression que lui a produite le général Rennenkampff qu'il avait rencontré à son départ de Kharbin :

"C'est lui, le brave général de cavalerie ! J'aperçois son visage où se lit l'intrépidité, sa taille nerveuse, ses moustaches rousses qui menacent le ciel... Ses yeux gris regardent fixement, tantôt à droite, tantôt à gauche. Il porte au cou la croix de Saint-Georges et une autre croix sur la poitrine. Il vient de franchir quelques verstes à cheval et il ne manifeste pas la moindre fatigue. On dirait même qu'il est mécontent de monter dans un confortable wagon.)

—"Voyez-vous, me dit un officier, il est né pur être en selle. Il nous fait marcher, marcher, au point que nous en tirons la langue. Et lui, toujours aussi frais. Donnez-lui seulement un autre cheval, et il repart comme si de rien n'était.

"Le général Rennenkampff tutoie les jeunes officiers. Cette habitude, bien loin de nuire à la discipline, la fortifie plutôt. Avec lui, il faut dresser l'oreille, et je ne conseillerai pas à ceux qui aiment leurs aises de l'approcher. Ses Cosaques l'adorent et le considèrent comme un des leurs. Pendant la dernière expédition de Chine, au cours d'un combat, ils lui criaient : "Général, tu veux de la gloire ! Nous t'en donnerons !" Et ils ont tenu parole!"

## HUBERT DESSUREAU DE ST THEOPHILE DU LAC

(Corr. spéciale.)

St-Théophile du Lac, 8.—Henri Dessureau, un jeune homme, est disparu depuis trois jours. Sa famille n'a eu

M. HUBERT DESSURAU.

depuis aucune nouvelle. Nous publions sa photographie afin d'aider à le retrouver.

Champoireau rencontre un de ses amis, la figure toute bouleversée.

—Vous arrive-il donc quelque chose de fâcheux ?

—Oui... Figurez-vous que je poursuivais une affaire des plus importantes, et voilà que tout à coup je me heurte à une impossibilité...

Champoireau, avec le plus vif intérêt :

—Vous vous êtes fait mal ?

Du même cru :

Le dictionnaire parfois s'efforce de nous mettre sur nos gardes. C'est ainsi que dans "Ménage" on trouve "Manège". Avis aux époux qui ne veulent pas se laisser berner.


R. WILSON-SMITH
Agent Financier
151, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
SPECIALITE:
Valeurs de Placement
Convenables pour Banques, Fidéi-commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent en dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange".

# Vente de Chemises

*Ces jours-ci sont intéressants chez Tooke. Intéressants pour nous comme pour les acheteurs satisfaits qui encombrent tous les jours les comptoirs de chemises à nos trois grands magasins. Le plus grand stock de chemises en Amérique à des prix plus bas qu'ils n'ont jamais été dans l'histoire du commerce des chemises. Achetez vos chemises chez Tooke et épargnez de quinze à vingt pour cent.*

NOUVELLES CHEMISES DE COULEUR, 75c, $1.00, $1.25.
ROBES DE BAIN, $2.85, $3.00, $3.25, $4.00, $4.50 et $5.00.

**R. J. TOOKE,** 177 Rue St-Jacques. 2387 Rue Ste Catherine Ouest, 1553 Ste Catherine Est.


## TEMPERATURE

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co", 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum . . . . . 82
Même date l'an dernier . . . . . 85
Aujourd'hui Minimum . . . . . . 58
Même date l'an dernier . . . . 62

Toronto, 8. — Beau et chaud aujourd'hui.

Demain. — Pluvieux dans l'ouest, beau dans l'est.

**NOTES**

Le temps est beau par toute la Puissance. Au Manitoba, la température sera probablement plus élevée avec continuation de beau temps.

## "LA PATRIE" A QUEBEC

M. Théo. Levaseur, qui remplit depuis plusieurs années la charge de correspondant spécial de "La Patrie" à Québec, s'est vu forcé, par suite de la multiplicité de ses occupations, de nous priver de ses services.

Son frère, M. Nazaire Levaseur, un journaliste de grande expérience, lui succèdera comme notre correspondant.

Les lecteurs du district de Québec qui auraient des nouvelles communiquer à "La Patrie" pourront s'adresser à lui.

### Mariage

On annonce pour le 11 juillet le mariage de M. O. Racicot, contremaitre, avec Melle A. Thibaudeau, de Montréal. 114-1

## LE 14 JUILLET

La fête de charité qui sera donnée, par l'Union Nationale Française, au Parc Riverside, les 14, 15, 16 et 17 juillet, est en pleine préparation.

Les comités sont à l'oeuvre et nous promettent une fête qui laissera bien loin derrière elle tout ce qui a été fait jusqu'à présent.

La fête du 14 juillet est doublement populaire à Montréal, c'est la fête de la France et une fête de charité.

Allons-y tous, par affection pour la mère-patrie, par devoir envers les pauvres. Allons-y d'autant plus qu'on s'y amuse toujours en famille, et le plaisir ne fait qu'ajouter au contentement que cause l'exercice de la charité.

Ajoutons qu'un programme extraordinaire sera donné pendant ces quatre jours de fête.

Ces représentations seront aussi amusantes que belles et les amis de la France, tout en faisant une bonne action, y passeront d'excellents moments.

Allons-y en foule !...

## LES ARTISANS

(Suite de la page 10)

Les directeurs suivants ont été déclarés élus:

Directeurs: M.M. J. A. Ducharme, 140 vois; A. O. Galarneau, 136; J. A. H. Hébert, 119; A. A. Labrecque, 119; E. L. Patenaude, 111; Jos. Thibault, 106; T. H. Comtois, 93.

## ECHOS D'OTTAWA

### Les typographes du gouvernement gagnent leur point

Le gouvernement est en veine de générosité. Il vient de céder à la demande des typographes de l'imprimerie Nationale, après une agitation de vingt mois de la part de ces derniers. A l'avenir, les salaires seront de $14.50 pour typographes à la case; de $16.65 pour opérateurs, soit 15 cents de plus par semaine pour ces derniers; pressiers $16.50; contremaitres, $22.00 à $25.00; clicheurs $16.50. Les relieurs et jeunes filles sont ignorés et protestent en conséquence. Une délégation sera envoyée à l'hon. M. Scott, à cet effet.

Ce matin, le Col. Sam Hughes demande que la Chambre s'ajourne le 12 juillet, fête des orangistes.

Sir Wilfrid Laurier a refusé, disant qu'il n'y avait aucun précédent du genre. Le premier ministre a aussi déposé la correspondance au sujet de la question des frontières d'Alaska et ensuite la Chambre s'est occupée des crédits du ministre des chemins de fer.

## St Pie de Bagot

St-Pie de Bagot, 8.—Par un arrêté de l'honorable Conseil Exécutif, en date du 23 juin 1904, et approuvé par le lieutenant-gouverneur, le 24 juin, sur recommandation de l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique, l'arrondissement d'école du village St-Pie a été érigé en municipalité scolaire, sous le nom de "Village de St-Pie". Les élections dans la nouvelle municipalité scolaire du village ont été fixées au 18 juillet.

—Les élections des commissaires d'école de la paroisse ont été faites le 4 juillet. Furent élus par acclamation, M. Zoel Chagnon, en remplacement de M. Hormisdas Bienvenu, et Osias Desjourdy en remplacement de M. Eusèbe Maheu, commissaires sortant de charge.

## $2.00 pour une nouvelle

*Le prix de notre concours de collaboration pour la journée d'hier a été gagné par M. J. A. Paulhus, de la maison D. Hatton & Cie, rue Bonsecours, Montréal.*

## LE GRAND TRONC ET LE PACIFIQUE

### Ce que ces deux compagnies doivent à la ville et ce que la ville leur doit

#### Un rapport intéressant du trésorier de la cité

Il y a deux semaines, la commission des finances, ayant à considérer une requête du Grand Tronc demandant une réduction de taxes, demanda au trésorier de la cité de préparer un rapport de toutes les concessions faites par la ville aux compagnies du Pacifique et du Grand Tronc.

Ce rapport sera présenté aux membres de la commission des finances, cet après-midi.

En voici la teneur:

A M. l'échevin Vallières,
Président de la Commission des Finances,

Monsieur,

Conformément à la résolution de votre Commission, me donnant instruction de préparer un mémoire, indiquant les avantages conférés par la Ville aux compagnies de chemin de fer du Grand Tronc et du Pacifique, les réclamations de la Ville contre ces compagnies et les contre-réclamations desdites compagnies, j'ai l'honneur de faire rapport comme suit:

**1o. CIE DU GRAND TRONC**

En 1864, la ville contribua pour $50,000, par l'expropriation de terrains sur la rue Albert, à l'établissement d'un "terminus central" a l'endroit alors connu sous le nom de "Gare de la rue Bonaventure".

En 1883, la ville renonça à une réclamation de $300,000 qu'elle avait, depuis 1861, contre la Cie du Grand Tronc, comme acquéreuse de l'ancien chemin de fer St-Laurent et Atlantique, pour l'achèvement duquel la ville avait prêté $500,000, — emprunt qui devait être remboursé en 5 versements de $100,000 chacun, payables à ces intervalles de 2 ans et dont les 3 derniers n'avaient pas été payés par la compagnie du Grand Tronc.

La ville renonça à ces $300,000, ainsi qu'à l'intérêt accumulé, qui portait la dette à plus de un-demi million, en considération de l'engagement qu'avait pris la compagnie de construire une nouvelle gare terminale, devant coûter pas moins de $300,000.

En 1898, la ville céda à la Cie du Grand Tronc le terrain borné par les rues McGill, William, et St-Paul, à la condition que la compagnie y transférât ses bureaux (qui étaient alors à la Pte St-Charles) et y érigeât de nouveaux édifices, devant coûter pas moins de $250,000, et limita la valeur imposable à cette somme pour 20 ans à la condition que la compagnie y maintînt ses bureaux à perpétuité, sous peine de confiscation au profit de la ville.

La compagnie demande maintenant, vu les améliorations considérables qu'elle se propose de faire à ses usines de la Pointe St-Charles, que l'évaluation de ses immeubles (qui se chiffre à l'heure qu'il est par environ 140 voix; A. O. Galarneau, 136; J. A. être exorbitant et sur lequel elle a payé la contribution sous protêt), soit fixée à $1,000,000, pour un terme de 25 ans, y compris les améliorations susdites (le terrain qu'elle a l'intention d'acheter étant évalué à à peu près $47,000).

**2. CIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE**

En 1871-75, la ville contribua pour $1,000,000 à la construction du chemin de fer de colonisation du Nord, subséquemment connu sous le nom de "Montréal, Ottawa & Occidental," et finalement acquis par la compagnie du Pacifique.

En 1893, la ville céda à la compagnie du Pacifique le terrain borné par les rues Craig, Lacroix, Notre-Dame, et Berri, et contribua pour $150,000 en argent à l'établissement d'une "gare de l'Est" sur cet emplacement, à la condition que tout autre chemin de fer eût le privilège de s'en servir en payant une indemnité raisonnable. La compagnie, de son côté, céda cependant à la ville la propriété connue sous le nom de "Parc Bellerive," la propriété McDonald (615 du quartier Ste-Marie), la propriété où se trouvaient les magasins militaires, la propriété Dugas (angle des rues Berri et St-François), et 10 lots sur les rues Poupart et Mignonne, dans le quartier Ste-Marie, dont l'évaluation, pour les fins d'enregistrement, fut portée à $102,000, le terrain concédé par la ville étant évalué à $304,000.

En 1899, la Cie du Pacifique obtint le privilège de fermer la rue Bisson pour l'agrandissement de ses bureaux de la rue Windsor, et en retour elle céda à la ville une lisière de terrain pour l'élargissement de la rue Donégana.

En 1902, l'évaluation, pour les fins de taxation, des nouvelles usines de la compagnie dans la partie est fut fixée à $400,000 pour une période de 20 ans.

Plusieurs autres concessions de moindre importance ont été faites aux deux compagnies durant cette période ce temps sous forme de permission d'établir des voies sur certaines rues ou parties de rues, mais comme elles avaient pour objet de faciliter le commerce en général et qu'elles furent presque toujours accompagnées de concessions réciproques, je ne crois pas devoir en parler ici.

**AUTRES RECLAMATIONS**

Il n'y a pas d'autres réclamations ou contre-réclamations, en litige, sauf qu'une poursuite a été intentée contre la Cie du Pacifique en recouvrement de la somme de 9,000 relativement à l'expropriation de la rue Ste-Catherine Est.

Le tout respectueusement soumis.

C. A. ROBB,
Trésorier de la Cité.

## LA TAXE DE L'EAU

### Elle sera diminuée prochainement dit le maire Laporte

#### LA TAXE SUR LE REVENU

Son Honneur le maire Laporte, interrogé ce matin sur les possibilités d'une baisse prochaine des taux de l'eau à Montréal, dit que l'eau à bon marché est en effet un article de son programme, et que la diminution si longtemps attendue viendra avant longtemps. "Elle serait déjà arrivée, dit-il, sans la maladie de l'échevin Carter. M. Carter a déjà proposé au conseil l'adoption d'un règlement à l'effet de réduire la taxe d'eau de dix pour cent. Le projet a été longtemps laissé sur l'ordre du jour à cause de la maladie de M. Carter. Si vous avions su que la santé de M. Carter ferait défaut pendant aussi longtemps, un autre échevin se serait occupé de présenter le règlement. Je ne crois pas que nous puissions espérer une diminution de plus de dix pour cent, car nous n'avons aucun autre moyen pour remplacer les revenus que l'eau procure à la ville. Depuis quatre ou cinq ans les dépenses de la ville ont beaucoup augmenté, les salaires seuls ont augmenté de cinquante pour cent. Que la taxe de l'eau soit diminuée, cela viendra, mais pas une diminution de moitié."

L'échevin Ducuette s'exprime ainsi sur cette question de l'eau: "Tous les candidats avaient dans leur programme, aux élection de cet hiver, la diminution de la taxe de l'eau et nous l'aurons coûte que coûte. Les revenus de l'aqueduc pour 1903 ont été de plus de $800,000, dont plus de $100,000 sont des profits nets. Pour ma part j'ai promis et je ferai tout en mon possible pour tenir ma promesse. Si les revenus de la ville sont insuffisants nous imposerons de nouvelles taxes nous taxerons le revenu et le capital. Je ne vois pas pourquoi la ville ne retirerait pas un sou d'un monsieur parce qu'il se pensionne au Windsor, alors qu'il a pour des centaines de mille piastres investies dans le Street Railway, ou le Pacifique ou la banque de Montréal.

## North Stuckely

North Stuckely, 8.—L'examen de l'école de notre village a eu lieu. M. le curé accompagnait MM. les commissaires pour juger des progrès que les élèves avaient faits dans le courant de l'année.

Tous furent satisfaits. M. le docteur Godbout qui avait assisté à l'examen, à la grande joie des enfants, a ajouté 3 magnifiques volumes à la liste de prix donnée déjà par MM. les commissaires. M. le curé a récompensé l'instruction religieuse.

## St-Tite de Champlain

St-Tite de Ch. 8.

A l'occasion du prochain mariage de M. Orphila Massicotte, tous les membres de la fanfare, de St-Tite dont M. Massicotte fait partie, se sont réunis chez lui pour "enterrer sa vie de garçon. Une jolie adresse composée par M. F. X. Lacoursière étudiant au séminaire de Nicolet, lui a été présentée. La réunion a été joyeuse, et la réception des plus amicale.

La fête de Saint-Pierre a été célébrée solennellement. Un très beau sermon a été donné par le Rev. Père St-Martin, de l'ordre des Pères Maristes et professeur au collège de Van Buren (Maine), Etats-Unis.

Le Rev. Père Saint-Martin visite le Canada pour la première fois et semble enchanté de son voyage.. Il est le petit-fils de M. Flavien Cossette, un des premiers défricheurs de la paroisse de Saint-Tite. Ce bon vieux est âgé de 83 ans, et demeure avec sa sœur Luce, qui elle-même, porte ses 84 ans à merveille, et son beau-frère, M. F.-X. Cossette qui est âgé de 85 ans bien comptés.

Fait remarquable, à noter, ces trois octogénaires vivent ensemble et jouissent d'une assez bonne santé pour vaquer à leurs occupations sans avoir recours à personne.

Depuis 72 ans que M. Cossette demeure à St-Tite!! —En voici un qui peut parler des progrès de la paroisse.


Le connaisseur exige l'Huile d'Olive d'Adolphe Puget, de Marseille. jno.

BRETELLES MARQUE DE COMMERCE D GARANTIES.


## IL FAUT DU LAIT PUR

### UN LAITIER JUIF SEVEREMENT PUNI

Un laitier juif du nom de Aaron Angels a été condamné par le recorder Weir, ce matin, à $63 d'amemde à part les frais pour avoir vendu du mauvais lait.

Depuis deux ans les inspecteurs du lait refusaient un permis à Angels. Jusqu'à ce printemps il réussit à vendre du lait au nom d'un autre et plusieurs fois fut admonesté pour avoir vendu du lait malpropre. En deux fois il se fit confisquer quarante gallons de lait. Cela ne l'a pas guérit et ce matin il comparaissait encore devant le recorder.

Il a d'abord été condamné à $3 d'amende pour n'avoir pas de numéro à sa voiture, $20 pour avoir vendu du lait sans permis et $40 pour avoir vendu du lait impur. Il a été prouvé que Angels poussait la malpropreté jusqu'à laver ses bidons avec ses chaussettes. Le recorder Weir l'a condamné au maximum de l'amende et a commenté très sévèrement une telle conduite. "Je suis persuadé, a-t-il dit que si on faisait une enquête dans les familles qui prenaient leur lait de cet homme, on trouverait que la mortalité infantile est passée par le chemin qu'il lui a tracé et qu'elle a fait de nombreuses victimes".

La commission d'hygiène décidera cet après-midi si elle fera cette enquite.

## LE LAIT ET LA VIE DES BEBES

### Règlements et conseils du bureau d'hygiène

Un journal du dimanche demandait si le département de l'hygiène s'occupait suffisamment des laitiers et des soins donnés aux vaches laitières. Pour toute réponse le docteur Laberge, nous communique la copie suivante des règlements auxquels doivent se conformer les laitiers. Dans chaque étable il y a une copie du règlement que nous publions. Quant à l'inspection, le bureau d'hygiène manque d'inspecteurs et ne s'en cache pas.

DEPARTEMENT D'HYGIENE, HOTEL-DE-VILLE, BUREAU D'INSPECTION DES PROIUITS ALIMENTAIRES. — REGLEMENT QUE DOIVENT OBSERVER LES LAITIERS.—ETABLES.

1. — Les étables doivent être construites de manière que la stalle ou l'espace réservé pour chaque vache n'ait pas moins de trois pieds et demi (3 1-2) de largeur et ne donne pas moins de 600 pieds cubes d'espace pour chaque animal. On recommande même de doubler cet espace.

2.—La rigole doit être construite de manière que les vaches soient tenues proprement, d'une profondeur de 6 pouces au moins.

3. — Les étables doivent être convenablement aérées et éclairées; il faut qu'il y ait, disons, pas moins de 50 pieds carrés de fenêtre, pour chaque 500 pieds carrés de parquet.

4.—Les murs et les plafonds doivent être blanchis à la chaux au moins deux fois par année.

5.—Les étables devraient être nettoyées au moins deux ou trois fois par jour. Tout le fumier devrait être transporté à au moins 500 pieds de distance de l'étable, de la laiterie, de l'approvisionnement d'eau.

6.—La cour et les alentours doivent toujours être tenus proprement et en bon ordre.

**DRAINAGE**

7.—Le drainage des bâtiments et des dépendances devrait être parfait, tout l'égouttement devrait se faire en s'écartant du puits ou de l'approvisionnement d'eau.

**LE TROUPEAU**

8.—Les vaches doivent être tenues proprement et on doit leur donner une bonne litière, on doit tondre l'arrière-train et le pis des vaches quand elles sont mises à l'étable.

9.— Toutes les vaches à lait devraient être pansées tous les jours.

10.—Tous les animaux accusant des symptômes de maladie doivent être éloignés du troupeau immédiatement, et le lait de ces animaux ne doit pas être offert en vente.

11.—Un médecin vétérinaire compétent doit faire subir à tout le troupeau l'épreuve de la tuberculine, et tout animal donnant des signes suspects à cette épreuve doit être éloigné du troupeau.

12.—Un médecin vétérinaire compétent devrait faire l'examen du troupeau au moins deux fois par année et donner un certificat concernant sa santé.

13.—Quand on achète du bétail, il doit subir l'épreuve de la tuberculine avant de faire partie du troupeau.

14.—Advenant quelque maladie contagieuse dans la famille du propriétaire du troupeau, ou chez quelques-uns des employés, on doit immédiatement avertir le bureau de l'inspection du lait. Le lait ne doit pas être offert en vente tant que l'officier médical du bureau d'hygiène du district n'a informé le bureau de l'inspection du lait que tout danger de communiquer cette maladie a disparu et que les lieux ont été désinfectés.

**NOURRITUEE**

15—Toute les vaches à lait doivent recevoir une nourriture saine, très propre et bien appétissante. Pour aucune raison on ne doit donner une nourriture qui pourrait affecter la qualité du lait. Il est strictement interdit de se servir de drèche, de déchets de distillerie et l'eau de cuisine.

16—Il est absolument nécessaire que l'eau dont on fait usage soit pure et exempte de toute contamination.

17—Cette eau devrait être analysée par un analyste compétent, et déclarée exempte de tout germe de maladie ou autres impuretés.

18—Les puits devraient être construits de manière à empêcher l'eau coqrante sur la surface du sol d'y pénétrer.

19—La margelle du puits devrait être d'un pied au moins au-dessus du niveau du sol, ce sol allant en pente, à partir de la margelle pour détourner les eaux de surface.

20—Le puits devrait être cimenté sur son pourtour jusqu'à la profondeur de six pieds, pour empêcher l'eau de la surface du sol d'y pénétrer.

21—Il devrait être éloigné de pas moins de 150 pieds des lieux d'aisance ou des paisards, de 50 pieds de l'étable ou de la porcherie, et de 20 pieds de toute bâtisse occupée; il devrait être plus haut que les lieux d'aisance, les puisards ou toute autre source de contamination. On recommande même de doubler ces distances.

**SEL**

22—On devrait toujours laisser du sel gemme à la portée des vaches.

**LA TRAITE**

23. — On doit veiller avec le plus grand soin à la propreté, quand il s'agit de traire les vaches, et du soin à donner au lait. Evitez autant que possible de remuer la litière, le fumier, le fourrage, etc., dans l'étable immédiatement avant de traire les vaches ou pendant l'opération, car cela tend à affecter le goût et la qualité du lait. Le plancher de l'étable devrait être arrosé avant la traite des vaches.

24. — Avant de traire les vaches on devrait leur brosser le pis et le froter avec un morceau d'étoffe et de l'eau savonneuse.

25. — Tous les ustensiles servant au lait devraient être en ferblanc avec des jointures parfaitement remplies et bien soudés.

# INCENDIE CONSIDERABLE

*La manufacture de portes et de châssis et la scierie de M. Louis Masson, rue De Lorimier, ont été la proie des flammes, la nuit dernière.*

## Dommages considérables

La grande bâtisse de M. Louis Masson, située au coin des rues Craig et DeLorimier, a été la proie des flammes la nuit dernière. Cette bâtisse, récemment construite, comprenait une manufacture de portes et de châssis et une scierie. Plusieurs ouvriers y travaillaient. Il s'y faisait déjà beaucoup d'affaires.

On ne connait pas encore l'origine de l'incendie, qui s'est déclaré vers 1 1-2 heure après minuit.

Le gardien, Jos. Demers, déclare que vers 1 h... ... revue de la bâtisse. Tout était correct, dit-il. Il aurait aussi déclaré qu'après s'être assis devant la bâtisse, il a vu les flammes et qu'il a essayé de les éteindres avec des boyaux.

LA SCIERIE MASSON, APRES L'INCENDIE

Le gardien dit ne pas consevoir comment le feu a pris. L'appartement de l'engin est resté intacte. C'est dire que le feu n'a pas originé là. Il n'y avait aucun fil électrique dans la bâtisse. Le feu a commencé ses ravages à 1 1-2 heure après minuit, trop longtemps après le départ des ouvriers pour que l'on puisse supposer que l'un de ces derniers aurait pu involontairement mettre le feu. On se perd donc en conjectures.

Plusieurs milliers de pieds de bois qui se trouvaient dans une remise attenant à la manufacture, ont aussi brûlé.

Cette manufacture se trouve située à côté de l'immense clos de bois McLaren. C'est dire qu'avec un peu de vent, il y aurait certainement eu conflagration dans cette partie de la ville.

Quand les pompiers constatèrent que l'édifice Masson ne pouvait être sauvé, ils dirigèrent leurs efforts du côté du clos de bois McLaren qui fut conservé.

Quatre ouvriers menuisiers perdent aussi des outils dispendieux. Parmi eux se trouvent MM. Caron et B. St-Pierre, deux ouvriers de choix.

Somme toute, les pertes s'élèvent à environ $18,000,00. On nous assure qu'il n'y a pas d'assurance.

M. Louis Masson est un jeune homme de grand mérite. A force d'économies et de travail, il s'était amassé une somme d'argent qu'il avait mise dans la construction de cette manufacture qui déjà était prospère.

Avec la probité et l'énergie qui le caractérisent, il va se remettre à l'œuvre pour refaire ce qu'il a perdu.

Il aura les sympathies du public.

## PLACES JACQUES-CARTIER

### Produits agricoles

Les cultivateurs ont vendu, ce matin, sur la place Jacques-Cartier:

Salade, 3 doz pour 25 cts; patates nouvelles $1.25 à $1.50 le sac; fèves en gousses 30c à 40c le panier; patates 50c le panier; sarrazin, $1.00 la poche; ail, 15c à 20c le paquet; oignons, 2 paquets pour 25c; carottes 18c à 20c la doz; concombres la doz, 25c à 35c; œufs 20c; tête de cochon, 25c à 40c; porc frais, en morceaux, 9c la livre; poulets le couple, 80c à $1.00; avoine 80c à 85c la livre; les fraises $3.75 à $4.25 le coffre.

Il y avait aussi un peu de framboises.

## LA BOURSE

### Le Scotia dégringole

La campagne que les baissiers semblent avoir entreprise contre toutes nos valeurs de fer, d'acier et de charbon s'est continuée par un mouvement de flanc sur le Nova Scotia Steel Company cet avant-midi, qui a eu un effet désastreux sur la cote de cette valeur.

Cette dégringolade est d'autant plus embêtante qu'on ne comprend pas pourquoi cette valeur baisse. De l'aveu général elle fait des belles affaires, et son dernier rapport a été fort satisfaisant. Le Nova Scotia ouvrit en baisse ce matin à 68 puis descendit rapidement jusqu'à 65 1-4. Il remonta ensuite lentement à 66 où il clôtura.

Cette baisse a été la sensation de la journée et a pris tout le monde par surprise. Dans certains quartiers on nous assure que cette baisse est due à la rumeur persistante qui veut que les directeurs aient décidé d'augmenter le capital de la compagnie.

OOO

Le reste du marché a été ferme. Le Pacifique, qui hier après-midi perdait près d'un mois à 124 1-4 a regagné le terrain perdu et s'est vendu ferme à 125 ce midi. Le Steel privilégié a été en hausse de deux points, passant de 22 à 24, mais les débentures ont fléchi de plus d'un point à 57. Le Coal a aussi baissé un peu à 41. Les autres valeurs ont été négligées.

OOO

A New-York, le marché a été irrégulier, mais le ton général a été très ferme malgré les rapports de dommages causés aux récoltes par les pluies et les inondations. La hausse de Londres a eu une excellente influence sur la spéculation. Le groupe Metropolitan en a profité, s'inscrivant de deux points en hausse à midi. L'Amalgamated Copper a été aggressif. Les différentes valeurs de chemin de fer ont aussi fait bonne figure, de sorte, qu'en somme le marché a été satisfaisant. Le sentiment est haussier, mais les spéculateurs attendent des nouvelles de St-Louis pour adopter la hausse ou la baisse, suivant que le parti radical sera oui ou non victorieux.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.— 25 à 125, 50 à 124 7-8, 10 à 125, 175 à 125.
Iron Com. — 175 à 7 3-4.
N. Scotia. — 50 à 68, 10 à 68, 25 à 67 7-8, 25 à 67 3-4, 10 à 68, 50 à 67 1-2 25 à 67 1-4, 17 à 67 3-4, 100 à 67 1-2, 100 à 67, 25 à 66 3-4, 25 à 66, 25 à 65 3-4, 100 à 65 1-2, 50 à 65 1-4, 75 à 66, 15 à 65 1-4, 10 à 66 1-4.
Mo. Power— 50 à 73 1-2.

Iron Préf.— 2 à 22, 75 à 22, 75 à 23, 300 à 23 1-2, 50 à 23 3-4, 85 à 24.
Ogilvie Préf.— 50 à 119.
Twin City— 5 à 95.
Bell Tél. xd.— 4 à 145.
Coal Com.— 25 à 41 1-4, 25 à 41, 10 à 41 1-4.
Iron Bds.— 5000 à 57 1-2, 5000 à 57, 5000 à 57.
Coal Préf. xd. — 30 à 104 3-4, 20 à 105 1-4, 20 à 104 3-4, 2 à 105.
Mchts. Bk.— 25 à 156.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Scotia.—25 à 65 1-4, 25 à 65 1-4, 25 à 65 1-4, 25 à 65 1-4, 25 à 65 1-4, 50 à 65, 25 à 65, 25 à 65, 25 à 65 1-4, 25 à 65, 25 à 65, 25 à 65 1-4, 25 à 65 1-8, 25 à 65 1-4, 25 à 65, 25 à 65.
C. P. R.—25 à 125, 10 à 125, 10 à 125, 5 à 125, 25 à 125 1-8, 125 à 125 1-4.
Iron Com.—40 à 7 3-4.
Scotia Bds.—2000 à 108 1-2.
Street.—25 à 207.
Toronto.—5 à 100 1-4.
Iron Préf.— 5 à 23 1-2.
Twins— 1,7 à 95 1-4, 25 à 95 1-4, 8 à 95 1-4.
Iron Bonds. — 10000 à 57 1-4.
Col. Cot. Bds.—1000 à 90.
Coal Préf.—5 à 104 1-2, 10 à 104 1-2.

**BOURSE DE MONTREAL**

Montréal, 8 Juillet 1904.

| Valeurs | Vend | Ach. | Valeurs | Ach. | Vent |
|---|---|---|---|---|---|
| C.P.R. | 125½ | 124½ | Ogil. Fl. bo | 200 | ...... |
| Duluth Co. | ... | ...... | D.CoalCom | 41 | 40½ |
| Dt. P | .... | ... | D. Coal Pf. | 106 | ...... |
| Toledo Ry | 20 | 18½ | I " Com. | ...... | ...... |
| W.E.R | 200 | 180 | B.C. Pc. Ass. | .... | ...... |
| M.S.R. | 208 | 207 | Wind. Hot. | ... | ...... |
| W. India. E. | 65 | 45 | B. Mont. | 250 | 245 |
| Tor. St R. | 100½ | 99½ | B. Onts. | ...... | ...... |
| Hal. " | 93 | 91 | B. Br. N. A. | ...... | ...... |
| StJohn R. | 120 | ... | B. Molson | 205 | 201 |
| Twin C.T. | 95½ | 94½ | B. Tor. | ...... | ...... |
| ...... | ...... | ...... | B. Marc. | 160 | 156 |
| R. & Ont. | 73½ | 72½ | Ham. E.R. | ...... | . |
| C. Cable | 147 | ...... | B. National | ...... | ...... |
| M. Tel. | 160 | 155 | B. Royal | ...... | ...... |
| Bell T. | 144½ | .... | B.N. Scot. | ...... | ...... |
| D.I. & S.c. | 7½ | 7¼ | B.E. Tow. | 130 | ...... |
| " p. | 27 | 23½ | B Québec | ...... | ...... |
| M.H. & L. | 74 | 73½ | B. Union | 135 | .... |
| NovaSc. S. | 66½ | 66 | B. Comm. | ...... | ...... |
| Marconi | ... | ...... | B. Hochel. | ...... | ...... |
| L. Pulp C. | ...... | ...... | No. Wes. La | ...... | ...... |
| Mon. Cot. | 104 | ...... | BdsD.I.&S. | 57½ | 57 |
| Dom " | 35 | ...... | "L. Grant | ...... | ...... |
| C.Col. " | ...... | ...... | "C.Cab.c. | ...... | ...... |
| Merc. " | ...... | ...... | " " p. | ...... | ...... |
| Mont. " | ...... | ...... | "Mont. St. | 105 | 103 |
| MI. WarRa | ...... | ...... | " H.E.R. | ...... | ...... |
| "Repub. | ...... | ...... | " B. Tel. | ...... | ...... |
| "Paine | ...... | ...... | " C.C.Cott | ...... | ...... |
| Lake Wo. | ...... | ...... | " D. Coal. | ...... | ...... |
| North Star | 250 | ...... | "L. Pulp. | .... | ...... |
| Virtue. | ...... | ...... | No. Sco. St. | ...... | ...... |
| OgilFl. pfd | 120 | 119 | Dominion B | .... | ...... |

**BOURSE DE NEW-YORK**

| Valeurs | Ouv. | 2.30 hrs. | Valeurs | Ouv. | 2.30 hrs |
|---|---|---|---|---|---|
| A. Cott. Oil | .... | ..... | MStP&SSM | 67 | .. ... |
| A.L. Copper | 50½ | 51½ | " pfd. | ..... | ...... |
| Ame. Ice | 6½ | 6½ | Metropoltn | 114¾ | 116½ |
| Am Loc Co. | 20½ | ..... | North [illegible] | ...... | ...... |
| A.L.Co prf. | ...... | ..... | Nal. Com. | | ..... |
| A.Sug R Co | 127½ | 128 | N.Y.C.&H. | 116½ | 116½ |
| A.T. & S.F. | 74½ | 74½ | Erie Rail'd | 24½ | 24½ |
| A.T.&S.Fp | 94½ | 94½ | " Ipfd. | 59 | 59½ |
| Balt&Ohio. | 81½ | 81½ | "II pfd. | ...... | . |
| B.R.T. | 50 | 50½ | N.Y.O.&W | 26½ | 26½ |
| C. & Al. Co. | ...... | ...... | N.Y.C&S L | ...... | ..... |
| Can. Pac. | 125 | 125 | PacificMail | ..... | ...... |
| Can. South. | 65½ | ..... | People Gas | 98 | 98 |
| Ches&Ohio | 32½ | 32½ | Phil.&R.rp | 47½ | 47½ |
| C. F. I. | 31 | 31½ | " 1 pf | . . . | ...... |
| C.&N. Wes. | ..... | ...... | " 2 pf | ..... | ...... |
| C.R.I.&Pac | 21½ | 22 | South R.C. | 21½ | 21½ |
| C.M.& StP. | 145½ | 146½ | " pfd. | 86 | 86½ |
| Con G.N.Y. | ...... | ...... | South Pac. | 47½ | 47½ |
| C.C.C.&StL | ..... | ..... | Ten. C.&I. | 35½ | ...... |
| Del.& Hud. | 158½ | 159½ | Texas Pac. | ...... | ...... |
| D.&R.G. pf | ...... | ... .. | U. S. L. Co. | ..... | ...... |
| D.S.S.&Atl | ...... | ...... | U.S.L.pfd. | ..... | ...... |
| " prf. | .... | . | U.S.S.com. | 9½ | .... |
| Gt. North. | ...... | ...... | " pfd | 56 | 56½ |
| Gen. Elec. | 155 | 156½ | U.S.Rub.C. | ...... | ..... |
| Ill. Cen. | 133 | 133½ | U.S.R.prd. | ..... | ...... |
| K.& Tex. | ... | .... | U. Pacificc. | 88½ | 89½ |
| K.&Tex.p. | 37½ | 33½ | U.Pacificpr | 92½ | ...... |
| L.E.&W.p. | ...... | ..... | Wabash. | ..... | ...... |
| L. E. & W. | ...... | ...... | Wabash, pf | 35 | .... |
| Louis & N. | 112½ | 112½ | West U. Tel | 86½ | ...... |
| MaunElev. | 150 | 149½ | Wis.C.com. | ..... | ...... |
| Mis. Pac. | 92 | 92½ | | | |

## FACTUMS

Nous invitons MM. les avocats à nous confier l'impression de leurs factums, car nous sommes les mieux outillés pour ce genre d'ouvrage.

**La Cie de Publication "La Patrie," Limitée.**
77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal.

## DECES

LACHAPELLE.— En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 46 ans, 11 mois et 18 jours, Mme Marie-Louise Hardie, épouse d'Arthur Lachapelle, ancien maitre-charretier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 11 rue Saint-Timothée, à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSIER. — A Delorimier, le 7 du courant, à l'âge de 10 ans et 6 mois, Joseph Calixte Paul, enfant de C. Messier, maire de Delorimier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 680 rue Delorimier, à 8 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY.— A Warren, N. H., le 1er juillet, à l'âge de 35 ans et 3 mois, Jos. Roy, fils de Joseph Roy, de St-Léon de Standon, Co Dorchester.

Le service a eu lieu le 4 juillet.

ST-PIERRE. — A Litchfield, Illinois, Ubalde St-Pierre, à l'âge de 25 ans et 6 mois, fils de M. Joseph St-Pierre, épicier, angle des rues Mont-Royal et Mentana.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 150 rue Mentana, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Denis, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUY. — A St-Dominique, le 24 juin dernier, à l'âge de 22 ans et 6 mois Mme Imelda Dufresne, épouse de Ovide Tanguy. Elle était fille de M. A. Dufresne, maître de Poste de l'endroit.

VALOIS.— A Ste-Thérèse de Blainville, le 6 du courant, à l'âge de 46 ans et 2 mois, Mme Clara Leguerrier, veuve de Charles Valois, autrefois de Vaudreuil.

Les funérailles auront lieu à Ste-Thérèse, à 8 1-2 heures, samedi, le 9 du courant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

### Voleur pincé

Le détective Côté a arrêté James Brunet, sous l'accusation d'avoir volé un cheval et une voiture appartenant à M. S. Boulanger, 18 rue St-Ferdinand, St-Henri.

Le prévenu avait vendu l'attelage à M. Dolphis Germain, pour la somme de $50. Le tout avait une valeur de $200.

L'inculpé comparaitra cette après-midi, devant le magistrat Lafontaine.


La qualité des cigarettes Egyptiennes **Dardanelles** est insurpassable.
Bouts en liège, en argent ou en papier. 15 cts. le paquet.

**Les Gourmandes de Paris** veulent de la gelatine lady charlotte

Le Chocolat au lait FRY est le seul recommandable, exigez-le. En vente partout. D. Masson & Cie., Agents, Montréal. jno.

La librairie J. G. GRATTON est maintenant au No. 1410 Ste-Catherine, coin Visitation, Montréal.
l, mer, v—jno

PEINTURE de maisons, tapissage, blanchissage, etc., etc.
DECORATIONS D'INTERIEURS DANS TOUS LES STYLES
ENSEIGNES
Art. Laurin & Cie., 73 ST. CHS. BORROMEE, PHONE MAIN 4564